Feuilleton : Rencontres de France

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15097 – 7 F

JEUDI 12 AOÛT 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La Turquie sans politique kurde

L'AFFAIRE des six otages détenus dans l'est de la Turquie par les séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et libérés, mardi 10 août, replace au premier plan – ce que souhaitaient sans doute les ravisseurs – la question kurde, cette épine fichée dans le pied du nouveau premier ministre d'Ankara, Tansu Ciller.

Au début du printemps pourtant, face à une situation militaire de plus en plus précaire, le dirigeant du PKK Abdullah Ocalan avait annoncé un cessez-le-feu unilatéral. Malgré la crispation d'une large partie de l'opinion turque, et surtout de l'armée, les autorités avaient donné l'impression de vouloir assouplir – trop timidement certes – leur position. Mais, le 24 mai, un massacre de soldats désarmés sonnait le glas de ces fragiles espoirs.

DEPUIS, la guerre a repris, encore plus cruelle. Le PKK a franchi un nouveau degré dans le terrorisme en s'en prenant non plus seulement aux soldats et aux « protecteurs de villages » – miliciens pro-gouvernementaux – mais aussi aux femmes et aux enfants. Quant à l'armée, elle brûle des villages : la population kurde, prise entre marteau et enclume, souffre toujours davantage.

Sous la menace permanente d'une offensive décisive des forces armées, qui espèrent toujours l'« éradiquer » sur le terrain, le PKK a choisi de lancer une contre-offensive médiatique. La vague de prises d'otages dans des consulats turcs en Europe, le 24 juin, a marqué de façon spectaculaire le début de cette phase. Les séparatistes kurdes ont accentué la pression en s'en prenant aux intérêts touristiques turcs. Ils s'assurent ainsi un large écho international tout en fragilisant un secteur économique vital. Mais, en exerçant des violences sur les touristes, ils ne font que desservir leur cause, et s'aliènent un peu plus les gouvernements des pays occidentaux où ils ont leurs bases arrière.

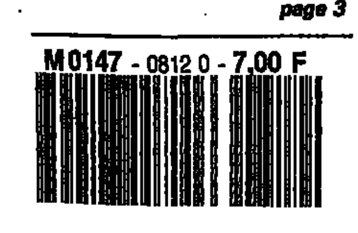
POUR Mme Ciller, le problème reste entier : la voie militaire est pavée de sang et de sacrifices. D'autant que chaque victoire des armes risque de pousser le PKK à faire pression sur d'autres terrains. En outre, cette question continue de peser sur les relations de la Turquie avec l'Europe.

Un règlement politique serait évidemment une bien meilleure solution. Mme Ciller semble admettre, plus nettement que ses prédécesseurs, que les Kurdes forment une minorité avec ses problèmes spécifiques. Mais, outre le fait que le sang versé rend chaque jour un peu plus difficile une telle solution, le premier ministre n'est pas parvenue jusqu'à présent à formuler clairement sa politique kurde.

Pour ne rien arranger, la Turquie se trouve dans une situation économique toujours très difficile : le déficit budgétaire atteint 15 % du PIB et l'inflation a encore augmenté pour atteindre plus de 70 % en rythme annuel. S'y ajoute le fait que le nouveau premier ministre s'est aliénée les caciques de son parti de la Juste Voie en les éliminant de son gouvernement et en promettant de vigoureuses réformes économiques. Le chemin de Mme Ciller promet d'être particulièrement difficile.

Lire l'article de NICOLE POPE page 3

M 0147 - 0812 0 - 7,00 F



En procédant à une nouvelle baisse de l'un de ses taux directeurs

La Banque de France tente d'éviter une dépréciation forte de la monnaie

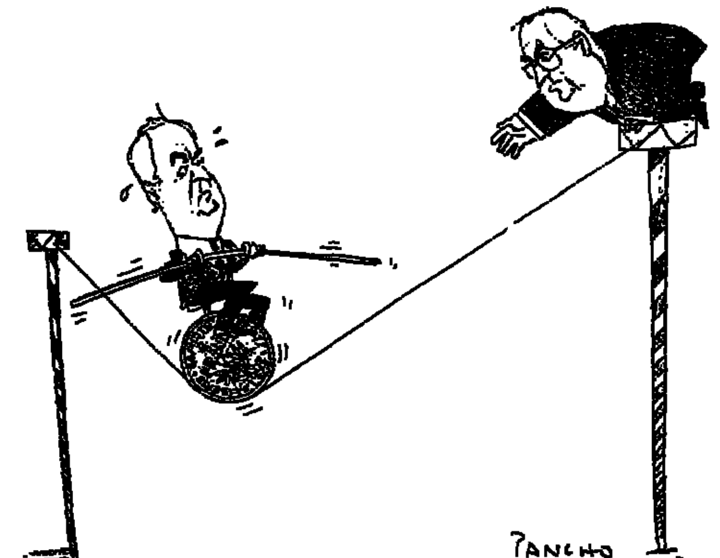
La Banque de France a annoncé, mercredi 11 août, un assouplissement de sa politique monétaire, ramenant son taux de prises en pension à 24 heures de 9,75 % à 9,25 %. Elle confirme ainsi sa stratégie de réduction très progressive du loyer de l'argent, et tente d'éviter une dépréciation forte du franc. Sur le marché des changes, le franc, qui avait connu la veille un accès de faiblesse, se redressait légèrement mercredi matin. M. Balladur doit désormais concilier des objectifs de plus en plus contradictoires : reconstituer des réserves de change, soutenir l'économie et préserver la stabilité de la monnaie.

par Erik Izraelewicz

Le piège se referme sur Edouard Balladur. Un piège dont les machoires sont autant économiques que politiques. Tout doucement, le franc glisse. Et nul ne sait quand s'achèvera cette glissade. Car la dépréciation du franc par rapport au deutschemark, de petite, pourrait devenir importante – certains parlent d'une perte possible de 10 % – même si elle ne devait être que provisoire.

Ce qui apparaîtrait alors comme une dévaluation ne serait pas sans poser quelques difficultés pour un premier ministre attaché à *« préserver la valeur de la monnaie »*.

Lire la suite et nos informations page 15



Le pape de l'Ouest

Jean-Paul II, attendu jeudi à Denver, veut mobiliser les jeunes pour la « défense de la vie »

par Henri Tincq

Le rapprochement entre Saint-Jacques de Compostelle en Espagne, Czestochowa en Pologne et Denver aux Etats-Unis, dans les Rocheuses, ne saute pas aux yeux. Compostelle est l'un des plus vieux pèlerinages d'Europe, aujourd'hui en pleine renaissance, et Czestochowa, le « Lourdes » polonais, est la « forteresse » spirituelle depuis trois siècles d'un pays régulièrement malmené. Denver – près de deux millions d'habitants dans le Colorado – n'est ni un sanctuaire marial ni un lieu de tradition catholique. C'est une ville « moyenne » comme les autres aux Etats-Unis, jusqu'à la caricature, la violence y compris (1).

C'est pourtant là que, quatre ans après Saint-Jacques de Compostelle, deux ans après Czestochowa, Jean-Paul II a convoqué à nouveau la jeunesse catholique du monde entier, pour un rassemblement, devenu rituel, de fête et de prière. Les 14 et 15 août 1989, en Espagne, 250 000 jeunes avaient fait avec lui le pèlerinage à Saint-Jacques. Les 14 et 15 août 1991, ils étaient quatre fois plus nombreux pour célébrer en Pologne la chute du rideau de fer et le retour à la liberté. Le pape y avait appelé les chrétiens de toute l'Europe à retrouver leur héritage commun, au-delà des frontières politiques, militaires et religieuses d'hier, et à se mobiliser pour la *« nouvelle évangélisation »* du Vieux Continent.

Du 12 au 15 août, dans le Colorado, ils seront environ 600 000 jeunes, venus de toute l'Amérique et en partie d'Europe (2). Le choix de Denver – précédant de deux ans, dit-on, celui de Manille, aux Philippines, ou d'une autre ville d'Asie – ne relève pas du hasard.

Lire la suite et nos informations page 6

1) Un rassemblement à la mémoire de Martin Luther King, le 20 janvier 1992 à Denver, avait entraîné une contre-manifestation du Ku Klux Klan. Des incidents violents avaient fait plusieurs blessés (*le Monde* du 22 janvier 1992).

2) Trois mille jeunes catholiques français ont fait le voyage de Denver. Ils sont accompagnés par le cardinal Lustiger et par Mgr Michel Dubost, ancien responsable des aumôneries de jeunes, actuel évêque aux armées.

Bosnie : les Serbes prêts à des « représailles » en cas de raids aériens

Radovan Karadzic, le dirigeant des Serbes de Bosnie, a estimé, mercredi 11 août, que des raids aériens de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine entraîneraient des représailles et une *« énorme escalade militaire »*. Le ministre russe des affaires étrangères a pour sa part indiqué qu'il était hostile au recours à la force, ce qui laisse entendre que Moscou s'opposera, à l'ONU, à une éventuelle décision d'intervention. Mercredi matin, les négociations de Genève étaient toujours bloquées en raison du refus des Serbes de se retirer des monts Igman et Bjelasnica.

page 4

Place de la nation

Le moment est venu d'engager une réflexion pour mieux insérer la communauté nationale dans l'Europe

par André Fontaine

Si quelqu'un en doutait encore, la crise du SME a confirmé que l'intérêt national, ou l'idée qu'ils s'en font, demeure le premier critère de l'action des gouvernements. Ceux-ci l'invoquent d'ailleurs de plus en plus ouvertement. Rompant avec l'extrême prudence, sur ce chapitre, de ses prédécesseurs, Helmut Schmidt s'était fait remarquer, lorsqu'il y a quelque vingt ans il était devenu chancelier, en disant qu'il s'agissait là d'une motivation universelle. Aujourd'hui Bill Clinton se croit obligé de s'y référer pour justifier d'éventuels raids contre les positions serbes de Bosnie. Pas grand-chose ne semble donc avoir changé depuis l'époque où de Gaulle rencontrait *« au club des Grands autant d'égoïsmes sacrés que de membres inscrits »*. Constatation qu'il aurait sûrement élargie à celui des petits, si seulement il avait daigné le fréquenter. L'Histoire a ridiculisé tant les rêves universalistes de Wilson, de Roosevelt et de George Bush que la prédiction de Marx et d'Engels sur l'inévitable disparition, grâce au capitalisme d'abord et au communisme ensuite, des oppositions entre les peuples.

Le risque, naturellement, est de tomber une fois de plus d'un excès dans l'autre, et, après avoir décrété que la nation était une catégorie dépassée, de se reprendre à voir en elle le dernier recours, dont la défense justifierait n'importe quel excès : *« My country, right or wrong »* (« Ma patrie, qu'elle ait tort ou raison »), comme disent nos amis britanniques. Or la dernière guerre a surabondamment montré à quel point le pape Benoît XV avait eu raison, pendant la précédente, de dénoncer dans le nationalisme « la peste la plus terrible » *(Pestis teterrima)* : les combats qui ensanglantent aujourd'hui l'ex-Yougoslavie, le Caucase ou le Liban ne font, hélas !, que le confirmer. C'est assez pour se convaincre qu'il en va des nations comme des individus qu'elles rassemblent. Les droits dont les unes et les autres sont prompts à se prévaloir n'impliquent pas celui de porter préjudice à autrui : ils supposent donc en contrepartie des devoirs, le tout étant défini par des traités et assorti de garanties efficaces.

Quelles que soient ses carences, son excessif bureaucratisme, ses échecs, aucune institution n'a été plus loin dans ce sens que la Communauté européenne. Grâce à elle, des peuples qui n'ont cessé pendant des siècles de s'entretuer trouvent tout naturel de soumettre à l'arbitrage de la loi, ou d'un vote majoritaire, leurs inévitables litiges.

Lire la suite page 4

Almodovar et la télé violeuse

Le cinéaste espagnol tourne son dixième film, satire sensuelle et cruelle des « reality shows »

« La comédie vous donne une assez bonne marge de liberté pour parler de la réalité », dit Pedro Almodovar, qui achève à Madrid le tournage de son dixième film, *Kika*. Cela commence donc comme un vaudeville sensuel, une exploration burlesque des fantasmes et des frustrations de quelques spécimens humains familiers de la constellation almodovarienne : esthéticienne chargée de maquiller les morts, photographe voyeur, ex-star du porno violeur, femme de ménage lesbienne, etc.

Mais, élaboré en douze versions successives, le scénario ludique – avec comme morceau de bravoure une séquence de viol « comique » de douze minutes – bascule soudain vers l'eau-forte, vers une satire plus noire, avec l'arrivée d'un personnage extravagant et métaphorique que joue Victoria Abril. Andrea la balafrée, la femme-caméra, la mante religieuse cathodique moulée dans un costume sexy et maléfique de Jean-Paul Gaultier.

Productrice de l'émission « Aujourd'hui le pire », Andrea va filmer en direct jusqu'au viol de Kika. *« Jamais*, dit Almodovar, *il n'y a eu autant d'images de la misère des autres. Mais jamais l'homme n'a été plus exempté de s'en préoccuper par le seul fait qu'on la lui donne à regarder. »*

Ainsi se poursuit, plus morale que des observateurs désinvoltes voudraient le faire croire, l'œuvre singulière et généreuse de Pedro Almodovar, qui a su incarner la Movida, la renaissance espagnole et lui survit magnifiquement.

Lire l'article de DANIÈLE HEYMANN dans « le Monde Arts et Spectacles » page 9

Retard pour l'alliance commerciale nord-américaine

La création d'une zone de libre-échange nord-américaine (ALENA) entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique est retardée. L'accord achoppe sur les questions d'environnement et de protection sociale, annexes du traité, que les Etats-Unis voudraient assortir de la possibilité de sanctions commerciales. Le Canada oppose un refus de principe, et le Mexique conteste les suggestions américaines.

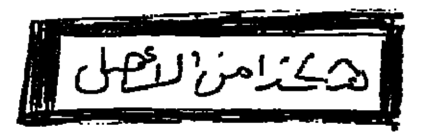
page 16

La nouvelle loi sur les contrôles d'identité entre en vigueur

La loi relative aux contrôles et vérifications d'identité a été publiée, mercredi 11 août, au *Journal officiel*. Vivement critiqué à gauche, ce nouveau dispositif juridique, qui n'a pas été substantiellement remis en question par le Conseil constitutionnel, renforce les possibilités de contrôles, tant en matière de police judiciaire que de police administrative.

page 12

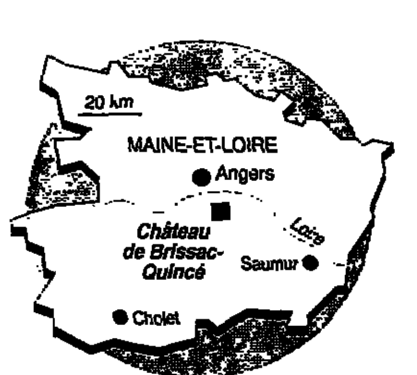
A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



RENCONTRES DE FRANCE

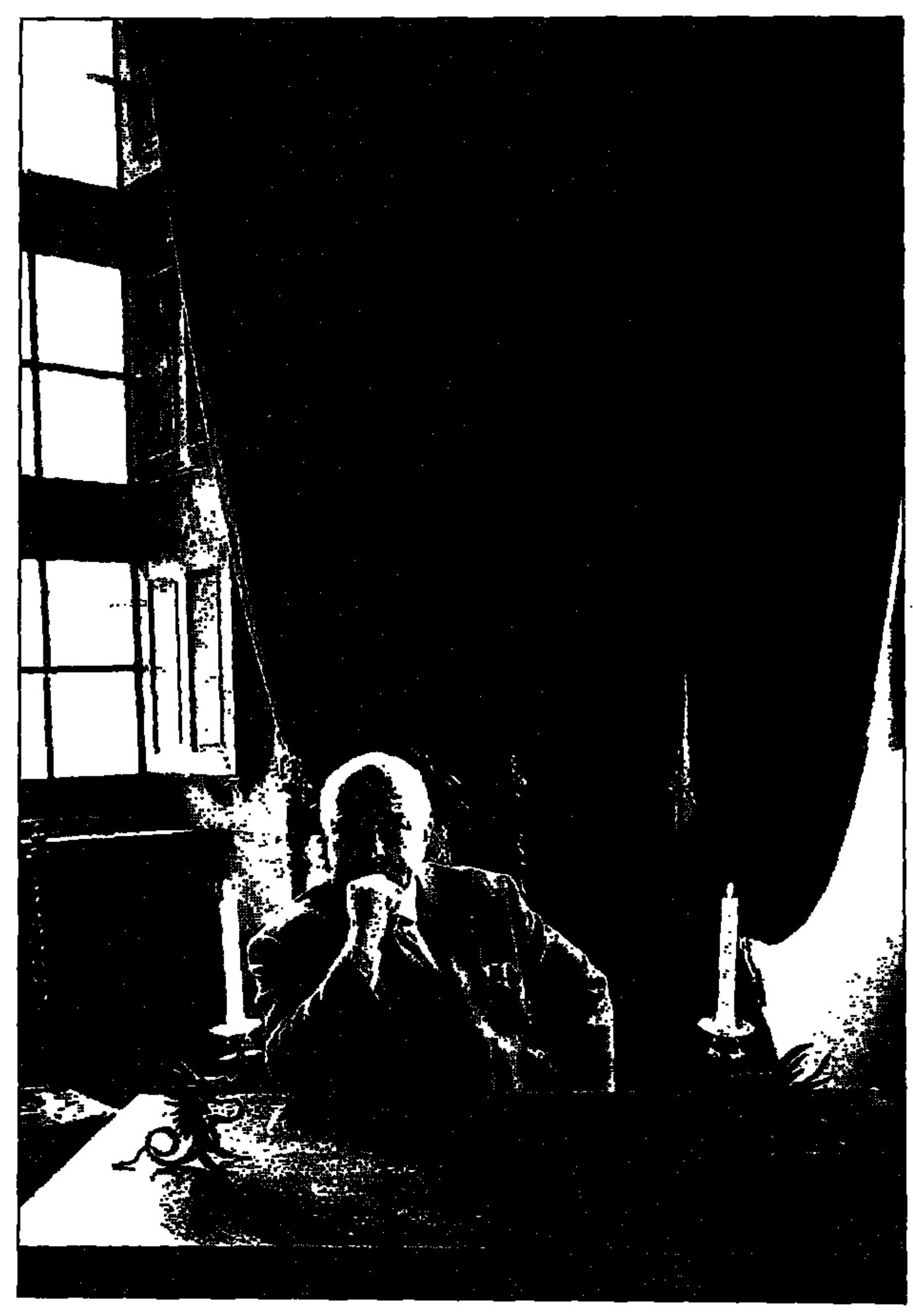
PAR DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

PHOTO : MARIE-LAURE DE DECKER



3. – Bienvenue au château de Brissac

Le duc se souvient très bien du jour où sa sœur lui a annoncé, alors qu'il avait huit ans : « Tu vois, le château, maintenant, il est à toi. » Il se souvient avoir regardé les tours, le donjon, les cheminées italiennes et s'être senti tout d'un coup écrasé.



IL est vrai que entre deux visites du public les lustres vénitiens, les fresques héroïques et les lits à baldaquin retrouvent leur siècle et le silence. Eteints. Que la bouteille de Volvic posée sur le guéridon de la chambre des Chasses est un modeste clin d'œil au milieu des armoires galbées, des armures de chevaliers, des meubles à secrets, des coffres sculptés. Que, excepté les chauves-souris qui déclenchent le signal d'alarme la nuit, les tours et le donjon, la chapelle et le théâtre à l'italienne, les caves et la prison, les chambres, les salons, les escaliers demeurent vides, immenses, sans écho. Sept étages, deux cent trois pièces, *« un gratte-ciel ! »* avait coutume de dire feu le duc Pierre. Et ces maréchaux, ces marquis, ces duchesses, ces regards inutiles, ces poses affectées, immobilisés à jamais dans des pastels et des peintures signées?

A moins de voir Pierre-Emmanuel claquer la porte du salon Doré, le casque de moto à la main, dix-huit ans et le blouson de cuir râpé, traverser en toute hâte sans un regard pour la cheminée Louis XIII, les fauteuils Louis XV (*« tapissé au petit point »*) ou le plafond aux mille sculptures, rehaussé d'or. Le voir s'engouffrer dans le fumoir et mettre *« NRJ à fond la caisse »*, comme il dit, alors que la gouvernante, Nicole de Verteuil, passe l'aspirateur en chantant des airs traditionnels (elle appartient à la chorale de Murs-Erigné). De le voir tourner aussi autour de Jane la cuisinière, quatre-vingt-trois ans et *« soixante ans de service au château »*, en dansant, en l'embrassant, en l'étourdissant par des *« mamie, mamie, ta bouffe, hummm, ta bouffe est excellente ! »*. Et elle, les yeux brillants, tente d'échapper au vol du bourdon : *« T'es un bon gars, tu sais, tu m'as fait enrager autrefois, mais t'es un bon gars »*.

IL suffit peut-être d'entendre la duchesse dire *« merde »*, la surprendre *« en pleine migraine »*, la voir aller aux quatre coins de la pièce, avec ses cheveux gonflés, son tailleur et ses bas résille – *« toujours un truc à faire ! »* –, de l'entendre décrocher le téléphone : *« Allô ? Oui, c'est la duchesse. La duchesse, elle-même, oui, la duchesse. C'est toi, Régine ? Excuse-moi, je suis en conférence »*, puis décacheter l'enveloppe qui accompagne les fleurs qu'on vient de lui livrer : *« Pratiques, ces petits mots juste signés d'un prénom. Un mal fou à savoir qui c'est... »*. Et, au bout de quelques secondes : *« Mais oui, bien sûr... C'est cette personne à qui j'ai fait donner un bijou pour la remercier de son extrême dévouement. »*

Il faudrait aussi guetter le marquis Charles-André, trente ans, fils du duc et de la duchesse et frère de Pierre-Emmanuel, attendre qu'il sursaute dans son bureau au rez-de-chaussée de la tour sud – *« Vite, ils vont passer à table ! »* – et l'accompagner montant les escaliers quatre à quatre, déboulant essoufflé pour annoncer sur un ton inimitable, déliant soigneusement chaque syllabe : *« Bienvenue au château de Brissac ! »* devant un parterre de personnes âgées médusées, la tête collée au plafond. *« Vous êtes ici dans la grande galerie des portraits, les portraits de mes ancêtres. »*

RACONTANT Les aventures de la veuve Clicquot, dont l'arrière-petite-fille est devenue son arrière-arrière-grand-mère, faisant la sourde oreille aux mouvements d'humeur (*« Il fait froid ici »*, *« Où est-ce qu'on se met ? »*), s'en amusant presque – autant d'incongruité ! – tout en départageant l'Amicale des retraités de Poitiers : *« Alors, il y a un groupe qui a choisi un kir en plus du menu, et l'autre qui a un menu simple. »*

Il suffit de revenir au fumoir, où le conservateur du département et deux bénévoles, tous membres fondateurs des Amis du château de Brissac, collent les enveloppes et expédient les cartons d'invitation. *« Le duc d'Albe vient prononcer une conférence sur l'impératrice Eugénie. Il arrive de Madrid par le train. Il ne supporte pas l'avion. »* La duchesse s'apprêtant à emmener Ramsès chez le vétérinaire *« pour se faire opérer du nez, pauvre Ramsès, si adorable petit chien, moitié carlin, moitié shih-tzu, un beau mélange, vous savez, je lancerais bien la race, mais c'est extrêmement compliqué »*.

Le duc arrivant, légèrement agacé : l'un des visiteurs a une nouvelle fois inversé les flèches des toilettes. *« un jour, ils s'étaient tous retrouvés sur la terrasse »*, se souvient Pierre-Emmanuel, *« éclaté de rire »*. Le marquis avouant une folle envie de soirée parisienne, il prendra le TGV ce soir, sera de retour dès demain matin. Une femme de chambre, revenant du banquet : *« Ils sont très émus, une petite dame m'a confié, les larmes aux yeux :* « Avoir travaillé toute une vie et vivre un moment comme celui-là, inoubliable, c'est gravé, je le raconterai à mes petits-enfants », *m'a-t-elle dit. – Formidable ! »*, répond le marquis. *« Cette fois-ci, ils entrent dans les appartements privés »*, dit la duchesse. *« Non, ce n'est pas ici »*, répondra-t-elle à l'imprudent sur le ton de l'extrême courtoisie.

Il suffit sans doute d'un peu de tout cela pour que règnent dans quelques pièces du château, autant dire une grotte au pied d'une montagne, une impression de variété, de fantaisie, un *« mouvement perpétuel »*, un brin de gaieté, tout ce que le duc résume par une formule qu'il trouve délicieuse pour la répéter aussi souvent : *« Ici, c'est un peu comme le caravansérail. »*

De la vie, il faut que ce château vive ! *« C'est notre obsession à tous »*, confirme le marquis. Souvent Pierre-Emmanuel grimpe sur les toits pour interroger Laurent, un ami du village – *« avec qui il déconne à mort »*. Il jouera l'air de *l'Attaque* à la trompe de chasse pour lui demander s'il a envie *« d'une virée à Angers »* (à quinze kilomètres du château), si Laurent répond par *la Retraite manquée*, *« c'est qu'il ne peut pas »*, l'air de *la Vue* signifiant qu'*« il a envie de boire un coup ici »*.

Le duc, François, revient de Croatie. Maître général des hospitaliers de Saint-Lazare de Jérusalem, il est allé en délégation apporter médicaments et nourriture près des lignes de combat : *« Ces snipers, ils ont une manière de vous allumer !* s'exclame-t-il devant une tapisserie des Gobelins. *C'est effrayant de voir une sauvagerie pareille. Ils s'écharpent, ils se violent, c'est fou. »* La duchesse, Jacqueline, également du voyage, y a vu aussi *« un monde très en souffrance »*. Elle poursuit : *« C'est étrange, me direz-vous, mais j'ai trouvé les Allemands de l'Est, que nous avons visités l'an dernier, beaucoup plus tristes. En Croatie, les gens nous ont accueillis avec un enthousiasme ! Ils souriaient, ils ont mis de la musique. D'ailleurs, j'ai insisté pour ne pas danser, ce n'était pas ma place. »*

La duchesse a *« mille activités »* – *« Autrefois, on m'appelait la marquise courant d'air. »* Souvent, elle *« déjeune d'une cuillère à soupe de purée de carotte »* et démarre sa voiture en trombe sur le gravier de la grande cour pour visiter un malade *« à 90 % handicapé »* à l'hôpital d'Angers. Présidente de l'Association d'entraide à la noblesse française du Maine-et-Loire, elle vérifie aussi *« la validité des titres, les lignées, les descendances des uns et des autres ; comme vous l'imaginez, il y a beaucoup de faux »*. Au château, elle s'adonne à la tapisserie. Quelques heures de pose aussi *« avec Ramsès »* pour l'exécution de son portrait. Et puis, sa *« grande passion, la prière*, annonce-t-elle assise dans son fauteuil, en levant presque instinctivement une jambe pour regarder le bout de son mocassin. *Je fais des actions de grâces continuelles dans le parc, au château... »*.

TITULAIRE d'une maîtrise de théologie, auteur du livre *la Puissance de Dieu dans la faiblesse*, la duchesse a préféré arrêter le cheval et la chasse à courre – *« pourtant j'en raffolais »* – pour préparer ses conférences et travailler la Bible. Parce que *« la parole de Dieu ne se réchauffe pas »*, dit-elle. Parfois, elle y débusque des proverbes amusants, celui-ci par exemple, qu'elle *« adore »* : « Mieux vaut habiter sur le pignon d'un toit que d'épouser une femme criarde ». *« C'est merveilleux, non ? »*.

Le duc est *« très ami »* avec le duc de Richmond, *« sans doute à cause du même itinéraire »*. Le duc se souvient très bien du jour où sa sœur lui a annoncé, alors qu'il avait huit ans : *« Tu vois, le château, maintenant, il est à toi. »* Il se souvient avoir regardé les tours, le donjon, les cheminées italiennes et s'être senti tout d'un coup écrasé. Petit garçon, il trouvait déjà qu'Alphonse, le maître d'hôtel, *« était si terrifiant »*... Puis le duc a grandi, il habitait Paris et commençait à faire carrière dans la banque quand il a épousé la duchesse et a décidé de reprendre le flambeau en 1959, d'entretenir et de faire vivre la demeure, d'aller s'exiler à Brissac, *« moi qui ne connaissais pas la vie de province »*, et d'animer autant que faire se peut *« le château le plus haut de France »* en y faisant brûler des lampes à pétrole, quelques feux de cheminée. Un devoir, une obligation : Brissac est habité sans interruption par *« les Brissac »*... depuis 1502.

De son côté, le duc de Richmond avait fait de même, abandonnant sa place à la City de Londres pour regagner ses terres, à Goodswood. Les deux ducs ont eu chacun six enfants, ils ont la même passion pour les chevaux et des dispositions à transformer leur demeure privée en lieu de tourisme populaire. *« Les Anglais avaient une longueur d'avance. Ici, en France, j'ai été un des premiers à proposer des visites guidées, puis des réceptions de prestige à des particuliers ou à des entreprises. A l'époque, les gens me critiquaient :* « Quoi, il fait entrer des gens comme ça, des gens qu'il ne connaît pas ! ». *C'était un peu une révolution. »*

Qu'importe, la lignée des Brissac n'a jamais détesté une certaine pointe d'excentricité, entre le duc Artus, qui cachait des bouteilles de bourru et faisait des farces aux courtisanes de Louis XIV, et Jeanne de Say, qui contourna au début du siècle l'interdiction de chanter en public en se faisant contruire un petit théâtre dans l'une des pièces du château afin de s'y produire, tandis que sa sœur, la princesse de Broglie, ramenait un éléphant et son cornac d'Asie, lequel cornac s'était entiché du vin du pays au point d'en délaisser la bête, qu'on a dû abandonner au zoo de Vincennes...

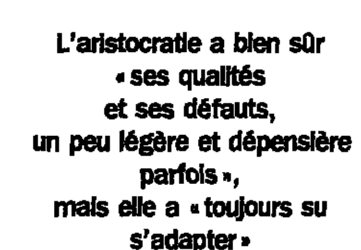
Aujourd'hui, toute l'aristocratie s'y est mise – *« même le propriétaire d'une gentilhommière veut ouvrir au public »* –, le château de Brissac est devenu une entreprise : six salariés, trente-cinq mille visiteurs chaque année, un chiffre d'affaires de 1 million de francs. *« Quand on sait que la réfection d'une cheminée coûte 900 000 francs et que nous en avons dix-sept »*, tempère le marquis Charles-André, qui a repris la gestion des affaires.

Le duc aime la variété. Président du champ de courses d'Angers, il l'a jumelé avec celui du duc de Richmond, *« cela amène un peu d'élégance »*. Il s'occupe de La Demeure historique, *« c'est un peu notre syndicat à nous, les châtelains »*, mais aussi de l'association Les Rillauds d'Anjou, les rillauds étant une spécialité charcutière locale. Il a reçu la reine mère d'Angleterre, mais aussi Charlie Chaplin, le président Pompidou, un astronaute d'une navette spatiale. Il a des amis à droite, à gauche. *« Hier les Rillauds, demain le duc anglais, c'est ça qui fait la joie de la vie. »*

POUR le duc, l'élégance n'est pas une question d'environnement. *« Mon père, prisonnier dans un camp allemand, n'avait rien changé à ses habitudes, il crevait de faim mais il respectait le cérémonial en disant à ses camarades :* « Eh bien, maintenant nous allons passer à table » *en s'asseyant sur un rail de chemin de fer, puis :* « Maintenant, nous allons passer au salon » *en s'asseyant sur l'autre rail. Exactement comme au château. »* Le duc ne se sent *« jamais enfermé dans son milieu »*, il a tout simplement *« horreur du débraillé, des nouveaux riches qui jettent l'argent par les fenêtres »*. Il faut *« maintenir une élégance mais de bon ton, avec une attention discrète : s'assurer qu'il y ait des feux de cheminée dans les chambres des invités, organiser des dîners avec un nombre de convives qui permette une conversation, une intimité, un dîner à douze personnes, par exemple »*.

L'aristocratie a bien sûr *« ses qualités et ses défauts, un peu légère et dépensière parfois »*, mais elle a *« toujours su s'adapter »*. Le duc aime bien se rappeler qu'au moment de la Révolution française *« des duchesses émigrées ont vendu des choux-fleurs sur les marchés en Allemagne »*. La France, selon lui, était *« faite pour une monarchie constitutionnelle »*, mais il n'en tire aucune amertume. Il pense que l'aristocrate doit maintenant préserver ce qu'il a de plus précieux, *« sa liberté de ton, sa capacité à émettre une opinion qui irait même à l'encontre des intérêts du corps de ceux qui l'écoutent. Une certaine bourgeoisie n'a pas cette liberté. »*

LES pas des visiteurs résonnent comme des bruits de souris sur l'immense plafond. Gilberte, le guide, entraîne ses visiteurs dans la chambre Judith, où Louis XIII se réconcilia, en 1620, avec sa mère, Marie de Médicis, puis montre les tapisseries racontant l'épopée de Don Quichotte, les campagnes d'Alexandre le Grand... Charles-André met au point un week-end chez un ami qui habite lui aussi dans un château. *« Je laisserai un message à Diane. »* Nicole de Verteuil ne se lasse pas de parler des enfants qu'elle a élevés : *« Et vous imaginez quand c'était l'heure du bain et qu'ils étaient cachés dans les sous-sols. »* Un peu psychologue : *« La seule rebelle avec son milieu et qui aime bien maintenant aller avec les bourgeois, c'est Marie-Antoinette, enfin elle préfère qu'on l'appelle Marie, elle travaille à NRJ. »*



L'aristocratie a bien sûr « ses qualités et ses défauts, un peu légère et dépensière parfois », mais elle a « toujours su s'adapter »

Jane, la cuisinière, se souvient des mariages, *« c'était gai, le château était plein »*, de la reine mère qu'elle avait mal servie en se trompant de verre *« pour le vin »*, de Louis, son mari, le maître d'hôtel qui a sauvé l'argenterie pendant la guerre. *« Il était strict sur le service et il s'inquiétait, il me disait :* « Ça se relâche, ça se relâche ! » *Je lui répondais :* « Mais que veux-tu y faire, c'est comme ça, de nos jours ! » Réflexion faite, Pierre-Emmanuel pense que *« la vie est peut-être trop facile, ici. Enfin, on a quand même toujours des emmerdements financiers. »* Il bondit à l'idée d'accompagner son père, chef d'équipage, pour une chasse à courre au chevreuil, sa préférée, *« la plus technique »*. *« Le cerf, j'aime moins, c'est un peu une grosse vache. »* L'hiver, il trouve que c'est parfois dur *« de traverser toutes les pièces pour un cachet d'aspirine, monter trois étages pour regarder la télé, cinquante-sept marches pour aller dans la chambre. Il faut s'y faire »*. C'est comme d'*« enjamber les bacs de sauce et les restes de canards qui traînent dans les couloirs les soirs de réception ; moi, ça m'amuse »*.

LA duchesse apprécie tous ces tableaux d'ancêtres, *« ces morts qui restent vivants, je les sens comme des présences amicales »*. Un jour qu'elle s'était retrouvée tout seule avec un *« tétraplégique sur les bras »* (la duchesse a été bénévole à la Croix-Rouge), elle s'était dit : *« Pense aux Brissac, à tous ces maréchaux sur les champs de bataille »*. Et ça lui *« a donné du courage »*. Elle affirme pouvoir quitter le château du *« jour au lendemain »* : *« J'y suis très attachée, et en même temps je me sens très libre. Il faut savoir être capable de donner ce qu'on possède, sinon c'est que l'on est possédé par ce que l'on a. »* Si la duchesse devait partir, elle pense qu'elle se retournerait *« une dernière fois en haut de la côte »*, elle regarderait le château, *« et puis, ce serait fini »* : la duchesse irait là *« où Dieu le veut, soigner des enfants en Afrique du Sud ou à trente kilomètres d'ici, je ne sais pas »*.

Charles-André, lui, est d'une certaine manière soulagé. *« Je me dis que ça ne va pas être moi qui vendrai le château. »* *« Je travaillais pour la filiale export de la société Luchaire, je doutais sur ce métier. J'ai réalisé que si je ne reprenais pas Brissac j'étais le maillon de la chaîne qui cassait, le seul en cinq siècles. »* Aujourd'hui, le marquis sait que sa future femme ne sera *« pas la bourgeoise qui déprime et qui espérerait se refaire une santé au château. Elle ne comprendrait pas s'il y a une crotte de chien dans le salon, une fuite d'eau qui mouille les rideaux, une chaudière qui pète à deux heures du matin »*. Souvent le marquis se dit : *« Entre toi et une femme, il y a un château. »* Puis, il se rassure : *« En même temps, il en existe encore, des femmes qui ont vécu dans des châteaux. »*

PROCHAIN ARTICLE : LES BRANCHÉS DE BEAUDUC

ÉTRANGER

Le Pamir entre deux feux

« Toit du monde » pour les Russes qui s'y installèrent à la fin du XIXe siècle, le pays est soumis à la double pression de l'opposition islamiste tadjike réfugiée en Afghanistan et du régime communiste de Douchanbé

KHOROG
(Haut-Badakhshan, Tadjikistan)

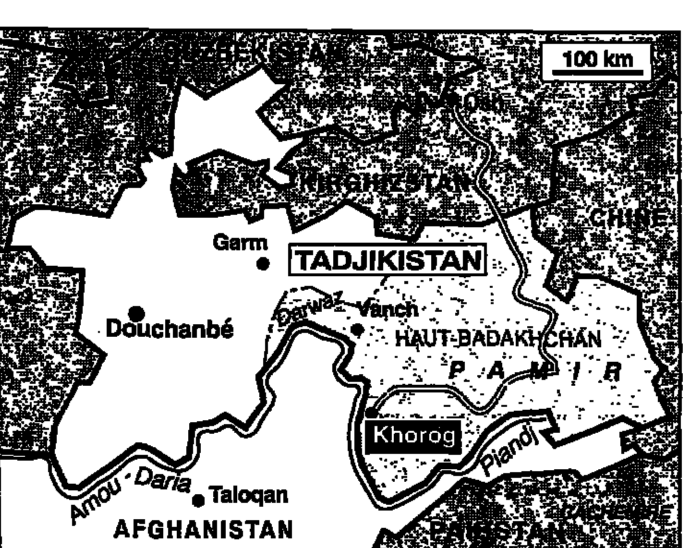
de notre envoyée spéciale

L'Histoire ici se lit dans le paysage : il suffit de comparer les deux rives de la rivière Piandj, qui sert de frontière entre le Pamir soviétique et le Pamir afghan, depuis qu'en 1895 explorateurs russes et anglais en décidaient ainsi, à l'une des étapes de leur « Grand jeu » pour s'emparer des routes de l'Inde. Du côté qui fut soviétique, il y a encore deux ans, la profonde vallée abrite une « capitale » de 35 000 habitants, Khorog – celle de la région autonome du Haut-Badakhshan, faisant partie du Tadjikistan désormais indépendant. Elle a encore son monument à la *« frontière sacrée et inviolable de l'URSS »*, sa centrale hydro-électrique, son petit aéroport et sa grand-rue, flanquée de quelques bâtiments de plus de deux étages, dont le centre administratif et une université. En face, de l'autre côté du Piandj et presque à portée de voix, l'Afghanistan paraît désert : pas de routes, pas d'électricité et juste un sentier de mules qui court à flanc de montagne, parfois creusé dans le roc, reliant deux hameaux, organisés autour de l'aire à battre.

Entre ces deux mondes, aucun barbelé : le cours bouillonnant du Piandj suffit presque partout à décourager le passage. Là où la vallée s'élargit et où les flots se calment, il y a bien des postes-frontière, mais ils ne dissuadent plus personne : ni les vaches, ni leurs bergers, ni quiconque veut bien se donner la peine de traverser, à pied ou sur des chambres à air.

« Avant, ce sont les Afghans qui voulaient venir ici, pour avoir à manger. Maintenant ce sont les Tadjiks qui vont là-bas pour chercher des armes, de la drogue et des dollars. » Anatoli est désabusé. Officier russe des gardes-frontières, suffisamment bien payé pour rester ici encore quelque mois, il sait qu'il vit la fin d'une époque : *« On n'a plus d'essence*, dit-il, *pour patrouiller en blindés le long du Piandj, et on n'y va plus autrement, c'est trop dangereux. »*

Même avant qu'il ne soit happé dans le conflit tadjik, le Pamir importait 80 % de sa consommation, notamment l'essence et la farine. Grâce aux efforts de gens comme Farough, chauffeur de camion sur l'unique route qui relie désormais le Pamir au monde extérieur – en l'occurrence à Osh, au Kirghizstan, à 700 kilomètres de Khorog. Une deuxième route existe, reliant Khorog à sa capitale



de tutelle, Douchanbé. Mais celle-ci est officiellement impraticable pendant huit mois l'hiver. Et cette année, elle n'a pas été réouverte du tout, à cause des combats.

Réfractaires à l'islamisme

Les « forces d'autodéfense du Haut-Badakhshan » bloquent en effet l'avancée sur cette route des « forces gouvernementales » de Douchanbé (*le Monde* du 17 juillet). Ces dernières avaient participé aux chasses à l'homme, visant toute personne ayant l'allure d'un Pamiri ou d'un Garmi (région du piémont du « Toit du monde »), dans la capitale en novembre dernier. A Khorog, on affirme que 2 000 Pamiris auraient ainsi péri, lorsque la guerre civile de six mois entre Tadjiks fut suspendue par l'intervention de forces russes et ouzbèkes aux côtés des clans qui s'affirmaient « communistes », et toutes les familles de la ville sont en deuil. Cela provoqua la fuite des Tadjiks originaires du Pamir ou de Garm, civils et combattants, mobilisés sous la bannière des « islamo-démocrates » : ils se réfugièrent pour moitié en Afghanistan, pour moitié au Pamir.

Ce qui fait que le « Toit du monde », qui nourrissait déjà avec peine, grâce au budget soviétique et aux efforts des camionneurs comme Farough, ses 175 000 habitants, en compte désormais 80 000 de plus. Cette population a survécu cet hiver grâce à de la farine amenée par la route d'Osh – une opération financée, non plus par Moscou, mais par la Fondation Agha-Khan.

Car les Pamiris sont ismaéliens, de cette branche du chiisme qui révère en l'Agha Khan son quarante-neuvième imam. Leurs ancêtres, qui furent zoroastriens, adoptèrent en effet ce rite particulier de l'Islam, ouvert et anti-formaliste, qui s'élève contre toute confusion entre foi et politique. Ce qui ajoute un élément fondamental au particularisme, vis-à-vis des autres Tadjiks, de ces montagnards qui parlent généralement, non seulement le farsi (tadjik) et le russe, mais aussi une de leurs six langues natales – des dialectes du vieux persan qui se rapprochent le plus de la langue de l'Avesta.

Dans les rues de Khorog, comme dans les villages de montagne, les femmes, non seulement ne sont jamais voilées, mais participent à égalité à la vie sociale. Les Pamiris n'ont ni mosquées ni mollahs : juste des maisons de prières, construites au-dessus des villages, là où les torrents jaillissent de la montagne. Un singularisme qui les oppose donc aux Tadjiks sunnites du reste du pays. Et qui les rend totalement réfractaires à l'islamisme, contrairement aux ressortissants des vallées de Garm. Ces sunnites des vallées de l'Ouest sont majoritaires parmi les réfugiés en Afghanistan, dont la lutte armée est activement soutenue par les partis intégristes afghans, c'est-à-dire surtout, actuellement, par Hekmatyar et ses réseaux arabes.

Trafic de drogue et ventes d'armes

Cette résistance armée tadjike islamiste veut, bien sûr, prendre pied au Pamir pour ouvrir un deuxième front contre le régime de Douchanbé. Ce qu'elle a partiellement réussi à faire, aux abords de la vallée de Garm où elle est mêlée aux « forces d'autodéfense du Pamir », dans les villages visés par les bombardements menés, le 3 août, par les forces de Douchanbé et surtout leur grand protecteur : l'armée ouzbèke.

Face au régime de Douchanbé, beaucoup, même au Pamir, pensent que leur seul salut est dans les armes. Un camp qui englobe aussi, malheureusement, les trafiquants de drogue de Khorog – ceux qui vont en Afghanistan prendre la marchandise, la vendent à Moscou ou ailleurs et retournent en Afghanistan acheter des armes. C'est pratiquement le seul moyen pour le Pamir d'en acquérir, mais c'est un circuit qui jette ceux qui s'y adonnent dans les bras des partis afghans financés par le trafic d'opium, lesquels exigent en retour au moins un semblant d'adhésion à leurs *credo* intégristes.

Alex, jeune Tadjik de mère russe rencontré sur le front, est un des commandants des « forces d'auto-défense » du Pamir. Jovial et astucieux, il ne cache pas l'origine de sa fortune, d'ailleurs de notoriété publique. Assis aux pieds de sa femme, qui l'a rejoint dans ce village à moitié détruit et qui sera encore bombardé le 3 août, il s'amuse des simagrées des « barbus » avec lesquels il traite de l'autre côté. *« Mais j'aime mieux ça*, dit-il, *que de voir mon peuple mourir de faim, être massacré jusqu'au dernier, ou contraint de fuir justement chez ces barbus ! »*

Le cercle risque donc de se refermer sur les habitants du Pamir qui réclamaient pourtant depuis six mois au gouvernement de Douchanbé – qu'ils reconnaissent toujours théoriquement – des armes pour former un bataillon capable d'interdire le passage aux islamistes tadjiks présents de l'autre côté de la frontière.

Douchanbé ne leur a pas fait confiance et les Russes n'ont pas jugé bon, ou n'ont pas eu le loisir ou la présence d'esprit, de le faire eux-mêmes. Il est à craindre qu'aujourd'hui, quand Moscou parle de la nécessité de négocier tout en continuant de bombarder les *« bandits »* d'Afghanistan – et la population alentour, – les choses n'aient guère évolué.

SOPHIE SHIHAB

Les « casques bleus » de Boris Eltsine au Tadjikistan

MOSCOU

de notre correspondant

L'armée gouvernementale tadjike a affirmé avoir pris le contrôle, lundi 9 août, du col stratégique de Khabourabad, sur la route qui relie Douchanbé à la province autonome du Haut-Badakhshan. Selon les porte-parole du pouvoir néo-communiste en place à Douchanbé, ce succès met un terme aux opérations militaires déclenchées, le 1er août, officiellement destinées à permettre l'acheminement d'un *« convoi d'aide humanitaire »* vers le chef-lieu du Haut-Badakhshan, Khorog, et qui ont permis *« l'anéantissement de trois groupes de bandits de l'opposition »*.

Les autorités du Haut-Badakhshan donnent, elles, une version très différente des événements, et indiquent que leurs *« forces d'autodéfense »* ont accepté *« unilatéralement »* de s'éloigner de la route. Elles avaient protesté ces derniers jours contre les bombardements opérés, selon les sources locales, par des avions ouzbeks, alors même que les dirigeants d'Ouzbékistan et de Russie ont en principe dénoncé l'offensive lancée en direction de cette région autonome par le pouvoir tadjik qu'ils soutiennent.

Les responsables du Haut-Badakhshan (Haut-Pamir) craignent que ces opérations militaires soient le prélude à une remise au pas de la province et à un nettoyage sanglant, à base ethnique ou clanique, semblable à celui qui a été effectué dans la région de Douchanbé après la chute de la capitale, l'hiver dernier. L'envoi du convoi d'aide alimentaire par cette route de haute montagne, qui devrait être à nouveau coupée par la neige dès le mois de septembre, ne serait ainsi qu'un prétexte, affirme-t-on de source proche de l'opposition. Pour compliquer le tout, le convoi a d'ailleurs été attaqué par des formations armées du Front national, celles-là mêmes qui ont permis le retour des communistes à Douchanbé mais échappent plus ou moins au contrôle du pouvoir central.

Entretiens tadjiko-afghans

Dans le même temps, le président tadjik, Emomali Rakhomonov, à peine revenu de Moscou, où il avait été sommé de s'engager dans la voie des négociations avec l'opposition, a entamé des conversations avec le ministre afghan des affaires étrangères, Hedayat Amin Arsala, venu à Douchanbé pour évoquer la question des réfugiés et de la frontière.

A Moscou, Boris Eltsine a confirmé mardi que les présidents d'Ouzbékistan, du Kazakhstan et du Kirghizstan s'étaient engagés, lors de leur récente rencontre dans la capitale russe (*le Monde* du 10 août), à envoyer *« au moins un bataillon chacun »* pour participer à la protection de la frontière, essentiellement assurée par les troupes russes. Au total, les effectifs déployés à la frontière seront *« pratiquement doublés »*, a expliqué Boris Eltsine. Le président russe a aussi donné un aperçu de sa manière de voir les choses, en ajoutant : *« On va leur mettre des casques bleus sur la tête, et ils deviendront des forces d'interposition. »*

Toujours à propos de sa récente rencontre avec les présidents des pays d'Asie centrale ex-soviétique (Turkménistan excepté), M. Eltsine a indiqué que *« beaucoup d'Etats, en particulier d'Asie centrale, tendent vers la Russie. Nous ne les repoussons pas, et nous nous efforçons de créer une sorte de confédération, avec en vue l'intégration »*. Poursuivant dans la même veine, M. Eltsine a déclaré que *« beaucoup d'Etats indépendants sont rassasiés de souveraineté et commencent à comprendre que, sans la Russie, personne ne les prendra dans les bras »*.

En dépit de ces propos, les résultats du sommet de Moscou sont peut-être moins univoques qu'il n'y paraît, en particulier en ce qui concerne la création d'une *« zone rouble d'un type nouveau »*, aux conditions voulues par la Russie. Avant de quitter la capitale russe, le président kazakh Noursoultan Nazarbaev *avait ainsi laissé entendre que le* maintien de son pays dans la zone rouble serait provisoire. Mardi, le président du Parlement kazakh, M. Abdildin, a été encore plus catégorique : *« Une monnaie propre est un attribut de la souveraineté nationale, et il ne faut même pas se poser la question de son utilité. La seule question est celle du temps nécessaire à son introduction. »*

JAN KRAUZE

□ **Cinq gardes-frontières russes enlevés.** – Des rebelles islamistes tadjiks ont pris en otage, mardi soir 10 août, cinq gardes-frontières russes qu'ils détiennent dans un village en Afghanistan, après avoir attaqué un camion transportant une douzaine de gardes-frontières près de Kurgovat (centre-sud du Tadjikistan), ont annoncé mercredi des responsables tadjiks. Trois gardes-frontières ont été blessés. – *(AFP.)*

□ **RUSSIE : démission du maréchal Chapochnikov.** – Le maréchal Evguenni Chapochnikov, chef du Conseil de sécurité russe, organe consultatif auprès du président Eltsine, a présenté sa démission, a indiqué mardi 10 août l'agence Interfax sans en préciser les raisons. Il y a deux mois, le maréchal s'était jugé *« humilié »* par les députés conservateurs, qui avaient refusé d'entériner sa nomination. – *(AFP, Reuter.)*

TURQUIE : après les otages français

Les deux touristes anglo-saxons ont été libérés par les séparatistes kurdes

Vingt-quatre heures après les quatre touristes français détenus dans l'est de la Turquie (*le Monde* du 11 août) par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Tania Miller, l'infirmière australienne, et David Rowbottom, l'ingénieur britannique, ont été libérés au cours de la nuit du mardi 10 au mercredi 11 août, dans des conditions similaires, dans la région de Tatvan. Dans un communiqué, le gouvernement français, qui s'était félicité de la libération des otages français et avait remercié les autorités turques, a « réitéré sa totale condamnation de toute forme de terrorisme et sa dénonciation de toute prise d'otages ».

ISTANBUL

de notre correspondante

En route pour un tour du monde à bicyclette, les jeunes gens avaient *été enlevés, le 5 juillet dernier*, près du mont Nemrut. Peu après minuit, ils ont été abandonnés dans une forêt par leurs ravisseurs, qui leur ont indiqué le chemin jusqu'à la route principale. Un véhicule qui passait les a amenés jusqu'au poste de police le plus proche. Tout comme les quatre Français, ils devaient se rendre à Van dans la matinée de mercredi et y prendre l'avion pour Ankara dans l'après-midi. Le PKK espérait à la fois attirer l'attention de la communauté internationale sur sa cause et porter un coup à l'industrie du tourisme turc en enlevant ces touristes.

Tensions au sein du PKK

L'heureux dénouement de cette prise d'otages, après des semaines de tension, ne peut cependant pas faire oublier les souffrances causées à ces touristes innocents et à leurs familles. Les Français libérés mardi ont retrouvé leurs épouses à Ankara.

Un examen médical a confirmé que leur santé n'avait pas été affectée par les conditions de leur détention. Ils ont célébré leur libération au cours d'un repas à l'ambassade de France. Les quatre hommes ont déclaré qu'ils souhaitaient revenir en Turquie.

L'ambassadeur de France à Ankara, François Dopffer, a recommandé à tout touriste se rendant en Turquie d'éviter la zone où ont lieu les opérations militaires et surtout de ne pas voyager de nuit. M. Dopffer a souligné que le gouvernement français n'avait eu aucun contact avec les ravisseurs. C'est à la demande des familles que M. Ismet Imset, du *Turkish Daily News* et l'organisation Médecins du monde avaient déployé des efforts de médiation.

Les contacts des médiateurs avec le PKK et les divers communiqués publiés par les représentants européens du PKK au sujet des otages – parfois contradictoires – ont également révélé la complexité de l'organisation séparatiste. Le nom d'Abdullah Ocalan, jusqu'ici dirigeant incontesté du mouvement, n'a pas été mentionné en relation avec la prise d'otages, alors que celui de Cemil Bayik, commandant de l'ARGK – la branche armée du PKK – était fréquemment cité. Ce développement tend à confirmer les rumeurs de tension au sein du PKK, rumeurs qui avaient commencé avec l'attaque de Bingöl le 24 mai dernier. Cette opération, qui avait causé la mort de plus de 30 soldats turcs et avait mis fin au cessez-le-feu du PKK, semblait avoir été lancée sans l'approbation d'Abdullah Ocalan et avait fourni les premières indications d'une politique divergente parmi les séparatistes kurdes.

La Turquie semble également à la recherche d'une nouvelle politique. Selon l'agence Reuter, 1 015 personnes ont trouvé la mort dans le Sud-Est anatolien depuis la fin du cessez-le-feu. Pour reprendre le contrôle des opérations dans la région, dominée par l'armée, Tansu Ciller, le nouveau premier ministre, a récemment annoncé une augmentation du nombre des membres des *« forces spéciales »*, des unités de commando placées sous la responsabilité du ministère de l'intérieur qui seront entraînées spécialement pour lutter contre les séparatistes kurdes.

Dans le Sud-Est, les opérations se poursuivent. Huit personnes ont trouvé la mort mardi lorsque le PKK a ouvert le feu sur un minibus. Par ailleurs, un correspondant du quotidien pro-kurde *Ozgür Gündem*, M. Ferhat Tepe, âgé de dix-neuf ans, enlevé récemment, a été retrouvé mort lundi. C'est le sixième correspondant de ce quotidien tué dans des circonstances mystérieuses depuis mai 1992.

NICOLE POPE

□ **ALLEMAGNE : 588 personnes tuées en tentant de franchir le « mur ».** – 588 personnes ont trouvé la mort en tentant de franchir le mur de Berlin ou la frontière de l'Allemagne de l'Est. Les recherches menées depuis la réunification allemande ont conduit à réviser à la hausse le bilan des victimes. Elles ont été tuées en majorité par l'explosion de mines, ou par le déclenchement *d'installations automatiques de tirs*. D'autres ont été abattues par des gardes-frontières, se sont noyées, ont été tuées par des véhicules ou des bateaux, sont mortes de crise cardiaque ou se sont suicidées avant d'être reprises. – *(AFP.)*

□ **PAYS-BAS : un cimetière militaire profané par des néonazis.** – Une centaine de tombes et des monuments d'un cimetière militaire du Commonwealth, situé à Nimègue, dans l'est du pays, ont été profanés par des néonazis. Des croix gammées et des symboles nazis ont été peints sur les tombes. Sur un monument placé devant l'entrée du cimetière a été inscrit : *« Heil Hitler ! »*. A d'autres endroits, les profanateurs ont inscrit *« Dood Turken ! »* (« Tuez les Turcs ! ») ou, en allemand, *« Auslander raus ! »* (« Les étrangers dehors ! »). – *(AFP.)*

BOSNIE-HERZÉGOVINE : après les menaces de frappes aériennes de l'OTAN

Les Serbes mettent en garde contre l'escalade de la guerre et la Russie réitère son opposition au recours à la force

Les Serbes bosniaques, dont la présence militaire continue sur le mont Igman, au-dessus de Sarajevo, empêche la reprise des négociations de paix à Genève, ont menacé, mardi 10 août, de plonger la Bosnie *« dans le chaos »* en cas de raids de l'OTAN contre leurs positions. Radovan Karadzic, leur chef politique, a agité la menace de représailles et d'une *« énorme escalade militaire »* en cas d'intervention de l'OTAN contre ses forces. Il a en outre soutenu que ses unités pouvaient se retirer *« à tout moment du mont Igman »*, mais à condition que la FORPRONU envoie suffisamment de « casques bleus » pour remplacer les soldats serbes : *« Nous pouvons nous retirer en deux heures, mais la FORPRONU n'est pas prête »*, a-t-il dit.

Revenant sur les menaces de frappes aériennes brandies par l'Alliance atlantique, Radovan Karadzic a accusé l'OTAN *« d'être responsable de l'échec de la conférence de Genève »*, en affirmant que le président musulman bosniaque, Alija Izetbegovic, ne voulait plus négocier sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine dans l'espoir de raids aériens de l'OTAN sous l'égide de l'ONU. *« Nous prenons au sérieux la menace de frappes aériennes »*, a ajouté M. Karadzic, mais en indiquant que son armée *« se défendrait par tous les moyens. Il n'y aurait plus de discussions, mais une énorme escalade, le chaos et on ne pourrait plus rien contrôler »*.

Les deux médiateurs internationaux, David Owen (CEE), et Thorvald Stoltenberg (ONU) se sont montrés satisfaits, mardi, que l'OTAN ait subordonné des attaques aériennes contre les positions serbes « étranglant Sarajevo » à l'appréciation du secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali.

Pour sa part, la France estime qu'une action de force de l'OTAN contre les Serbes de Bosnie pourrait faciliter la conclusion d'un accord diplomatique à Genève. *« Je crois que ces moyens militaires permettront d'assurer les pressions politiques qui devraient enfin permettre un accord à Genève »*, a déclaré, mardi, Alain Lamassoure, ministre des affaires européennes, sur Radio-France international. *« Nous insistons beaucoup pour que ces moyens militaires ne soient mis en œuvre que sous contrôle de l'ONU, sous décision de l'ONU et de manière à renforcer le processus de négociations politiques qui a lieu au même moment à Genève. »* La France, a-t-il précisé, *« a insisté sur deux choses : d'abord la nécessité d'avoir des zones de sécurité dans lesquelles peuvent se regrouper les populations, essentiellement les Musulmans bosniaques, qui sont les plus menacées et dans lesquelles leur sécurité soit authentiquement assurée. Deuxièmement, nous avons voulu qu'il y ait des moyens militaires, permettant notamment aux forces de l'ONU de riposter et d'engager des actions de représailles si les zones de sécurité étaient menacées »*.

Aux Etats-Unis, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a répété que l'OTAN était maintenant prête à engager une *« action énergique »* contre les Serbes si ceux-ci ne mettaient pas fin à leurs agressions.

Et le secrétaire général de l'Alliance, Manfred Wörner, a dit ne pas douter que le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, autorise des raids aériens en cas de nécessité.

« Un seuil dangereux »

Mais la Russie a fait comprendre qu'elle voyait d'un mauvais œil les frappes aériennes en annonçant que son ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, prenait contact mardi avec les dirigeants de l'ex-Yougoslavie et des Etats-Unis en vue de prévenir un recours à la force extérieure dans les Balkans.

Andreï Kozyrev a souligné le souci de Moscou de favoriser un règlement de la crise yougoslave par des moyens politiques et son *« opposition à l'usage de la force »*. *« L'évolution récente observée en Yougoslavie même, à Bruxelles et aux négociations de Genève, montre que la crise est parvenue à un seuil dangereux*, a dit son porte-parole, *l'important est maintenant de prévenir des actes incontrôlés à l'intérieur de la Bosnie, qui pourraient servir de prétexte à des opérations hostiles. »*

Enfin, à l'occasion d'une visite en Espagne, le vice-premier ministre yougoslave, Zelko Simic, a mis en garde l'OTAN contre le déclenchement de raids aériens sur des positions serbes : *« Cela ne ramènera pas la paix en Bosnie et aura pour seul effet d'élargir le conflit. »* – *(AFP, Reuter.)*

Controverse après l'évacuation de la petite Irma

Le HCR rappelle que trois enfants meurent chaque jour à Sarajevo

GENÈVE

de notre correspondante

Irma Hadzimuratovic, la fillette de cinq ans gravement blessée par l'explosion d'un obus de mortier à Sarajevo, a été opérée, mardi 10 août, à Londres, par les chirurgiens qui ont ôté les éclats d'obus de son corps. Cette affaire a suscité un grand émoi en Grande-Bretagne, et Downing Street a admis que la *« pression des médias »* avait permis d'accélérer le transfert de l'enfant, qui était en danger de mort. Mardi, la presse britannique a critiqué la commission d'évacuation médicale du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qui, à ses yeux, a retardé l'évacuation de la petite Irma. A Genève, au siège de l'organisation, le HCR a récusé ces accusations, en faisant remarquer notamment que les obus serbes tuaient, en moyenne, trois enfants chaque jour et seulement à Sarajevo. Sans compter les blessés et handicapés à vie.

Au sujet de l'écho provoqué par le transfert de la petite Irma, Silvana Foa, porte-parole du HCR à Genève, nous a ainsi déclaré : *« Si vous alertez chaque jour l'attention sur le cas d'un enfant gravement blessé et en danger de mort, qui ne pourrait survivre que s'il était transporté d'urgence vers un pays offrant les facilités médicales voulues, cela nous aiderait à sauver ces gosses. Il y a au total actuellement trente-deux personnes, dont plus de la moitié sont des enfants, à l'hôpital de Sarajevo.* M[me] *Sadako Ogata* (HCR) *avait déjà lancé un appel aux gouvernements lors d'une réunion à Genève le 16 juillet, leur demandant d'accepter de recevoir ces enfants blessés et leurs familles, le temps de leur donner les soins d'urgence en se chargeant des frais. Les gouvernements ne se sont guère empressés de répondre à cet appel. »*

Parmi ces trente-deux grands blessés figurait la petite Irma, qui a finalement été accueillie en Grande-Bretagne à l'initiative de Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, qui avait été alerté par la presse. Selon certains journaux, principalement anglo-saxons, la fillette devait être évacuée d'urgence vers un hôpital étranger. Mais la bureaucratie onusienne n'aurait pas donné le feu vert nécessaire à cet effet, attendant l'avis et la décision d'une commission de quatre médecins, respectivement désignés par le HCR, l'UNICEF, l'ONU et la FORPRONU.

Les faits, tels qu'ils ont été communiqués par le HCR et confirmés par les représentants d'autres organismes humanitaires ayant leur siège à Genève, diffèrent de cette version sur plusieurs points. En fait, la petite Irma, touchée par un éclat à la colonne vertébrale, a d'abord été considérée comme intransportable. Dimanche soir, il avait quand même été jugé préférable de la faire soigner à l'étranger, mais le lundi dans la matinée elle fut atteinte de convulsions, ce qui a finalement remis son départ à l'après-midi.

ISABELLE VICHNIAC

Partis de Vénissieux pour un village bosniaque

Quatre membres d'une petite association humanitaire sont retenus depuis quatre mois par des Croates

LYON

de notre bureau régional

Farid Mazni, un Français de trente-trois ans, Chelali Benchelali, un Algérien de quarante-neuf ans, et Ulus Selami, cinquante-deux ans, de nationalité turque, membres d'une petite association humanitaire, le Comité des jeunes de Vénissieux, une commune de la banlieue lyonnaise, sont détenus, depuis le mois de mai, par les forces croates de Bosnie à Kiseljac, près de Sarajevo. Si le comité de soutien constitué à Vénissieux a pu, grâce au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), obtenir quelques informations sur ces trois prisonniers, il est sans nouvelle du quatrième membre du convoi, Nasserdine Bouima, un Algérien de trente et un ans.

Ces quatre hommes sont partis le 9 avril de Vénissieux, avec un camion et deux véhicules, dont le taxi de Farid Mazni, pour rallier le village de Pazaric. Ils avaient prévu de revenir une semaine après. Bloqués dans un premier temps, semble-t-il, à Pazaric, ils ont ensuite été emprisonnés par les forces croates, qui les soupçonnent d'être des combattants islamistes.

Depuis, le frère aîné de Farid, Kamel Mazni, entreprend de nombreuses démarches en direction de différentes organisations, comme France Libertés, du ministère des affaires étrangères et même du président de la République. *« On se sent oubliés*, regrette Kamel Mazni. *L'association est peu connue, trois de nos amis ne sont pas français, et nous sommes musulmans. Mais je certifie que nous ne sommes pas intégristes. D'ailleurs*, insiste-t-il, *si vraiment ces quatre hommes avaient voulu rejoindre les forces musulmanes, ils n'auraient pas eu besoin d'un convoi humanitaire. »*

En avril, cette petite association humanitaire organisait son quatrième convoi pour Pazaric, chargé de vivres et de médicaments recueillis par ses soins.

B. C.

□ **Fin de la marche pacifiste « Mir Sada ».** – La manifestation internationale pacifiste « Mir Sada » (la Paix maintenant) s'est terminée, lundi 9 août, par une marche silencieuse dans la ville de Mostar, sans avoir pu rejoindre Sarajevo. Un petit groupe de cinquante-huit personnes, qui avaient décidé de tenter de se rendre envers et contre tout dans la capitale bosniaque assiégée depuis seize mois par les forces serbes a dû rapidement se replier sur Vitez, en raison des combats. – *(AFP.)*

□ **Washington est hostile à la partition de Sarajevo.** – Les Etats-Unis considèrent que la partition de Sarajevo serait une négation des efforts de solution de la crise bosniaque, a indiqué, mardi 10 août, le département d'Etat, à Washington. Le porte-parole, Michael McCurry, a toutefois refusé de confirmer que le négociateur européen, lord Owen, ait fait récemment pression sur le gouvernement bosniaque, dominé par les Musulmans, pour accepter une partition « religieuse » de la capitale. – *(AFP.)*

Place de la nation

Suite de la première page

Le dire peut paraître utopique, mais il l'est davantage encore de s'imaginer que les nations pourraient vivre en paix comme si de rien n'était, alors qu'existent entre elles tant de différences qui ont vite fait de devenir des différends.

Tant de contrastes

Il y a d'abord, bien sûr, le formidable contraste des conditions matérielles, qui juxtapose, à l'Assemblée générale des Nations unies, les représentants de pays dont le PNB annuel par tête varie entre 100 et près de 30 000 dollars. Celui des dimensions : la Chine a plus d'un milliard d'habitants, les vallées d'Andorre, dernier admis de la classe, ou tel archipel des Caraïbes ou du Pacifique quelques milliers. Celui des cultures, au sens large du terme, qui intègre, notamment, idéologie et religion. Mais il y a davantage : il y a que certaines nations existent plus que d'autres, ou, du moins, d'une tout autre manière.

Prenons la France et l'Allemagne. L'une et l'autre ont naturellement idéalisé, pour ne pas dire sanctifié, leur passé. Au *Gott mit uns* (« Dieu est avec nous ») de nos voisins répond le *Gesta Dei per Francos* (« Les desseins de Dieu sont accomplis par les Francs ») de l'Ancien Régime. Mais une fois que le traité de Verdun eut, en 843, partagé entre ses trois petits-fils l'Empire de Charlemagne, les maîtres de la Francie orientale (l'actuelle Allemagne) et ceux de la Francie occidentale (l'actuelle France) ont conçu le destin de leurs peuples respectifs en termes tout à fait opposés.

Les premiers ont voulu reconstituer l'Empire romain, ou, pour mieux dire, celui de Dieu sur terre, en établissant au-dessus d'une vaste confédération de royaumes, de grands-duchés, de margravats, d'évêchés et de villes libres une monarchie impériale élective, aux prérogatives limitées. Le « Saint Empire romain » avait beau se proclamer « de la nation allemande », on parlait, du danois à l'italien et du français au slovène, toutes sortes de langues à l'intérieur de ses frontières. De toute façon, celles-ci étaient loin de coïncider avec celles du *Deutschtum*, autrement dit des territoires où, jusqu'à la Volga et aux pays baltes, on parlait allemand.

Dès le Moyen Age, en revanche, les Capétiens ont voulu maintenir et développer un royaume distinct, si distinct que pour Michelet la France était une « personne » et pour de Gaulle une « princesse des contes », et que les manuels d'histoire de la République en ont fait, à l'occasion jusqu'au grotesque, une sainte de vitrail (1). L'Allemagne n'aura succombé à la tentation nationaliste que de Bismarck à Hitler : elle l'aura payé d'un tel prix qu'elle n'a eu d'autre ambition, après sa défaite de 1945, que de se fondre dans une fédération européenne.

Le Japon, la Chine, l'Angleterre, la Pologne, la Russie, la Grèce, l'Egypte, les Etats-Unis, le Mexique, le Brésil, bien d'autres encore sont comme la France, et, même si les quatre derniers cités se sont donné des structures fédérales, des nations fortement conscientes de leur spécificité. La Turquie aussi, depuis qu'Atatürk a renversé le sultan. Assez en tout cas pour qu'on puisse parler à bon droit à leur propos d'une identité nationale : à vrai dire, chaque nation, comme chaque individu, comme chaque société, a la sienne, et l'on voit mal pourquoi tant de bons esprits, François Mitterrand en tête, trouvent au mot une odeur de soufre : à partir du moment où l'on existe, on a nécessairement une identité.

Des nations moins unies

D'autres pays ont suivi une autre voie. En pleurant leur bon roi, les nostalgiques de la nation belge ont donné le sentiment de vouloir exorciser la menace que fait peser plus que jamais sur elle l'antagonisme flamingo-wallon. Le succès des Ligues du Nord paraît sonner le glas de l'éphémère, à l'aune des siècles, centralisme italien. Felipe Gonzalez, pour se survivre à lui-même, est obligé de s'appuyer sur les autonomistes basques et catalans. Les deux Canada finiront sans doute par se dissocier, comme vient de le faire la Tchécoslovaquie. La Yougoslavie a peu de chances d'être jamais reconstituée. Le référendum qui s'est déroulé en Suisse il y a quelques mois a mis en évidence l'existence d'un désaccord profond entre les cantons francophones et alémaniques. Les tendances séparatistes se multiplient au sein de la Fédération de Russie, comme, en Inde, les heurts dits communautaires.

C'est que malgré la fréquente référence à l'Etat-nation la concordance des deux termes est loin d'être assurée. Nombreux sont, parmi les quelque cent quatre-vingt-quatre États aujourd'hui membres des Nations unies, ceux qui peuvent difficilement prétendre représenter une nation. Inversement, la nation kurde, pour ne parler que d'elle, n'a toujours pas d'État, et beaucoup d'Arabes, par exemple, demeurent convaincus qu'ils appartiennent, quelle que soit leur nationalité, à une même nation – ou à l'Islam – avant d'être citoyens ou sujets de telle ou telle de ses « provinces ».

Littré avait pris la précaution, il y a un siècle, de souligner qu'il n'y avait pas nécessairement concordance entre l'État et la nation. Il définit en effet celle-ci comme *« la réunion d'hommes habitant une même terre, soumis ou non à un même gouvernement, ayant depuis toujours des intérêts assez communs pour qu'on les regarde comme appartenant à la même race »*. On a bien lu : *« à la même race. »* S'il revenait sur terre, il lui suffirait de prendre une fois le métro pour se sentir obligé de revoir sa copie... Même en laissant de côté toute considération morale, comment parler de *« race »* française quand un citoyen sur quatre a un grand-parent au moins d'origine étrangère ?

Le sentiment d'appartenance

Sans doute faudrait-il faire en revanche une bonne place à l'essentiel : c'est-à-dire au sentiment d'appartenance à la nation dont on parle la langue, dont on suit les coutumes et sur le sol de laquelle, le plus souvent, on est né. Ce sentiment pour le moment est fort, tant il est vrai que la plupart des gens éprouvent le besoin d'avoir un minimum de racines. En tout cas, il est significatif que des marins pêcheurs aux chauffeurs de poids lourds la réaction des divers groupes sociaux concernés prenne le plus souvent une dimension nationale, même s'il leur arrive de coordonner leur action avec d'autres groupes européens, lorsqu'ils voient les intérêts français battus en brèche par le GATT, les délocalisations ou la politique agricole commune. A lui seul, le problème de l'immigration montre à quel point l'idée de préférence nationale est répandue chez les Français.

Le président de la République et son premier ministre ont beau être l'un et l'autre des européens convaincus, ils savent bien que l'Europe ne fournit pas réponse à tout, et qu'ils sont l'un et l'autre comptables vis-à-vis de la nation de la manière dont ils défendent ses intérêts. Ils l'ont montré durant la crise du SME en surmontant leurs contradictions « idéologiques » au point que l'on commence à se demander si François Mitterrand ne préférerait pas pour lui succéder un Edouard Balladur à ces candidats à ses yeux trop piaffants que sont Jacques Chirac et Michel Rocard.

Reste que, ces temps-ci, la France a réagi plus qu'elle n'a agi. Maintenant que la tempête est provisoirement retombée, et le peu qui subsiste de Maastricht par tous ratifié, le moment est certainement venu de cette *« nouvelle réflexion sur la nation »* à laquelle nous appelle, dans un livre récent, Bernard de Montferrand, conseiller diplomatique du premier ministre, qui est tenté d'y voir *« la réponse aux interrogations de notre temps »* (2).

La nation elle-même ne peut avoir réponse à tout : le protectionnisme prôné par certains tarirait nos exportations et le retour de l'Europe à ses anciennes querelles ne pourrait que diminuer encore un peu plus son poids dans le monde et accroître la tentation toujours présente de la violence. La vérité, c'est que nous avons besoin de la nation et de l'Europe, et qu'un effort reste certainement nécessaire pour définir leurs places respectives.

ANDRÉ FONTAINE

(1) Voir à ce sujet le livre-anthologie de Suzanne Citron *le Mythe national*, Les éditions ouvrières et EDI, 1987

(2) Bernard de Montferrand, *la Vertu des nations*, Hachette, 1993.

Quelques bonnes adresses pour passer un bon week-end du 15 août.

LA CANNE A SUCRE
QUAI N°1
POINTE A PITRE
GUADELOUPE
TEL.: 82 10 19
PROCHE CENTRE COMMERCIAL SAINT-JOHN-PERSE
OUVERT MIDI ET SOIR - SPÉCIALITÉS DE CUISINE CRÉOLE

Le Dome
RESTAURANT
8720 SUNSET BOULEVARD
(WEST HOLLYWOOD)
LOS ANGELES ☎ 659 69 19

Restaurant
La Goutte de Pluie
5 Rue Jules Gilly 06300 Nice

La Bodeguita del Medio
207, CALLE EMPUDADO
LA HAVANA - CUBA ☎ 661 21

AOM FRENCH AIRLINES
Saigon Floating
1 Ame Linh Square
Tel: 290 784
Ho Chi Minh City

RESTAURANT • BAR
Acajou
World Famous
Everything you've heard about ACAJOU is true!
OPEN FOR BREAKFAST, LUNCH & DINNER
RIGHT ON THE WATERFRONT
PAPEETE - TAHITI

DIMANCHE 15 AOÛT
Guyane
Restaurant Paris Cayenne
Tel. 31 76 17

HAYASHI RESTAURANT
中央区銀座 5－10－6
5.10.6. GINZA CHUO-KU - TOKYO
☎ 572.4583 - 4584

Boucan Canot
HOTEL-RESTAURANT
BOUCAN CANOT - HOTEL RESTAURANT
97434 Saint-Gilles-les-Bains - LA RÉUNION
Tél.: 24 41 20

Tum Nak Thai
THAI RESTAURANT
131 RADCHADAPISCK ROAD - BANGKOK
☎ 277 88 33
Waiters in costume, traditional dances, busboys on roller skates.

Chez Ginette
Sortie de l'Anse à l'Ane
vers les Anses d'Arlet
Tél: 68 82 94
Fort-de-France
Martinique

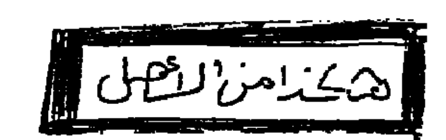
3615 AOM

AOM FRENCH AIRLINES

L'avion comme on l'aime.

Nos 174 vols hebdomadaires permettent de combiner habilement affaires et tourisme. Glissez discrètement notre sélection dans votre agenda.

DIAMANT VERT



AMÉRIQUES

Le voyage de Jean-Paul II en Amérique

A Kingston

« Rejetez les superstitions ! »

Après sa visite en Jamaïque, lundi 9 et mardi 10 août, Jean-Paul II devait se rendre, mercredi 11, à Merida, au Mexique, avant d'atteindre, jeudi 12, Denver, aux Etats-Unis.

KINGSTON (Jamaïque)

de notre envoyée spéciale

A la radio, la voix retransmise depuis la cathédrale paraît bien lointaine, mais tous ceux qui, moins handicapés, ont pu se traîner jusqu'à la petite chapelle de fortune construite en planches par les Frères missionnaires des pauvres s'efforcent d'écouter. Et que dit, mardi 10 août, la voix à l'accent étrange de ce pape venu de loin, *« le plus blanc de tous les papes »* de par son sang polonais, comme a cru bon de le préciser un journal local ? *« Rejetez les superstitions et les faux enseignements des sectes fondamentalistes »* ; ou encore, *« ignorez la voie facile de l'égoïsme, du crime, du cynisme et de la fuite des responsabilités. L'abus d'alcool et de drogue ainsi que les débordements sexuels ne doivent pas trouver place dans votre vie »*, mais bien plutôt *« les valeurs familiales »*.

Un discours qui ici, au cœur du gigantesque bidonville qui s'étire en bord de mer, au centre de la ville, trouve une résonance accablante. Cinq cent mille personnes s'y entassent, la majorité n'ont pas connu leurs parents, les filles sont mères au plus tard à seize ans et la *ganja* (chanvre indien) aide à passer le temps. Malades, mutilés, déchets humains, comme Marlon, ce garçonnet dénutri et épileptique trouvé dans une décharge, ou encore Neville, l'attardé mental prostitué par son employeur : le ghetto lui-même a ses marginaux.

Les Frères missionnaires des pauvres, guidés par un ancien jésuite d'origine chinoise, frère Ho Lung, tentent de les recueillir. Dans les petits dortoirs bien rangés, une centaine réapprennent à vivre. Très peu à prier. *« Jean-Paul II ? Je ne sais pas qui c'est »*, dit l'un d'eux, comme pris en faute. Manger d'abord. Le pape, on verra après. Surtout qu'il n'est pas spécialement populaire dans le bidonville. Certains disent qu'il porte *« le mauvais œil »*. D'autres, bien aidés par le travail de sape des sectes qui prolifèrent, ajoutent que Rome, ses fastes et ses pompes, est bien loin des réalités jamaïcaines et qu'il est honteux que certaines rues défoncées, dont Gold Street, aient été débarrassées de leurs nids de poule uniquement pour sa venue.

Reggae à l'église

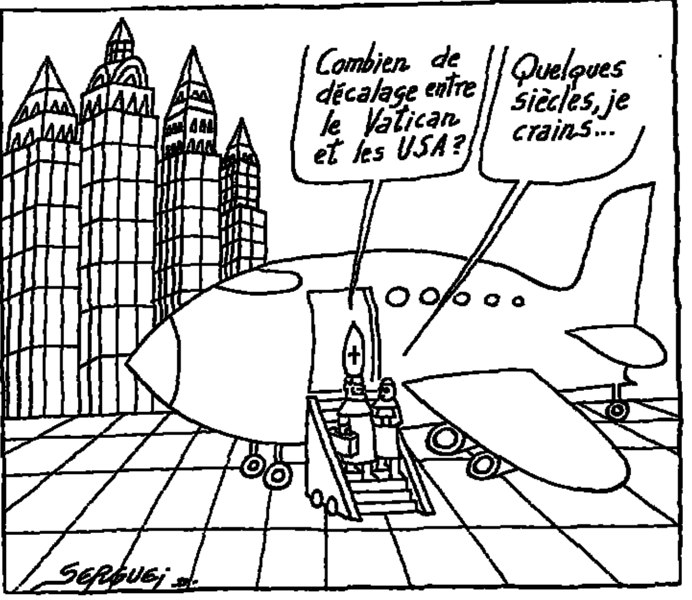
La grande majorité ne dit rien, indifférente et surtout fatiguée. Kingston a dansé pendant sept jours et sept nuits, juste avant l'arrivée de Jean-Paul II. Et pour son édition 1993, le Sunsplash Reggae Festival a battu tous les records : cent mille visiteurs. Dans trois jours, on recommence, avec le Reggae Sunfest, quatre nouvelles nuits de folie. En attendant, les danseurs font la pause, le pape sert d'intermède en quelque sorte. Beaucoup pourtant sont allés l'écouter, pour la grand-messe finale au stade. Le spectacle était de qualité, et l'homme en blanc, si fragile lui-même, qui prêchait la *« nouvelle évangélisation »* les a peut-être touchés.

Car, si l'on en croit le frère Ho Lung, l'Eglise catholique, microscopique encore en Jamaïque, marque des points sérieux auprès des plus déshérités. Et pas seulement par la solidarité qu'elle démontre face au marasme actuel, mais aussi par des moyens disons plus détournés. *« Ici*, explique-t-il le plus sérieusement du monde, *il faut s'adapter. Il y a tant de méfiance et de superstition que la musique est pratiquement devenue le seul moyen de communiquer, de toucher vraiment l'âme des gens. Pour dépoussiérer l'image de l'Eglise, la rendre moins lointaine, j'ai composé des reggaes et des calypsos pour les cérémonies. J'ai même introduit l'usage du tambour pour qu'il cesse d'appartenir au seul rite vaudou... Vous n'imagineriez pas le nombre de jeunes que cela nous a permis de toucher. Les rasta ont bien construit une statue à Bob Marley ! »*

Démonstration magistrale le matin même à la cathédrale où, dans la nef aux allures saint-sulpiciennes tropicales, sur une composition du frère-musicien, un chœur de religieuses au déhanchement communicatif a donné un tonus inespéré à une rencontre œcuménique qui s'avérait plus réservée. Anglicans et protestants ont même fait une ovation au pape, qui les a exhortés à *« résister aux tentations d'activisme unilatéral »* pour œuvrer en faveur *« de l'unité des Eglises »*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Le pape de l'Ouest



Suite de la première page

Jean-Paul II n'entend pas déserter l'Europe mais, après les relations Est-Ouest, qui ont mobilisé le plus gros de ses efforts depuis son élection en 1978, il compte à sa manière rééquilibrer, y compris au sein de l'Eglise, les rapports Nord-Sud.

Denver n'avait pas d'autre titre à attirer un tel rassemblement catholique que celui d'être à égale distance de New-York et de la Californie, de l'Ontario et du Mexique. Déjà, en ouvrant à Saint-Domingue, le 12 octobre 1992, la quatrième assemblée générale de l'épiscopat latino-américain, le pape avait souhaité que la suivante réunisse les épiscopats des deux moitiés, nord et sud, du continent, l'anglo-saxonne et la latine.

« Qu'ils aient la vie en abondance. » Puisé dans l'Evangile de saint Jean, ce choix du thème de la *« vie »* pour le rassemblement de Denver n'est pas non plus innocent. C'est une intervention directe dans les débats de l'Eglise et de la société américaines, divisées, sur la question de l'avortement, entre les pro-vie *(pro-life)* et les pro-choix *(pro-choice)*.

Avant de se rendre aux Etats-Unis, le pape n'avait pas fait mystère de son intention de venir soutenir ceux qui défendent la *« vie »* contre la *« culture de la mort »*, terme générique, chez lui, pour désigner la violence, l'euthanasie, la drogue, l'avortement, bien sûr et la *« mentalité contraceptive »* dominante. Il le répétera au cours de sa première rencontre avec le président Clinton, dont on connaît la sympathie pour les milieux *pro-choice* et la cause des homosexuels.

Ce faisant, Jean-Paul II risque à nouveau de prendre à rebrousse-poil une opinion catholique qui, aux Etats-Unis, est déjà quasiment en état de dissidence par rapport au « magistère » de l'Eglise sur les questions de morale sexuelle et depuis longtemps ne tient plus compte, majoritairement, de son enseignement. Le décalage n'a cessé de croître depuis la condamnation par Paul VI, il y a juste vingt-cinq ans, dans l'encyclique *Humanae Vitae* (juillet 1968), de l'usage de la pilule contraceptive. *« Quoi que l'Eglise dise sur ce sujet, les laïcs de ce pays ne l'écoutent pas »*, dit le Père Andrew Greeley, sociologue de l'université de Chicago.

La morale sexuelle

Selon le dernier sondage Gallup, publié dans le quotidien *USA Today* du 11 août, 84 % des catholiques américains – qui sont au total près de soixante millions – rejettent cet interdit sur la contraception. 58 % pensent que l'Eglise ne devrait pas prohiber en toute circonstance l'avortement, mais tolérer des exceptions pour les cas de viol ou de risques pour la santé de la mère. Cette insoumission s'étend à des sujets de discipline interne car, dans le même sondage, 76 % des catholiques américains se disent partisans du mariage des prêtres et 63 % de l'ordination sacerdotale des femmes. Toute forme de discrimination sexuelle est récusée.

Dans une autre enquête, publiée cette fois par l'hebdomadaire *Newsweek* en date du 16 août, la position de l'Eglise est également jugée par les catholiques américains comme étant *« trop conservatrice »* sur la contraception (62 %) et sur la place des femmes dans la société (46 %). Les avis sont plus partagés sur le sida (34 % pensent que l'Eglise a raison de ne pas limiter la prévention aux seules campagnes pour le préservatif, contre 30 %) et sur l'avortement (43 % sont d'accord avec le refus de principe exprimé par l'Eglise, contre 41 %).

La distance qui se creuse entre les fidèles des Etats-Unis et la hiérarchie est un fait historique. Ils avaient mis deux cents ans avant de se libérer de leur image d'Eglise de migrants (Italiens, Polonais, Irlandais...), de s'imposer face aux Eglises protestantes – riches, blanches et dirigeantes – et de s'intégrer à la société éduquée (grâce au remarquable réseau des écoles et des universités catholiques), le symbole de cette réussite étant, en 1960, l'élection de John Kennedy, premier président catholique. A présent, ils sont si bien insérés à la « majorité » américaine qu'ils en épousent toutes les valeurs de tolérance, de liberté, voire de permissivité, au besoin contre leur Eglise.

En revanche, le clergé et surtout l'épiscopat, qui, grâce à leurs positions d'hier pour l'égalité des droits civiques, contre l'arme nucléaire et les injustices du système capitaliste (3), avaient une image de gauche, plutôt populaire, sont désormais en total décalage par rapport à l'évolution de leurs fidèles.

Ils ont pris de plein fouet la crise féministe (plusieurs milliers de religieux et de religieuses ont quitté leur congrégation depuis les années 60). Le poids des hispaniques, majoritairement catholiques, croît dans l'Eglise, mais ils y sont aussi marginalisés que dans le reste de la société. Renouvelés de moitié depuis quinze ans par Jean-Paul II, les évêques sont choisis pour leur prudence et leur conformité aux positions de Rome. Les évêques les plus ouverts (Mgr Rembert Weakland, de Milwaukee, le cardinal Bernardin, de Chicago) sont devenus discrets. Les théologiens progressistes, comme les Pères Curran et Fox, ont été sanctionnés.

Alors que l'image du clergé – un peu plus de 50 000 prêtres – est entachée par le scandale des prêtres pédophiles *(lire l'article d'Henri Pierre)*, ce sont les cardinaux O'Connor, archevêque de New-York, et Law, archevêque de Boston, qui donnent le ton, jusque dans la rue, des manifestations contre l'avortement. Autour du thème de la morale naturelle, la hiérarchie catholique se trouve aujourd'hui, de fait, plus proches des courants baptistes et fondamentalistes du sud des Etats-Unis que des grandes confessions historiques du protestantisme (méthodiste, presbytérienne, épiscopalienne, luthérienne...), de tradition plus libérale, plus ouverte à toutes les minorités (y compris aux homosexuels), et favorables au « choix » en matière d'avortement.

A Denver, comme il le fait depuis quinze ans, luttant contre le scepticisme, le découragement, la crise morale, Jean-Paul II tentera de convaincre la jeunesse américaine. Mais il lui sera difficile d'éviter de creuser davantage les fossés que ses positions radicales ont ouverts dans la société.

HENRI TINCQ

(3) La conférence nationale des évêques des Etats-Unis avait publié en 1983 un document qui avait fait grand bruit sur la paix et en 1986 sur la pauvreté.

Aux Etats-Unis

Le scandale des prêtres pédophiles

WASHINGTON

correspondance

Au cours des dix dernières années, plus de cinq cents affaires impliquant des membres du clergé catholique des Etats-Unis, accusés ou suspectés d'avoir abusé sexuellement d'enfants et d'adolescents, ont été soumises aux tribunaux . Sur un total de cinquante-trois mille, ces prêtres représentent une insignifiante minorité. Elle est toutefois jugée trop nombreuse par la Conférence nationale des évêques américains et par le Vatican.

Conscient de l'émotion créée par ces abus parmi les soixante millions de catholiques du pays et plus particulièrement dans les rangs du clergé, le pape adressait, le 11 juin, une lettre à la hiérarchie, lui enjoignant de sévir, avec la plus grande rigueur, contre les prêtres dévoyés. Quelques jours plus tard, deux cent trente-huit évêques, réunis à la Nouvelle-Orléans, décidaient que les affaires de pédophilie impliquant des prêtres cessaient de ressortir de la compétence des autorités ecclésiastiques locales.

Le cardinal O'Connor « humilié »

Une commission spéciale recommandait des mesures visant à éloigner les enfants de tout prêtre ayant eu une attitude équivoque et à détecter les tendances homosexuelles parmi les séminaristes.

Encouragées par les avocats, des familles sont allées devant la justice. L'Eglise a déjà réglé, en dehors des tribunaux, en payant des dizaines de millions de dollars, des cas datant de plusieurs années. D'autres affaires sont en cours. La hiérarchie est donc obligée de renoncer à la discrétion avec laquelle elle réglait antérieurement ces affaires. Il lui est devenu plus difficile de muter discrètement dans une autre paroisse un prêtre coupable ou suspect d'abus sexuels, ou encore de l'envoyer dans des centres de soins spéciaux.

Le cardinal James O'Connor, archevêque de New-York, a publiquement reconnu l'existence du scandale. Mais il souligne le cas de conscience posé à la hiérarchie. Certains coupables relèvent sans doute de la psychiatrie, admet-il, mais d'autres sont des pécheurs appelés au repentir et au pardon. Se défendant de l'accusation de vouloir étouffer ces affaires, l'Eglise reproche à son tour aux médias de leur donner une publicité qu'elle juge excessive.

Les médias ont ainsi évoqué de vieilles affaires, comme celle du Père Ritter, autrefois félicité par le président Reagan pour sa « croisade » en faveur des adolescents abandonnés des grandes villes, dont on découvrit plus tard qu'il avait eu des relations sexuelles avec plusieurs mineurs. Ou encore, celle du père James Porter, qui demanda à être relevé de ses fonctions après avoir admis qu'il avait abusé d'une centaine d'enfants. *« Nous avons été profondément humiliés »*, a déclaré le cardinal O'Connor. Ajoutant : *« De merveilleux prêtres, dévoués aux jeunes, ont maintenant peur d'être vus avec eux, craignent de former des enfants de chœur, ou d'emmener des jeunes dans des camps de vacances... »*

Aussi limités qu'ils soient, les cas de prêtres pédophiles, mais aussi la démission récente de Mgr Sanchez, archevêque de Santa Fe, qui avait admis avoir eu des rapports sexuels avec trois jeunes femmes (*le Monde* du 24 juin 1993), entretiennent l'éternel débat, au sein de la communauté catholique, sur le célibat des prêtres.

HENRI PIERRE

HAÏTI : levant un obstacle à la « normalisation »

Le Sénat s'est doté d'un nouveau président

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Un nouvel obstacle dans le règlement de la crise haïtienne a été levé, mardi 10 août, avec l'élection par les sénateurs de leur président et de leur bureau, après trois semaines de négociations laborieuses. Le gouvernement américain a aussitôt exprimé sa satisfaction devant cette *« normalisation »*, qui *« ouvre la voie à la mise en œuvre rapide »* des accords de New-York du 3 juillet, prévoyant notamment le retour du président en exil, Jean-Bertrand Aristide, pour le 30 octobre.

Les deux Chambres vont pouvoir se réunir à brève échéance pour ratifier le choix du nouveau premier ministre, l'imprimeur Robert Malval, désigné par le président Aristide. L'accord du 3 juillet signé par ce dernier et par le général Raoul Cedras, commandant en chef de l'armée, prévoit que les sanctions commerciales contre Haïti pourront être levées dès l'entrée en fonctions du chef du gouvernement, un homme qui entretient de bonnes relations avec les milieux d'affaires et dont le choix a été bien accueilli à Washington.

La présidence du Sénat, dont le contrôle a fait l'objet des plus vives querelles, est revenue à Firmin Jean-Louis, membre du Front national pour le changement et la démocratie (FNCD), une coalition favorable au président en exil. Deux autres membres du bureau du Sénat, Serge Joseph et Yvon Gislain, appartiennent également au Bloc constitutionnaliste. Le questeur, Julio Larosilière, et le premier secrétaire, le pasteur Ebranet Cadet, sont membres de l'Alliance pour la cohésion parlementaire, qui regroupe les parlementaires favorables aux autorités putschistes.

Face aux manœuvres dilatoires des secteurs opposés au retour du président Aristide, l'administration américaine avait adressé une mise en garde aux sénateurs, les enjoignant de ne pas bloquer le processus de retour à l'ordre démocratique. La levée de l'embargo devrait permettre de réapprovisionner rapidement les pompes à essence, au bord de la rupture de stocks.

Dans la nuit de lundi à mardi, une violente explosion a secoué la banlieue résidentielle de Pétionville. L'attentat, qui n'a apparemment pas fait de victime ni de dégât, n'a pas été revendiqué, mais a contribué à tendre l'atmosphère dans la capitale, où la vie quotidienne est de plus en plus difficile.

JEAN-MICHEL CAROIT

□ **CHILI : Arturo Alessandri, candidat de la droite à l'élection présidentielle.** – Les trois grands partis d'opposition de la droite chilienne ont désigné, lundi 9 août, le sénateur indépendant Arturo Alessandri pour les représenter à l'élection présidentielle de décembre prochain. Agé de soixante-neuf ans, M. Alessandri sera opposé à Eduardo Frei, qui dirige la coalition de centre gauche au pouvoir. Selon un sondage, si les élections avaient lieu actuellement, Eduardo Frei l'emporterait avec 51,6 % des suffrages. – *(Reuter.)*

□ **Arrestation d'un responsable de mouvement clandestin.** – Mauricio Hernandez Norambuena, responsable du Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR), mouvement clandestin d'extrême gauche, a été arrêté dans la région de Curanilahue, à 500 kilomètres au sud de Santiago, a annoncé la police, mardi 10 août. Il est accusé d'être impliqué dans le meurtre du sénateur de droite Jaime Guzman en avril 1991, et dans l'enlèvement d'un journaliste, libéré contre rançon en janvier 1992. Lundi soir, huit attentats, attribués par la police au FPMR, ont eu lieu à Santiago et à Concepcion, à 400 kilomètres au sud de la capitale, touchant notamment un local du Parti démocrate-chrétien au pouvoir. Il n'y a pas eu de victime. – *(AFP.)*

COLOMBIE

Pas de carburant américain pour l'avion de Fidel Castro

Les sociétés pétrolières américaines qui opèrent à l'aéroport de Cartagena, au nord de la Colombie, ont refusé, mardi 10 août, de ravitailler en carburant l'avion de la compagnie aérienne cubaine qui devait ramener le président Fidel Castro à La Havane, à l'issue d'une brève visite privée dans ce pays. Esso et Texaco se sont retranchées derrière le respect de l'embargo économique américain qui frappe Cuba depuis 1961 pour refuser d'approvisionner l'avion présidentiel. *« Il semble qu'il y ait eu des instructions du gouvernement américain pour bloquer le ravitaillement »*, a affirmé de son côté le directeur de l'aviation civile colombienne, Fernando Zarama. Ce refus a plongé les autorités colombiennes dans l'embarras et mobilisé plusieurs ministères. Finalement, la compagnie nationale colombienne a fourni le kérosène, transporté depuis Baranquilla, à quatre-vingts kilomètres de là. Pour sa part, Fidel Castro a estimé que *« nous devrions discuter de toutes les divergences entre les Etats-Unis et Cuba »* et que toute initiative allant dans ce sens serait la bienvenue. – *(AFP, Reuter.)*

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ASIE

JAPON : lors de sa première conférence de presse

M. Hosokawa a reconnu le caractère « agressif » de la politique impériale pendant la seconde guerre mondiale

La première conférence de presse du nouveau premier ministre japonais, mardi 10 août, n'a guère apporté d'éclaircissements sur l'orientation de son cabinet. Seule sa déclaration sur le caractère *« agressif »* de la guerre menée par le Japon retient l'attention. Pour le reste, Morihiro Hosokawa a déclaré qu'il engageait la responsabilité de son cabinet sur la question de la réforme politique et réaffirmé que l'entente avec les Etats-Unis *« reste l'axe de la diplomatie japonaise »*. Sur la participation de soldats japonais aux missions de paix des Nations unies, il a rappelé que *« les dispositions en vigueur devaient être respectées »*. En matière économique, il est resté évasif sur une réduction de l'impôt sur le revenu ou sur l'émission d'emprunts d'Etat. Enfin, revenant sur sa décision, le gouvernement a annoncé que la session parlementaire durerait deux semaines (et non dix jours) et que M. Hosokawa prononcerait son discours de politique générale le 23 août.

TOKYO

de notre correspondant

Ce qui peut paraître une évidence est au Japon une première : jamais un premier ministre n'avait admis aussi clairement que la guerre menée par le Japon depuis l'attaque contre la Chine, dans les années 30 jusqu'à la capitulation de 1945, avait été une invasion. Interrogé sur sa perception de la guerre, M. Hosokawa a répondu : *« Personnellement, je pense que c'est une guerre d'agression. »*

Il est ironique aux yeux de l'Histoire qu'alors que ses prédécesseurs se sont toujours gardés de déclarations tranchées ce soit le petit-fils du prince Konoe (1), premier ministre du cabinet qui déclencha la guerre contre la Chine, qui, émettant certes une opinion personnelle, tranche une question qui est loin de l'être par de nombreux historiens nippons. Ceux-ci estiment que, sous la pression des Occidentaux, le Japon n'avait pas d'autre solution que de se tailler un *« espace vital »* et qu'il passa dans un engrenage inéluctable d'un impérialisme défensif à l'agression.

Le quotidien *Sankei* (conservateur) publie un commentaire de l'historien Kenichi Ito qualifiant la déclaration de M. Hosokawa de *« trop simpliste » : « Le chef du gouvernement doit s'abstenir de déclarations susceptibles de créer des malentendus »*, car *« la guerre menée par le Japon n'avait rien de commun avec celle lancée par les nazis »*. En Asie, *« il s'agissait à la fois de libérer les pays soumis à la colonisation occidentale et de les soumettre à la domination japonaise. S'il est impossible de justifier cette agression, du moins a-t-elle déclenché un processus historique d'indépendance dans ces pays »*.

Stigmates d'un passé gênant

En 1945, l'agression japonaise ne faisait pas de doute dans les esprits. Puis, à la faveur de la guerre froide, le Japon passant dans le camp anticommuniste, les conservateurs, avec l'aval américain, en profitèrent pour édulcorer le passé, en particulier dans les manuels scolaires. Au cours des vingt dernières années, le premier ministre, Yasuhiro Nakasone, avait admis qu'il fallait *« reconnaître que la communauté internationale critiquait le Japon pour sa guerre d'agression »*. Noboru Takeshita alla un peu plus loin : *« On ne peut nier le fait qu'il y ait eu agression. »*

Dans la perspective de la déclaration solennelle de repentir qui fait partie du programme de la coalition, les propos de M. Hosokawa confirment que son cabinet cherche à en finir avec l'hypothèque qui pèse sur la rentrée en scène internationale du Japon : un passé non maîtrisé, souvent occulté. La Corée du Sud, colonisée par Tokyo de 1910 à 1945, a donné un large écho à la déclaration de M. Hosokawa. Reste, soulignent les médias japonais, à voir la forme que prendra ce repentir et comment sera traitée la question des indemnités.

Le rapport sur les « femmes de réconfort », qui reconnaît la responsabilité de l'armée, constitue un premier pas (*le Monde* du 6 août). Faire sauter les verrous du passé est salutaire, mais peut entraîner l'ouverture d'une « boîte de Pandore » dont les dirigeants mesurent peut-être mal les conséquences.

Des demandes se multiplient auprès de la sous-commission de l'ONU chargée des droits de l'homme pour que soient examinées les violations commises par les Japonais au cours de la guerre. Le Japon *« repentant »* risque de voir s'allonger le dossier des doléances. Après les Coréennes, les plus nombreuses, les « femmes de réconfort » du reste de l'Asie (et quelques Hollandaises) demandent elles aussi justice. Les vétérans philippins font également valoir les sévices subis pendant l'occupation : dix mille demandes d'indemnisation ont été déposées et quinze mille sont à l'examen. Le Japon étant le premier fournisseur d'aide aux Philippines, ces initiatives embarrassent Manille.

D'autres stigmates du passé sont plus gênants. Une Chinoise, Jing Lanzhi, vient d'arriver à Tokyo en affirmant que les restes de son mari figuraient parmi les ossements d'une centaine de corps, dont beaucoup portaient des traces de sévices, découverts en 1989 sur l'emplacement de l'école médicale de l'armée à Tokyo. De cet organisme dépendait la tristement célèbre unité 731 qui aurait procédé à des expériences bactériologiques et de vivisection sur trois mille prisonniers à Harbin, en Chine. Les historiens pensent que ces ossements auraient été transportés au Japon, où ils ont été incinérés sans examen. Tokyo a reconnu l'existence de l'unité 731, mais nie que des expériences aient été faites sur des êtres humains. Le ministère de la santé a néanmoins ouvert une enquête.

PHILIPPE PONS

(1) Sur le point d'être arrêté pour crimes de guerre par les Américains, le prince se suicida en 1945.

Après le détournement d'un appareil sur Taïwan

L'aviation chinoise fait face à de graves problèmes de sécurité

PÉKIN

de notre correspondant

Le pirate de l'air qui avait détourné vers Taïpeh, mardi 10 août, un avion chinois effectuant la liaison Pékin-Djakarta s'est rendu sans combattre aux autorités de Taïwan. Le Boeing 767, qui transportait cent cinquante-deux personnes, a regagné l'escale chinoise de Xiamen dans l'après-midi.

Est-ce parce qu'il a contraint un avion à effectuer la première liaison aérienne directe entre les deux parties de la Chine que Shi Yuebo a eu, malgré la dénonciation de son acte *« terroriste »*, les honneurs de la presse communiste ? Le *China Daily* a reproduit à la « une » sa photographie, mais s'est abstenu de citer les déclarations du marchand de laine, originaire du nord de la Chine, qui affirme avoir agi *« pour la liberté »*, ne supportant plus de vivre *« sous la tyrannie du parti unique »*.

Taïwan a indiqué que le pirate de l'air était passible de la peine de mort. Pékin a réclamé son extradition et appelé Taïpeh à coopérer plus activement afin d'empêcher de nouveaux détournements, indiquant qu'il s'agissait de la huitième tentative vers Taïwan depuis le début des années 80. Celle de Shi Yuebo était la troisième en quatre mois, la première au départ de Pékin.

Les responsables taïwanais de la sécurité ont reconnu que *« l'arme douce »* utilisée par le pirate – il a menacé de renverser sur son voisin un acide dissimulé dans une bouteille de shampooing – était difficilement détectable. Le dénouement pacifique de cette affaire n'en pose cependant pas moins une nouvelle fois le problème de la sécurité dans des transports aériens en pleine expansion.

Après l'année noire de 1992 durant laquelle quatre accidents d'avion ont tué deux cent soixante-seize personnes en quatre mois, Pékin a annoncé en mars une campagne de renforcement de la sécurité, bienvenue compte tenu de sa candidature pour les Olympiades de l'an 2000. Selon des spécialistes étrangers, plusieurs accidents récents ont été causés par des erreurs humaines. Ainsi, le vol Shanghaï-Los Angeles d'avril dernier, qui fit un mort, ne traversait pas une zone de turbulences comme l'a affirmé Pékin, mais l'accident aurait été provoqué par l'ouverture intempestive d'ailerons de freinage. Le dernier accident, qui a fait cinquante-cinq morts le 23 juillet à Yingchuan, s'est produit lors d'une seconde tentative de décollage de l'appareil.

Pour faire face à une demande en augmentation de 33 % en 1992, la trentaine de compagnies locales ont acquis quantité d'appareils et Boeing estime que la Chine devra acheter huit cents avions dans les dix-sept ans à venir. Mais nombre de spécialistes s'inquiètent du manque de formation du personnel. Pékin a également recours au *leasing* auprès d'ex-Républiques soviétiques et de trois cents à quatre cents avions russes, à la fiabilité souvent incertaine, voleraient actuellement en Chine.

FRANCIS DERON

A TRAVERS LE MONDE

ANGOLA

Intensification des combats

Les combats ne cessent de s'intensifier en Angola, où l'Union nationale pour l'indépendance totale (UNITA) mènerait, selon la télévision nationale, une *« offensive extraordinaire »* contre la ville assiégée de Cuito, dans le centre du pays, tandis que l'armée gouvernementale continue ses attaques aériennes sur la ville de Huambo, occupée par les rebelles. Les Eglises de la province de Huambo ont lancé, mardi 10 août, un appel œcuménique aux deux parties en guerre pour l'arrêt des combats et l'acheminement de l'aide humanitaire d'urgence. D'autre part, la Russie a annoncé mardi qu'elle était prête à accorder une *« aide militaire »* au gouvernement angolais, et a condamné l'UNITA, jugée responsable de la reprise de la guerre civile. De son côté, le représentant spécial des Nations unies en Angola, Alioune Blondin Beye, effectue une tournée des capitales africaines, afin d'obtenir le soutien des responsables namibiens, zaïrois et gabonais, jugé *« indispensable »* à la recherche d'une solution pacifique à la crise. – *(AFP, Reuter.)*

GÉORGIE

Le chef de la CIA est venu chercher le corps du diplomate américain assassiné

Le chef de la CIA, James Woolsey s'est rendu mardi 10 août de Moscou à Tbilissi en compagnie d'un représentant du département d'Etat afin de rapatrier à Washington le corps du diplomate américain, Fred Woodruff, tué par balle, dimanche soir, en Géorgie.

M. Woolsey s'est entretenu pendant une heure et demie avec le président géorgien, Edouard Chevardnadze, et a déclaré que *« cette tragédie n'affecterait pas les relations entre les Etats-Unis et la Géorgie »*.

Selon la presse américaine, Fred Woodruff, nommé pour six mois à l'ambassade des Etats-Unis à Tbilissi, était chargé par la CIA de la formation des forces de sécurité géorgiennes. De source proche de l'expertise médicale à Tbilissi, on indiquait mardi qu'il a été tué d'une balle qui lui a traversé le crâne de part en part, tirée de l'intérieur de la voiture dans laquelle il se trouvait. La voiture ne portait aucun impact de balle. Selon un responsable du ministère géorgien de l'intérieur qui a requis l'anonymat, le chef de la garde de M. Chevardnadze, Guéorgui Gougouladze, qui conduisait la voiture, était ivre au moment des faits. M. Woolsey se trouvait en visite à Moscou à l'invitation des autorités russes, pour répondre à une visite faite à Washington par le chef des services de renseignement russes, Evguenni Primakov. – *(AFP.)*

MADAGASCAR

Francisque Ravony a été élu premier ministre

La troisième République malgache a commencé, lundi 9 août, avec l'élection de Francisque Ravony, un avocat de cinquante-deux ans, au poste de premier ministre, ultime étape d'une période de transition longue de deux ans.

M. Ravony a obtenu la confiance de l'Assemblée nationale, par 55 voix en sa faveur, 45 à son principal rival, Roger Ralison, 32 à l'ancien chef maoïste, Manandafy Rakotonirina, et 2 au candidat indépendant Philippe Rakotovao.

M. Ravony n'était pas le candidat du mouvement des Forces vives. Cette formation qui, au terme d'une « révolution tranquille », avait porté le professeur Albert Zafy à la tête de l'Etat, au mois de février dernier, après dix-sept ans de « règne » de l'amiral Didier Ratsiraka, avait choisi, pour le poste de chef du gouvernement, Roger Ralison, membre de son département politique. Mais le groupe parlementaire des Forces vives s'était opposé à cette nomination.

M. Ravony, dont le programme doit être adopté à la majorité absolue par l'Assemblée nationale, était, jusqu'alors, premier vice-premier ministre du gouvernement de transition de Guy Willy Razanamasy.

Ce dernier avait été battu, la semaine dernière, par l'un des responsables du mouvement des Forces vives, le pasteur Richard Andriamanjato, dans l'élection du président de l'Assemblée nationale. – *(AFP.)*

AFRIQUE

NIGÉRIA : alors que des manifestations de masse sont annoncées

Une psychose de guerre civile se développe à Lagos

Une véritable psychose de guerre civile se développe actuellement à Lagos, la capitale économique du Nigéria. La crainte que la crise politique ne débouche sur des affrontements ethniques a jeté sur les routes des milliers de personnes qui ont rejoint leurs régions d'origine. Les ambassades étrangères ont évacué les familles de leurs diplomates et déconseillent à leurs ressortissants de se rendre au Nigéria.

Des unités anti-émeutes ont été déployées dans trois secteurs stratégiques, au nord de Lagos, mardi 10 août, en prévision des manifestations qui doivent avoir lieu jeudi, vendredi et samedi. Campagne pour la Démocratie (CD), un collectif regroupant une quarantaine d'organisations des droits de l'homme, a en effet appelé à des manifestations de masse pendant trois jours, pour forcer les militaires à reconnaître la victoire de Moshood Abiola, le candidat social-démocrate à l'élection présidentielle du 12 juin.

L'organisation a indiqué que les manifestations se dérouleraient comme prévu malgré l'arrestation, lundi, de huit de ses militants (*le Monde* du 11 août). A la suite d'un appel semblable, Lagos avait été le théâtre de manifestations sanglantes début juillet. Au moins une centaine de personnes avaient été tuées par balles à la suite de l'intervention de la troupe, selon des organisations de défense des droits de l'homme.

Le président Ibrahim Babangida a annoncé qu'un civil serait nommé à la tête du gouvernement intérimaire, dont la composition doit être annoncée la semaine prochaine, il a affirmé que toutes les institutions élues mises en place depuis le début du programme de transition vers le pouvoir civil, en 1986, seraient laissées intactes.

Le gouvernement intérimaire sera composé de civils, sauf en ce qui concerne le portefeuille de la défense, qui sera confié à un militaire, a précisé le général Babangida. La direction de l'armée de terre, de l'aviation, de la marine et de la police sera assurée par le Conseil gouvernemental national par intérim, organe décisionnel du gouvernement intérimaire, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

DJIBOUTI : après l'offensive contre la rébellion afar

A la suite de l'offensive générale lancée par l'armée djiboutienne au début du mois de juillet contre le Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD, rébellion afar), plusieurs lecteurs nous ont fait part de leur réaction. Voici deux extraits de ce courrier :

Etonnement

Nous ne pouvons qu'être étonnés par une attaque généralisée contre la « guérilla afar » à l'annonce de la visite de notre ministre [Michel Roussin, ministre la coopération], dont un des objectifs était précisément d'aboutir à une conciliation en vue d'obtenir la libération justifiée d'Ali Aref, ancien vice-président puis président du conseil de gouvernement du Territoire des Afars et Issas, leader des Afars lorsque ce territoire était un territoire d'outre-mer français. Ali Aref est un très fidèle ami de la France, il nous l'a prouvé dans des moments difficiles (référendum de 1967), et il est actuellement incarcéré à Djibouti pour des raisons d'ordre politique.

Nous sommes d'autant plus étonnés que cette attaque généralisée a été menée par une armée gouvernementale *« passée en quelques mois de trois mille à quinze mille hommes »*. Avec l'aide de qui ? Les Afars, sous l'autorité d'Ahmed Dini, homme réfléchi, ne sont pas hostiles à une union avec les Issas, mais à une domination, sans partage du pouvoir, par ces derniers. A quand la fin de cet acharnement sanglant dans cette République de Djibouti avec laquelle nous n'avons pas que des attaches économiques et militaires, mais aussi des liens du cœur, d'amitié, avec Afars et Issas ?

IAN ZEBROWSKI
(Briançon)

Désastre

Depuis novembre 1991, la République de Djibouti est coupée en deux par l'éclatement de la rébellion menée par le FRUD. L'évolution de la situation ces dernières semaines révèle le caractère ethnique qu'a pris cette guerre civile, suite aux options imposées par l'aile dure du gouvernement djiboutien et à la position de la France.

Il est difficile pour la France de ne pas avoir d'influence sur le cours des événements quand elle y entretient une base forte de 4 000 hommes, que 80 % des ressources du pays dépendent de la présence française et de l'aide financière régulièrement accordée. Si, dans un premier temps, malgré les invites et les pièges, la France a voulu rester neutre et privilégier la recherche du dialogue entre les différentes parties, l'incohérence et les hésitations se sont ensuite succédé, ce qui a abouti au désastre actuel : désastre dont les incidences sur cette région de la Corne de l'Afrique risquent d'être terribles pour les populations civiles.

MOÏSE LABONNE
(Moundou-Tchad)

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

POLITIQUE

POINT DE VUE

Pour Jacques Attali

par Erik Orsenna

De temps à autre, l'opinion, lasse des autres spectacles que lui offre le monde, se choisit une tête de Turc. Et jour après jour, d'échos malveillants en révélations croustillantes, d'indignations en ironies, on peaufine le portrait du Turc. Permettez à un ami du dernier en date de ces Turcs (Jacques Attali) de dire son mot. Non pour renverser la marée aigre : personne n'a jamais raison contre la chanson du jour. Mais pour faire peut-être, un peu, gagner du temps. Car, son appétit éteint, l'opinion passe à autre chose, à d'autres Turcs. Reste un homme à terre, auquel il faut parfois des années pour retrouver dans le regard de ses contemporains la simple curiosité auquel tout être a droit, autre chose que le préjugé, d'autres couleurs que le noir des gros titres accablants. L'amitié est indulgente. On le sait. Mais elle a aussi des exigences et des sévérités que n'ont pas les meutes.

Il était une fois un jeune homme doué habité de boulimie : il voulait tout. L'action et le rêve. Les livres et les grands bureaux. L'estime et la gloire. La politique et la liberté... Cohérent avec son tempérament, il se lança dans d'immenses travaux concomitants. Avec des succès tellement éclatants qu'il y a peu encore on s'étonnait (comment fait-il?) et on s'exclamait (bravo l'artiste, vive le polymorphe). Le contrat boulimique semblait rempli.

Mais, et c'est là le talon d'Achille de telles existences, il arrive que se déclenchent au même moment, sur plusieurs fronts tenus en même temps par le boulimique, de violentes offensives. Offensives bien différentes dans le secteur et l'objet, mais bientôt mêlées dans l'esprit du public. C'est la version sophistiquée du terrible proverbe : *«Il n'y a pas de fumée sans feu.»* La fumée d'ici prouve que là-bas un feu couve... Addition indéfendable, mais meurtrier amalgame. *Verbatim* et la BERD, la BERD et *Verbatim*.

On agite le shaker. On verse dans les verres. Et le tour est joué. *Exit* le boulimique. En agissant ainsi, on commet le péché de hâte (qui est d'ailleurs l'autre paille dans l'acier du boulimique). Un homme tel que Jacques Attali mérite un peu d'enquête, au lieu de ce méli-mélo haineux. *Verbatim*. Il peut sembler choquant, il m'a semblé choquant, de publier des secrets qui n'appartiennent qu'aux archives. Mais c'est l'époque entière qui aime à s'exhiber. A croire qu'un événement non montré n'est pas vécu. Diktat de l'image, quotidien de la révélation. Jacques Attali n'est certes pas responsable de cette folie du voir. Pour être plus précis, et plus proche du propos, qui s'est indigné lorsque Henry Kissinger truffa ses Mémoires de télégrammes diplomatiques hautement confidentiels? Et Rolland et Favier qui publièrent dans leur *Décennie Mitterrand* d'innombrables informations fournies par le président lui-même, pourquoi ne les a-t-on pas voués aux mêmes gémonies?

L'idée d'une vie

L'essentiel est là : qu'on le veuille ou non, *Verbatim* est une affaire de couple. Sans le président, pas d'entretiens secrets. Sans l'accord du président, pas de preneur de notes durant ces entretiens secrets. Et sans le feu vert du président, pas de publication des notes prises lors desdits entretiens secrets. Il faut être bien naïf et bien ignorant des choses du pouvoir pour ne pas le savoir. Oui, *Verbatim* est une affaire de couple. Et, dans ces matières, la vérité veut toujours qu'on partage les responsabilités. Des erreurs dans *Verbatim*? Sans nul doute. Et des réaménagements? C'est prouvé, et c'est bien dommage. Mais qui peut parler de *plagiat* quand chaque phrase du livre est attribuée à son auteur et que ce sont justement ces guillemets qui font tout le prix et le succès de *Verbatim*?

La BERD, cette banque n'est pas, on le sait, la seule bonne idée lancée par Jacques Attali et *réalisée*. Du mécanisme Eurêka (qui a donné un élan décisif à la coopération scientifique entre Européens) à la Grande Bibliothèque, en passant par le projet Bangladesh (vaste réseau de digues destinées à sauver ce pays d'inondations certaines), la fécondité intellectuelle du conseiller spécial n'a jamais faibli. Sans compter sa participation étroite à certaines décisions cruciales : le retour à la rigueur économique en 1983, la création du RMI, la nouvelle orientation de notre politique africaine. Sur ce dernier point, je peux témoigner : jamais, sans l'appui de Jacques Attali, je n'aurais pu faire passer quelques idées simples sur le changement nécessaire de quelques méthodes et le soutien – mieux valait tard que jamais – aux processus de démocratisation. Dix années durant, cette collaboration entre le président et son conseiller fut profitable pour notre pays et, quoi qu'il arrive, elle entrera dans l'Histoire. Encore une histoire de couple.

Mais, la BERD, c'est l'idée d'une vie. Réaliser, dès le milieu des années 80, que, sous le couvercle du communisme, grandissait une ruine économique et sociale. Que cette ruine menacerait la liberté, sitôt celle-ci recouvrée. Que des peuples qui retrouvent la parole alors qu'ils manquent de tout sont prêts à tout. Qu'un arsenal nucléaire terrifiant serait bientôt privé de maîtres et peut-être dispersé à l'encan... Réaliser aussi que l'heure avait sonné pour l'Europe de se prendre en main sans attendre le bon vouloir de la tutelle américaine.

Tel fut le point de départ : les dangers de la liberté nouvelle (à l'Est) et la conquête de la maturité (pour le Vieux Continent dans son ensemble). L'ambition n'était pas mince. Et gardons raison. Même les nouveaux convertis que nous sommes, nous socialistes, à l'économie moderne n'avons pas cette illusion : une banque n'abolira jamais le hasard. Et celle-ci ne suffira pas, loin s'en faut, pour financer le développement de l'Est.

Mais la BERD existe. Et à ceux qui ironisent volontiers sur les lenteurs de l'action publique (surtout quand elle se veut internationale), rappelons le calendrier. Octobre 1989 : François Mitterrand propose. Dix-huit mois, seulement dix-huit mois pour négocier un traité entre quarante pays et deux institutions... Et le faire ratifier. Avril 1991 : ouverture de la banque. Deux mois après, premier prêt accordé. Aujourd'hui, deux ans plus tard, 2,5 milliards d'écus prêtés sur ses fonds propres et plus de 11 milliards mobilisés pour des projets concernant vingt-cinq pays. Activité inlassable menée dans la plus grande rigueur ; la banque bénéficie sur les marchés financiers de la plus haute confiance, le glorieux AAA.

Voilà pour l'actif d'un bilan que nul ne consteste. Qui dit mieux ?

Du côté de l'ombre, un mur de marbre trop cher, quelques travaux inutiles, quelques facilités personnelles, dont des vols sur avions privés.

Ces dérives devaient être dénoncées. Elles le furent. Tout est bien. Surtout si la même vigilance s'applique à tous. Et notamment à ceux, eux aussi dirigeants d'institutions internationales qui eux aussi voyagent sur des avions privés : mais ils ont la sagesse d'utiliser des appareils mis à leur service par les dirigeants des pays dont ils vont vérifier les comptes... Et cela n'est qu'un exemple en guise d'amuse-gueule, vous l'aurez deviné.

Bref, tout cela valait-il tant d'opprobre ? A chacun de juger. Qui veut tout dérape. Celui dont je parle a dû connaître quelques moments d'enivrement. Il est toujours resté fidèle à cette forme noble de la boulimie : prendre ses rêves pour la réalité. Et la réalité, avant de mordre ces temps-ci, leur a été docile. Je crois pour notre bien. D'où mon admiration.

► **Erik Orsenna, écrivain, a été notamment conseiller culturel à la présidence de la République, de 1983 à 1985.**

Les perspectives d'alliance entre le PS et les écologistes

Marie-Christine Blandin (Verts) ne veut pas de «recomposition au sommet»

Dans un entretien croisé avec Marie-Noëlle Lienemann, ancien ministre socialiste du logement, publié mercredi 11 août par *Libération*, la présidente (Verts) du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Marie-Christine Blandin, affirme, à propos d'un éventuel rapprochement entre le PS et les écologistes, que *«point n'est besoin de recomposition au sommet»*. En réponse à Mme Lienemann, qui se prononce en faveur d' *«une grande fédération de la transformation sociale, regroupant la gauche dans sa diversité, le mouvement écologiste dans la sienne»*, Mme Blandin affirme : *«Il est vrai que nous serons souvent aux côtés des socialistes pour combattre la relance façon Balladur. Mais serons-nous ensemble contre le plan de relance Bosson?»* Faisant référence à l'alliance, dans sa région, entre le PS et les Verts, elle juge que ceux-ci peuvent, *«sur une base exigeante, construire les partenariats et rester fidèles à* [leurs] *valeurs»*, en précisant toutefois que *«ce sont les idées, les combats, les propositions ou les positionnements face à des enjeux comme le GATT ou la guerre du Golfe qui nous rapprocheront»* (1).

De son côté, Mme Lienemann indique qu'elle plaide actuellement auprès du groupe socialiste à l'Assemblée nationale pour que celui-ci dépose, *«à la rentrée»*, une proposition de loi pour la mise en œuvre des trente-cinq heures de travail hebdomadaires.

(1) Marie-Noëlle Lienemann avait été l'un des sept députés socialistes, le 16 janvier 1991, à voter contre l'engagement militaire de la France dans la guerre du Golfe.

La préparation du congrès du PS

Une lettre de Louis Mermaz

A la suite de notre article sur les motions présentées par les courants minoritaires du PS en vue du congrès d'octobre (le Monde du 31 juillet), *Louis Mermaz, l'un des deux principaux signataires du texte «Unité dans la clarté», avec Roland Dumas, nous écrit :*

Vous notez que la motion «Refonder» *[celle des courants majoritaires] «refuse l'amalgame entre européens de gauche et de droite»* et vous ajoutez : *«Faut-il y voir la nouvelle frontière entre le rocardisme et le mitterrandisme?»*. Je réponds sans hésitation : non! Car nous refusons, nous aussi, un tel amalgame.

Dans notre motion «Unité dans la clarté», nous avons pris soin d'expliquer que *«la construction de l'Europe doit prendre pleinement en compte les intérêts des peuples»*. Nous parlons, immédiatement après, de *«la dimension sociale sans laquelle* [l'Europe] *ne se fera pas»*. Nous poursuivons : *«Les socialistes devront prendre des initiatives nombreuses pour faire avancer l'Europe sociale, en s'adressant aux autres partis socialistes et sociaux-démocrates, aux syndicats, à toutes les forces du monde du travail. Les socialistes doivent, précisément, s'opposer à la logique libérale...»*

Nous appelons, à travers le Parti socialiste européen, à *«une solidarité réelle entre les socialistes d'Europe»* et nous demandons *«que les prochaines élections européennes soient précédées, au début de 1994, par la tenue d'états généraux de la gauche européenne»*.

Peut-on être plus net?

□ **Georges Marchais est sorti de l'hôpital.** – Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste, a quitté, mardi 10 août, l'hôpital Lariboisière, à Paris, où il avait été admis la veille pour subir une série d'examens préalables à une éventuelle opération de la hanche (*le Monde* du 10 août). Selon le professeur Philippe Beaufils, du service de cardiologie du professeur Robert Slama, l'état de santé de Georges Marchais n'a *«rien d'inquiétant»*: *«M. Marchais a subi les examens que l'on fait à tous les coronariens qui doivent subir une intervention chirurgicale un peu importante sous anesthésie générale»*, a précisé le professeur Beaufils. Le dirigeant communiste a été victime dans le passé, à trois reprises, de malaises cardiaques.

CULTURE

ARTS

CLAES OLDENBURG, *à Marseille*

Fausse légèreté

L'atelier du plus insolent, du plus drôle, des pop'artistes américains

Bernard Blistène, le directeur des Musées de Marseille, présente l'exposition *Claes Oldenburg : In the Studio*, qu'il a détournée du Walker Art Center de Minneapolis, comme *«légère»*. C'est vrai et c'est faux. Vrai : les œuvres choisies – dessins, carnets de croquis, notes, esquisses, études et autres travaux sur papier, mis en relief par des petites choses en plâtre et carton, et quelques sculptures en toiles cousues : pommes de terre frites se déversant d'un sachet pendu au plafond ou étalage d'instruments de musique, – ne pèsent pas lourd, sont plutôt faciles à transporter, et, par conséquent, ne grèvent pas outre mesure le budget du musée. Vrai encore : tels dessins de gomme, de tubes de rouges à lèvres, ou de mégots ne risquent pas trop de plonger le visiteur dans un abîme de réflexion. Si vis il y a, elle n'est pas sans fin, aspirant droit vers le haut, à la manière de Brancusi : Oldenburg la tord, la retourne pour la planter dans le gazon. Quant à la mollesse de certains objets, on ne saurait lui reconnaître une obscure charge psychanalytique, à la manière de Dali : ses fantasmes, Oldenburg s'assoit dessus, comme sur une cuvette de w.-c. (en vinyle), ou préfère les faire partir en fumée (de cigarettes). Sans gravité. Oldenburg, dont le désir avoué (en 1965) est de *«secouer la peinture, l'ébouriffer, la déshabiller, la faire rire»*, a de l'humour. A noter qu'il n'est jamais grossier.

Faux : l'exposition nous plonge au cœur d'une fabrique à détourner de leur fonction les objets d'usage courant dans la vie, et un peu moins courant dans l'art, qui vaut son pesant d'idées plastiques bien tartinées, intellectuellement et visuellement consommables, parce que fraîches et plus corrosives qu'il n'y paraît. Qu'il jette, par exemple, son dévolu sur la figure éculée de Mickey Mouse, Oldenburg en sort, en forçant sur la géométrie jusqu'à concurrencer les champions de l'abstraction pure et dure, et sur la logique du sujet, une image inédite adéquate : celle d'une vieille caméra ; mais aussi le dessin de quelque coussin susceptible d'être édité, ce qui est tout aussi logique, non par rapport au contenu de la forme initiale de la souris, mais par rapport à la tournure des produits dérivés de l'industrie Walt Disney.

Pour en finir avec la fausse légèreté de l'exposition marseillaise, il convient de signaler aussi qu'on peut y suivre de près le déroulement des jeux associatifs propres à l'artiste, et remarquer qu'il est très fort en matière de constructions, de fantaisies architecturées appelant des développements à l'échelle monumentale, surtout là où on ne les attend pas. Oldenburg peut transformer un cendrier en forteresse pointant ses canons, faire d'une cerise dans sa cuiller un pont (impraticable), et d'une paire de jumelles le portique d'un immeuble dessiné par Frank Gehry. Savait-on qu'Oldenburg est un sculpteur objectivement édifiant! Qui gonfle les échelles, marie contre nature paysages et objets, crée un monde à l'envers, donc déstabilisant, à l'image de la vie. Dont l'incongruité fait rire. Il a l'humour gentil.

GENEVIÈVE BREERETTE

► **Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006 Marseille. Tél. : 91-54-77-75. Jusqu'au 12 septembre.**

CINÉMA

LAST ACTION HERO *de John McTiernan*

Effet spécial

Quand Schwarzenegger fait du pirandellisme à grand spectacle

Le petit Danny adore Arnold Schwarzenegger. C'est-à-dire qu'il adore l'inspecteur Slater, interprété par l'imposant Arnold et dont il va voir et revoir les aventures successives au cinéma du coin de sa rue new-yorkaise – ce qui donne bien du souci à sa pauvre maman esseulée. Et puis un soir, suite à un coup de ticket magique, le gamin se retrouve *dans* le film, en compagnie de l'inspecteur Truc. Les commentaires que la situation inspirent au policier bodybuildé et au gamin déluré apporteront-ils une révision de l'œuvre du sieur Pirandello? Suspense insoutenable.

En attendant, on casse beaucoup de tout, comme aime à le faire Schwarzenegger, comme aime à le filmer McTiernan, réalisateur du *Piège de cristal* (*Die hard* nº 1) : des voitures, des immeubles, la figure d'un bataillon de malfrats et les oreilles des spectateurs. Petite cure de régression amusante, dont il ne convient pas d'abuser. Et puis hop! Stupéfiant renversement de situation, voici que les deux héros se retrouvent «dans la réalité». L'inspecteur Schwarzy découvre que le sunlight de Californie ne brille pas pour tout le monde, qu'il faut recharger son revolver après avoir tiré et que les blessures, ça fait mal. Clou de ce second passage à travers le miroir : sa rencontre avec le «vrai» Schwarzenegger, venu assister à la première du film dont il est le héros.

S'agirait-il d'un dispendieux, spectaculaire et un peu bébête remake de *la Rose pourpre du Caire?* Pas seulement. Lorsque la star commandite cette pétaradante facétie, qui fait mine d'écorner sa statue de vedette, il s'en tire sans dommage tant qu'on est dans le «film du film». Tout change durant la deuxième partie, supposée se dérouler dans le monde réel. Il devient vite évident que ce cinéma-là, celui dont Schwarzenegger est l'un des fleurons, ne sait justement pas du tout représenter ledit monde réel. Et que le comédien lui-même n'en fait semble-t-il plus vraiment partie. On se dit bientôt qu'au lieu de s'attaquer aux miroirs, il aurait mieux fait de continuer à jouer avec ses allumettes à laser, c'est tellement moins dangereux.

Il y a beaucoup d'effets spéciaux dans le film, dont cette application depuis longtemps annoncée des images de synthèse, permettant de remplacer un acteur par un autre dans un film (l'ex-Terminator à la place de Laurence Olivier dans *Hamlet*). Mais le véritable effet spécial du film, c'est Schwarzenegger lui-même, ectoplasme dans un monde involontairement synthétique. La star a beaucoup plus qu'un «problème d'image», comme disent les publicitaires, elle a un problème de réalité. Quasiment une malédiction, en passe de devenir le thème de tous les films de la vedette la mieux payée d'Hollywood.

C'était l'enjeu de l'auto-ironique *Commando*, de *Predator*, récit d'un combat contre un effet spécial, de *Jumeaux* où il tentait d'échapper à son univers grâce à une comédie «à l'ancienne», de l'onirique *Total Recall* (autre affaire de dédoublement de la réalité), d'*Un flic à la maternelle* dans lequel il cherchait la rédemption au contact des enfants (déjà), et de *Terminator 2*, histoire de l'humanisation du robot Schwarzy... L'échec commercial de *Last Action Hero* aux Etats-Unis, où il a été battu à plate couture par son rival *Jurassic Park* (véritable vitrine de l'image de synthèse), semble indiquer que le public refuse qu'il quitte son monde irréel. Schwarzenegger est peut-être bien, comme le dit le titre, le dernier de son espèce, avant l'avènement du héros entièrement fabriqué par des machines. Triste destin de la star à l'ère du simulacre.

JEAN-MICHEL FRODON

Sauvés de l'oubli

PÉKIN

de notre correspondant

A l'heure où le régime de Pékin se permet d'interdire *Adieu ma concubine*, de Chen Kaige, Palme d'or au Festival de Cannes 1993 (*le Monde* du 30 juillet), le gouvernement de Taïwan, lui, vient de récupérer un stock de copies uniques de classiques du cinéma chinois préservées depuis près d'un quart de siècle en France.

René Viénet et Chan Hing-ho avaient collectionné ces films réalisés à Hongkong et à Taipei et qui étaient menacés de disparition dans les années 70 – à une époque où, dans le monde intellectuel et artistique français, on préférait ignorer cet art précommuniste et admirer les productions d'une infinie débilité du règne maoïste. Les films ainsi préservés ont été gracieusement conservés et restaurés par le service des Archives du film de Bois- d'Arcy. Parmi les quelque 1 500 bobines remises le 3 août aux autorités de l'île, et formant un fonds unique d'archives cinématographiques chinoises, figure le premier dessin animé de long métrage réalisé en Chine, *la Princesse Fan d'Acier*, des frères Wan, un film produit en 1941 par la société Hsin Hwa.

La productrice, Tong Yuechuan, qui a fêté à Taipei son quatre-vingtième anniversaire, a reconnu qu'elle aurait vraisemblablement jeté la seule copie du dessin animé qui ait échappé à la guerre, en raison de son mauvais état de conservation. Les firmes cinématographiques qui avaient fui le régime communiste pour se replier à Hongkong et à Taïwan étaient alors peu soucieuses de se donner les moyens de préserver ces témoignages d'une époque où le cinéma chinois connaissait un premier âge d'or.

FRANCIS DERON

UNE FAMILLE FORMIDABLE
de Mario Monicelli

Ce qui frappe d'abord, c'est l'état de délabrement de ce film, avec sa post-synchronisation calamiteuse, sa fausse neige pathétique (l'action se déroule à Noël). Et puis arrive une autre impression, une nostalgie étouffante. Les personnages d'*Une famille formidable*, frères et sœurs réunis autour de leurs parents à l'occasion de Noël, appartiennent tous à l'Italie d'hier, celle qui s'en va en lambeaux, chaque jour, à la télévision et dans les journaux. Petits fonctionnaires qui vivent de *combinazione*, catholiques infidèles et marxistes croyants, on dirait que personne ne les a mis au courant de la fin des années 70.

Au commencement du film, Monicelli les filme avec une certaine affection. Puis le scénario vire au noir, parce qu'il le faut bien, parce que c'est une comédie à l'italienne et que, dans les critiques, on doit lire le mot «grinçant». Bien sûr, ça ne marche pas, parce qu'il faut deux surfaces pour produire un grincement et qu'*Une famille formidable* se meut dans un vide étrange où passent par moment les fantômes d'un monde défunt et du cinéma qui allait avec.

T. S.

□ **Un remake anglais de «la Guerre des boutons».** – Trente-deux ans après le succès mémorable d'Yves Robert, de Petit Gibus et de *«Si j'aurais su, j'aurais pas v'nu»*, le producteur britannique David Putnam annonce le tournage d'un remake de *la Guerre des boutons*, cofinancé par une firme japonaise. Pour l'occasion, les gamins farceurs et batailleurs imaginés par Louis Pergaud seront cette fois domiciliés en Irlande.

□ **Le FBI a retrouvé des toiles volées de Picasso, Chagall et Modigliani.** – Le FBI en arrêtant deux hommes, mardi 10 août, à Los Angeles, a retrouvé neuf tableaux qui avaient été volés l'année dernière dans un garde-meubles de Northridge en Californie. Parmi ces toiles, d'une valeur totale de 54 millions de francs, figurent six huiles de Picasso, Delacroix, Baldini, Derain, Valtat et Soutine, un pastel de Degas, une gouache de Chagall et un dessin au crayon de Modigliani. – *(AP.)*

ARTS • SPECTACLES

PEDRO ALMODOVAR TOURNE A MADRID SON DIXIÈME FILM

Le laboratoire des passions

Dans un hangar madrilène transformé en studio, avec un bouquet de ses « chicas » bien aimées, Victoria Abril, Rossy de Palma, Bibi Andersen, mais aussi des acteurs inédits, dont Peter Coyote, Pedro Almodovar tourne une satire féroce des reality shows télévisés, une « comédie vénéneuse » dont le morceau de bravoure sera un « viol comique de douze minutes ». Visite guidée d'un plateau Almodovar où la star (Victoria Abril) a besoin d'un ostéopathe en permanence, où le réalisateur en personne va chiner aux puces d'Abidjan pour réaliser le décor.



Sous le regard du maestro, Kika (Veronica Forqué), maquilleuse funéraire, et Ramon (Alex Casanovas), son client, rôle moins ingrat qu'il n'y paraît *(ci-contre)*.

Victoria Abril, Andrea, la femme caméra, sous son casque de quatre kilogrammes *(ci-dessous)*.



MADRID

de notre envoyée spéciale

UNE ruelle nulle dans la banlieue de Madrid. Sur la façade anonyme d'un entrepôt triste, une large enseigne, rigolarde et solennelle : « Estudios Los Angeles ». On sait qu'on est arrivé. Autour de ce hangar ironique se dégage un parfum d'insolence et de lucidité qui vaut une signature, on est chez Almodovar. C'est là qu'il tourne avec un budget dodu de 6 millions de dollars, son dixième film, coproduit comme *Talons aiguilles* par son frère Agustin et Ciby 2000. *Kika* est, selon lui, une *« comédie vénéneuse »*, *« une histoire apparemment simple qui se pervertit, se déglingue, dérape, glisse sur de la confiture de fraise qui se transforme en flaque de sang »*.

Cela démarre comme un vaudeville sensuel plein de crimes parfaits ou imparfaits et d'adultères drolatiques. Kika, d'un optimisme quasi surhumain (Veronica Forqué, la petite putain de *Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça*), est esthéticienne. Il lui arrive d'avoir à maquiller les morts. Parfois, rarement, l'un d'eux ressuscite. Alors il entre dans sa vie. C'est le cas de Ramon (Alex Casanovas, un acteur de théâtre catalan), très perturbé par la mort de sa mère, dont il n'est pas sûr qu'elle n'ait pas été assassinée par son beau-père (Peter Coyote, « un vagabond érotique », choisi par Almodovar *« parce qu'il a une tête d'écrivain »*). Kika couche un peu avec lui, tout comme Amparo, sa meilleure amie. Ajoutons à cela que la femme de ménage de Kika (Rossy de Palma) est très amoureuse de sa maîtresse, ce qui ne l'empêche pas d'avoir un frère, ex-star du porno, évadé de prison à l'occasion d'une procession, qui va violer sa patronne. Jusque-là, on rit beaucoup. Puis la télévision, incarnée par la terrifiante femme-caméra Andrea, une « ex » de Ramon (Victoria Abril), s'en mêle, se vautre dans les faits-divers, filme les viols, les meurtres en direct, sponsorisée par une marque de lait pour bébés ; l'intimité des personnages, leurs misérables et splendides petits secrets deviennent de la chair à *reality show* et le propos se durcit. Mais s'éclaire à nouveau et rebondit, malgré un final shakespearien, grâce à l'euphorie inaliénable qu'impose le caractère de l'héroïne, la bonne, la brave, la belle Kika...

Rarement film, avant de revenir à son nom de code, *Kika*, aura-t-il autant changé de titre, au cours de l'éboration des douze versions de son scénario. Comme Ramon, photographe, effectue de nombreux collages, consacrés au seul corps féminin, Pedro Almodovar propose d'abord, avec une certaine logique, *Collages*. Ciby 2000 fait savoir que cela sonne banal en français. On passe à *Un viol inopportun*, abandonné, dit Almodovar *« pour que personne ne puisse imaginer* a contrario *qu'il puisse exister pour moi de viol opportun »*. Puis ont – brièvement – leur chance, *Un horrible jour d'été ; la Bonne, la Mauvaise et la Méchante ; les Yeux du Tamoul* (parce que Kika a eu dans le passé une aventure avec un guérillero, aux Canaries) *; les Griffes de l'assassin*, mais cela induisait l'idée que le film serait un thriller, ce qu'il n'est pas), et enfin, du nom du *reality show* d'Andrea, *Aujourd'hui, le pire*. Almodovar imagine aussitôt l'aubaine pour ses détracteurs habituels : « le pire film de l'année », « aujourd'hui, le pire Almodovar », et conclut : *« La vérité est que le film pourrait très bien s'intituler* Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça ; le Labyrinthe des passions, *ou* Femmes au bord de la crise de nerfs... »

Lorsqu'on entre dans le décor de l'appartement de Kika (les « découvertes » construites ailleurs et figurant un panorama de Madrid sont signées Michel Vandestien, le magicien des *Amants du Pont-Neuf*), on éprouve un choc rétinien intense. La couleur, impératrice de l'espace, règne, cogne, explose. Dans la cuisine, les carrelages forment un puzzle en habit d'Arlequin ; dans la salle à manger, le sol imitation panthère, les murs safran, les appliques – grosses fleurs roses en fer forgé au pistil joyeusement obscène, – le bar en mosaïque à dominante verte avec un peu de blanc, de rouge et d'orange, s'harmonisent dans un rutilant divorce chromatique ; les meubles, les bibelots, des vrais, des faux, des laids, des beaux, sont à l'unisson de ce capharnaüm extrêmement raffiné et tonique.

C'est extravagant et familier. On a l'impression qu'Almodovar, à peu

Le décor et le comique

de choses près, pourrait vivre ici. On sait qu'il ne cesse de hanter les antiquaires, dans le monde entier, repérant un lustre ici, un canapé là, pour plus tard, pour le prochain film, et que sa mémoire est infaillible. Comme son goût flamboyant. A un marchand qui lui dit : *« J'ai quelque chose pour vous, tout à fait votre style »*, il répond : *« Je n'ai pas de style. »* Il fouille, entasse, accumule, collectionne, les tableaux aussi bien que les boutons, les meubles rares et les trucs ringards. Après *Talons aiguilles*, il demande



PHOTOS JEAN-MARIE LEROY

Pedro Almodovar

à Françis Bouygues, patron de Ciby 2000, avec qui il entretenait des rapports confiants, un peu filiaux, de lui offrir un voyage en Côte-d'Ivoire, prétextant une hypothétique suite africaine à *Dans les ténèbres*, où la nonne lesbienne, joueuse de bongo, serait devenue chef de guérilla... Il en rapporte des naïfs, des enseignes de coiffeur, des boubous, des tissus... pour le prochain film.

Pedro Almodovar confirme : *« 80 % de ce qui est sur ce plateau m'appartient. Pendant que j'écris, parallèlement, je dessine dans ma tête le décor. C'est comme si j'étais peintre. Je commence par choisir une dominante, puis je couvre cette surface, je pose une autre couche. Ça prend beaucoup de temps, je ne peux pas décider dès le début. Parce que les couleurs, les volumes, les objets, les étoffes, ont leur vie propre. Ils prennent leur place peu à peu. Pour écrire, je procède de la même manière, par sédimentation. Je peux boucler un scénario de deux cents pages en deux semaines, mais cela a plus à voir avec la mécanographie qu'avec l'écriture. Je recommence, je continue, chaque strate me donne des informations.*

» J'ai commencé, cette fois, par la partie comique du film, le viol de Kika, c'était comme une nouvelle, une chose en soi. Et après, comme cela m'arrive toujours, j'ai eu besoin, j'ai eu envie de connaître mieux mes personnages, d'explorer leur passé, d'en savoir plus sur leurs motivations, les raisons de leurs actes. Alors, pour satisfaire ma curiosité à leur égard, il ne me reste plus qu'à écrire l'histoire. Mais raconter l'histoire n'est en aucun cas raconter le film... »

Scène de repas de fête entre Ramon et Kika. La bonne, Juana, apportera la vichyssoise et le saumon. Ramon ouvrira le champagne. Kika porte un fourreau fleuri et, comme on peut l'imaginer, des talons aiguilles rouges. Juana (Rossy de Palma), corps de nageuse, sexy et drôle avec son nez gothique assumé, est en minirobe de Kenzo à fleurs aussi, protégée par un tablier noir à gros pois verts, rouges et jaunes avec une poche jaune et un volant vert passepoilé de rouge.

Tout est en place. Almodovar, en jeans framboise ressemble toujours à un diabolique ours en peluche, mais il a minci, il est affable et calme, il dit : *« On va la faire. »* On la fait. Veronica Forqué parle comme une caisse enregistreuse emballée. Alex Casanovas lui répond par monosyllabes coincées. La vichyssoise et le saumon entrent. Le bouchon de champagne saute. Coupez. Almodovar dit gentiment : *« Il ne s'est rien passé. »* C'est vrai, rien qu'une petite scène morne, un repas de fête molle. On va recommencer, une fois, trois fois, dix fois, le saumon sort, la vichyssoise revient, les bouteilles de champagne décapitées s'entassent dans l'office, Almodovar explique, explique encore, dissèque chaque silence, indique chaque geste, se lève, se baisse, mime, joue. Comme Fellini, à l'évidence, il est le meilleur acteur de ses films, dans tous les rôles. Le saumon revient, la vichyssoise sort. Et doucement, cette scène anodine et pâle prend son sens, se tend, s'anime, s'envenime, se révèle pleine de sel, de poivre et de danger.

L'ascendant d'Almodovar sur ses comédiens est exceptionnel, à la fois religieux et charnel. *« C'est un vampire amoureux »*, dit l'une, *« C'est un torrent, il faut se laisser emporter »*, dit l'autre. Bibi Andersen ne fait que passer dans *Kika*, insolite silhouette de femme en noir ; si Almodovar lui demandait un jour de frapper à une porte et d'attendre qu'on lui réponde : *« N'entrez pas »*, elle serait là, encore une fois. Les dépressions collectives post-tournages sont si fortes qu'il est arrivé à Victoria Abril de louer une maison à Madrid où acteurs et techniciens puissent résider quelques semaines. La maison était baptisée « Hôpital », a-t-elle révélé au journal anglais *Time Out*, et chacun s'y sentait comme un alcoolique en phase de désintoxication.

Aujourd'hui, Victoria Abril, vamp de poche, zélote électrique, « chica » Almodovar par excellence, est emportée pour une troisième aventure après *Attache-moi* et *Talons aiguilles*. Cela relève plus de la lévitation que de l'interprétation, même si elle ne porte pas pour l'heure le délirant costume de prédatrice cathodique imaginé par Jean-Paul Gaultier, avec bas résille métalliques, soutien-gorge carrossé 4/4, prothèses en plexi, et « crevés » de sang rouge sur fond de cuir noir. Non, elle parle, parle dans une fougueuse et fervente exaltation : *« Pedro ? J'ai l'habitude d'être son véhicule, il peut me conduire à 30 km ou à 300 km à l'heure. D'un regard, il te tue. Ton pouls s'arrête. Il dit :* « Ce n'est pas que cela soit mal mais je n'entends rien. » *Il veut dire qu'il n'entend rien de la musique attendue. Et toi, tu es là, muette, à l'intérieur de toi tu cries : « Tu me tues, laisse-moi revivre. Tout, tout sauf la déception dans les yeux de Pedro... Il te donne tant d'informations sur le personnage, comment il parle, mange, marche, pense, que tu n'as plus qu'à l'habiter... » Ma troisième confession de* Talons aiguilles *dans l'ambulance où ma mère agonise est complètement improvisée. La seule indication du scénario était :* « Rebeca regarde la ville. » *Mais tout était tellement bien mis en place que je n'ai eu qu'à attraper la séquence au vol.*

» Pedro m'a proposé le personnage d'Andrea Caracortada (la balafrée), dans un bar à tapas de la Bastille, en me disant, je te dois une comédie. Mon casque de 4 kilos me fracasse les cervicales, un ostéopathe est en alerte permanente comme le pompier de mes vertèbres, ce personnage me rend malade. Je le rejoins chaque jour avec des aphtes dans la bouche, j'ai une patte raide, une cicatrice atroce qui laboure la moitié de mon visage. Mais quand je me regarde dans la glace, ma joue intacte me paraît fade. Tout sauf les héroïnes parfaites, genre Meryl Streep, leur vie zéro faute ne m'intéresse pas. Elles n'ont besoin de personne, pas même de moi comme spectatrice... »

Demain, plateau fermé, « scène de sexe » au tableau de travail. Depuis le début, on entend parler de ce « viol comique », termes tellement antinomiques. Il faut dire que chez Almodovar, le sexe, c'est la vie. Il n'est pas tabou, il n'est pas puni. Chez Almodovar, on fait l'amour partout, sur le sol, dans les toilettes, au couvent, on est hétéro, homo, bi, nécrophage, masturbateur, jamais bestial ou triste. Mais tout de même, comment associer viol et rire, et comment tourner « ces scènes-là » ? *« Tout dépend des acteurs. D'abord, ils doivent se sentir libres et ils savent que je ne suis pas morbide. En général, je n'ai aucun problème, ils abordent la scène avec beaucoup de naturel. Je n'ai pas à intervenir. Si l'un d'eux est mal dans sa peau, s'il a un problème avec une partie de son corps, alors le montrer, l'exposer, deviendra douloureux. Mais la façon dont j'aborde le sexe, fraîche, heureuse, enlève à la nudité toute idée de saleté, d'impudeur, d'exhibition. Et même s'il y a une scène de viol, comme c'est le cas, les actrices sont bien d'accord que le violeur, ce n'est pas moi !*

» Le comique ? Il naît encore une fois du naturel. Je ne « représente » pas une scène de viol en laissant imaginer ses atroces conséquences d'humiliation, d'asservissement et de traumatisme. Le violeur viole, parce que c'est sa fonction. La violée, elle, pendant ce temps, ne pense qu'à se moucher, c'est une nécessité physique qui éclipse toutes les autres réalités physiques, celle du viol, notamment. Et à travers ce naturel, ce besoin naturel de se moucher pendant qu'on la viole, naît le comique, parce que c'est drôle, oui, qu'au cœur d'une situation aussi dramatique le corps ait ces modestes exigences... »

DANIÈLE HEYMANN

MUSIQUE

VUSI MAHLASELA, CHANTEUR SUD-AFRICAIN

Le protest-song, vu de Pretoria

Débarqué en mai au Festival de musiques métisses d'Angoulême, Vusi Mahlasela vient d'enregistrer un album en France. A vingt-huit ans, ce militant radical – pour la paix et la justice – mêle guitare sèche et rythmes zoulous. Beaucoup de poésie, une voix affinée, et des allures responsables.

AVEC une admiration avouée pour Victor Jara, le chanteur chilien assassiné par la junte militaire en 1973, avec sa guitare et sa voix posée sur une tradition musicale très nettement infléchie vers le folk, Vusi Mahlasela sort de l'ordinaire africain. Membre de l'Union des écrivains sud-africains (COSAW), auteur, compositeur, il est, à vingt-huit ans, un des talents musicaux les plus dissidents dans une Afrique du Sud en proie aux démons du disco assaisonné à la mode locale – le *pantsulana*, dont les représentants les plus dignes ont pour noms Chicco, Brenda Fassie ou Yvonne Shaka Shaka.

Vusi Mahlasela est un musicien qui appartient à la sphère de l'après-*Graceland*, l'album très pur construit en 1986 par Paul Simon autour des voix et des rythmes zoulous. Pour bâtir le sien, *When You Come Back*, sorti en France au début de l'été, le chanteur de Pretoria a emprunté aux chorales sud-africaines leurs voix de basse et leur tempo, à Myriam Makeba ses dons illimités pour la mélodie. Protestataire, il a mis, sur des textes en forme de paraboles, de la guitare sèche et du *penny whistle*, le pipeau en métal des Anglo-Saxons, puis du saxophone et de la batterie, en hommage au jazz des *townships*, les ghettos.

Avec la complicité des chanteurs de Ladysmith Black Mambazo, du guitariste Ray Phiri, Paul Simon avait pioché aux racines de la culture sud-africaine. *Graceland* a fait le tour du monde, avant de revenir au pays, et Vusi Mahlasela en a saisi l'esprit au vol, tandis que d'autres de sa génération plongeait dans le rap radical (The Prophets of the City) ou dans la *dub-poetry* des ghettos (Mzwakhe Mbuli, enfant chéri de l'Anglo-Jamaïcain Linton Kwesi Johnson et lui aussi invité au Festival de musiques métisses d'Angoulême en mai dernier).

Réalité, fécondité, égalité : la trilogie poétique de Vusi Mahlasela passe par l'âme, la nature et la société. Chrétien pratiquant, Mahlasela est un activiste. A Mamelodi, son quartier d'origine, un *township* des alentours de Pretoria. Ou en France, où il s'est lancé dans une campagne en faveur d'Alternatives Toucouleurs, une association franco-africaine fondée cette année par l'acteur camerounais Binda Ngazolo afin d'aider les artistes africains à « vivre et travailler au pays », et dont le comité de parrainage regroupe des personnalités aussi diverses que Bernadette Lafont, Archie Shepp, FFF, Mino Cinelu, Salif Keita ou Dee Dee Bridgewater (1).

T-shirt, jeans et sourires, Vusi, le jeune Sud-Africain à qui il incombe de reconstruire, avec d'autres, les pans effondrés de son histoire, est un radical, pas un désespéré. Un optimiste pacifiste, pas un non-violent : l'Afrique du Sud est allée trop loin dans la brutalité pour qu'on y croise les bras. Le ton chaud, l'allure rassurante, Vusi Mahlasela, qui chantera le 10 septembre à la Fête de *l'Humanité*, après s'être arrêté à Singapour, poursuivant ainsi son exploration des mondes extérieurs à l'apartheid, parle du communisme, un communisme rigoureux, épuré. *« Le communisme n'est pas mort. Je ne crois pas que le matérialisme soit une solution. Mais les gens ont le droit à l'égalité, et nous devons nous rendre compte que nous n'avons pas besoin d'accumuler les biens pour vivre. Nous vivons avec trop, nous avons besoin de beaucoup moins. En ce sens, le communisme est bien plus vivant en Afrique du Sud qu'ici. Mais surtout, les communistes ont été importants dans la compréhension des inégalités et des privilèges. »*

Il parle du communisme, et des



D.R.

Vusi Mahlasela.

combats courageux menés par des artistes solitaires, à une époque récente – il y a vingt ans à peine, – mais déjà révolue, où la non-violence trouvait encore son espace. *« J'aimais*, dit-il, parlant de Victor Jara, *sa manière de jouer de la guitare, sa pureté, le message, la voix. Comme lui, je dois utiliser ma guitare, pour qu'un futur puisse éclore. »* Une simple question : comment en arrive-t-on à écouter un Chilien révolutionnaire dans un *township* sud-africain ? *« Par hasard, par Raks Seakhoa, qui coordonne la section du Transvaal de l'Union des écrivains sud-africains, et dont je chante aujourd'hui les poèmes. »*

« Mais comment pourrais-je cesser de chanter l'amour quand je suis cerné par le sang... » L'environnement est chaotique, les mélodies coulent de source, et le rythme est joyeux. Le contraste est surprenant. Vusi Mahlasela, d'origine sotho, vit à Mamelodi. Mamelodi doit son nom à un médecin allemand, une jeune femme installée là, et qui fréquentait les *shebeens*, les bars clandestins, car elle aimait la musique. Le matin, en consultation, elle chantait ce que la nuit elle avait entendu. Elle y gagna un surnom, « Mama melodi », et le *township* délaissa sa vieille appellation, Vlakfontein, pour épouser celui de Mamelodi. L'histoire est plaisante, la réalité cruelle.

« Quand on sort le matin dans la rue, explique Vusi Mahlasela, *on découvre des visages las, tristes, des sans-abri, des chômeurs. Victor Jara a fait beaucoup pour son peuple. Donc, je me suis dit que je ne pouvais pas rester là, passif, pris dans cet engrenage de violence. »* Jara mettait la révolution en mots, et il avait un fils sourd, comme celui de Vusi Mahlasela, resté *« perdu en lui-même, et mis ainsi à l'abri de la violence »*. Violence universelle, entretenue par la télévision, par les polices, les systèmes, dont celui, terrible, de l'apartheid sud-africain. Violence du langage, jeté à la tête de l'ennemi supposé, loupe grossissante des malaises sociaux. Vusi Mahlasela n'est jamais allé aux Etats-Unis, il n'aime pas l'*american way of life*, ni ne se reconnaît dans les tirades débridées et sexistes de certains rappers afro-américains parmi les plus radicaux, *« malgré nos origines communes »*.

« Ici, nous avons été dressés pour être inférieurs, nous avons montré que nous étions supérieurs par notre culture, face à des afrikaners ignorants. Qu'est-ce qu'un homme civilisé ? Je ne hais pas les Blancs, car je n'ai pas choisi d'être Noir. Je hais le système. Il n'y a pas de confusion possible. L'Afrique du Sud vit aujourd'hui une situation extrêmement violente, mais nous essayons de trouver notre chemin. La culture en est un. Nous avons un rap très bien fait, qui utilise les mots comme des armes, car ce sont de véritables reportages sur la vie quotidienne. Ce n'est pas nouveau, c'est dans la droite ligne de notre tradition poétique orale. Le langage n'est pas vulgaire, il est imagé, métaphorique, plein d'humour. »

Outre les paraboles, Vusi Mahlasela aime la nature et le dit dans ses chansons. *« Cette civilisation nous a placés complètement en dehors de la réalité. Dans les zones rurales, les Sud-Africains vivent avec les arbres, les fleurs, les singes. Nous ne faisons qu'un avec la nature. Dans les villes, tout est artificiel. Des fleurs en plastique, de faux arbres. Nous sommes programmés par la ville, par ses lois. Nous sommes si loin de la réalité. »* Oublions les docteurs, les spécialistes, les hommes de loi. Revenons à nous, dans le plus simple dépouillement. *« Comment une femme tombe-t-elle enceinte ? »* C'est l'histoire, dit le chanteur, d'une jeune mariée qui ne pouvait avoir d'enfants. *« Elle croise une vieille femme. Cette dernière prend une calebasse et la renverse devant elle. Alors, la jeune femme tombe enceinte. »* Parabole. Revenons à l'âme. A l'amour, et à la politique.

« Je ne peux pas me mettre à l'écart de la situation politique de mon pays. Certains réalisent aujourd'hui ce qu'ils nous ont fait. Il faut avancer. » En Afrique du Sud, Vusi Mahlasela est en train de créer un magazine de musique, traversé de faits de société, inspiré de la vie quotidienne des *townships* et financé par la firme discographique BMG. Profitant des festivals d'été pour se reconvertir en journaliste, le folk-singer est allé parler de Coltrane et de Spike Lee avec Archie Shepp, de musique avec l'Algérien Safy Boutella, de l'avenir des femmes avec Carlos Santana : *« Il m'a appris un mot que je ne connaissais pas : « macho ».*

Or, avec le banditisme, le machisme est un des problèmes clés de la violence intercommunautaire dans les ghettos sud-africains : *« A Mamelodi, nous avons eu une recrudescence des viols. Une de mes amies, dont la sœur est morte après avoir été violée deux fois sans que la police ne fasse rien, avait décidé d'agir elle-même. Dans un premier temps, elle voulait castrer les violeurs. Je trouve que ce n'est pas une solution, c'est de la violence en plus. Nous avons cherché des témoignages, interviewé des gens, puis créé un centre pour soutenir les femmes battues, maltraitées, pour les informer. Il existait déjà des organismes de ce genre, mais basés en dehors de Mamelodi, souvent réservés aux femmes blanches. Il y avait un club-disco à Mamelodi, tenu par des afrikaners de Victoria, avec streap-tease une fois par semaine. Le jeudi était un jour terrible. Nous avons protesté et mon organisation, l'ANC* [African National Congress], *s'en est mêlée. Une pétition a commencé de circuler pour le boycott du lieu. Le club est aujourd'hui fermé. »*

VÉRONIQUE MORTAIGNE

***When You Come Back*, 1 CD Indigo LBLC2505 distribué par Harmonia Mundi.**

(1) Alternatives Toucouleurs, 136, avenue de la Dhuys, 93170 Bagnolet.

LA SÉLECTION DE LA

Cinéma

Films nouveaux

Boxing Helena, de Jennifer Chambers Lynch, avec Julian Sands, Sherilyn Fenn, Bill Paxton, Art Garfunkel, Betsy Clark, Kurtwood Smith. Américain (1 h 47). Interdit – 12 ans.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

VF : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, handicapés, 18e (36-68-20-22).

La Cavale des fous, de Marco Pico, avec Pierre Richard, Michel Piccoli, Dominique Pinon, Florence Pernel, Edith Scob, Patrice Alexandre. Français (1 h 30).

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U. G. C. Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Coyote, de Richard Ciupka, avec Mitsou, Patrick Labbé, Thierry Magnier, Claude Legault, François Massicotte, Jean-Claude Dreyfus. Canadien (1 h 39).

VF : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).

Last Action Hero, de John McTiernan, avec Arnold Schwarzenegger, Austin O'Brien, F. Murray Abraham, Art Carney, Charles Dance, Frank McRae. Américain (2 h 10).

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).

VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Une famille formidable, de Mario Monicelli, avec Paolo Panelli, Pia Velsi, Riccardo Scontrini, Marina Confalone, Monica Scattini, Tommaso Bianco. Italien (1 h 35).

VO : Gaumont Hautefeuille, handicapés, 6e (36-68-75-55) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

Reprises

Excalibur, de John Boorman, avec Nigel Terry, Helen Mirren, Nicholas Clayn. Américain, 1980 (2 h 15).

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Festivals

Paris Quartier d'été. Cinéma en plein air : le Western. Le 11 août, *Young Gun*, de Christopher Cain. Le 12, *la Captive aux yeux clairs*, de Howard Hawks. Le 13, *la Charge héroïque*, de John Ford. Le 14, *Cinq cartes à abattre*, de Henry Hathaway. Le 15, *le Fantôme de Cat Dancing*, de Richard C. Sarafian. Tous les soirs à 22 heures, sur la prairie du triangle, Parc de La Villette. Tél. : 40-03-75-75.

Théâtre

Paris

L'Eloge de la folie, d'après Erasme. Mis en scène et interprété par Laurence Février. Mardi, mercredi, vendredi à 21 heures. Jeudi à 19 heures. Samedi à 18 heures et 21 heures. Artistic-Athévains. 75 F à 150 F. Tél. : 48-06-36-02.

Les Palmes de M. Schutz, de Jean-Noël Fenwick. Mise en scène de Gérard Caillaux. Avec Ninou Fratellini, Jean-Paul Bordes, Franck-Olivier Bonnet, Michèle Bardollet, Patrick Zard et Claude d'Yd. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures et dimanche à 16 heures. 50 F à 240 F. Tél. : 47-42-95-22.

Régions

Nexon, capitale du cirque (jusqu'au 28 août) : le cirque Fratellini dresse son chapiteau. Stages internationaux des arts du cirque, rencontres cinématographiques des films de cirque, deux expositions (*Le clown et les jouets : le cirque*, photos de Pierre Etaix) ... Tél. : 55-58-28-44.

Ramatuelle, Festival de théâtre et musique (jusqu'au 13 août) : le 12, Popeck ; le 13, *Solo* de Willy Russell, avec Josiane Balasko. Tél. : 94-79-25-63.

Musique

Classique

Paris-Ile-de-France

Sceaux, Festival de l'Orangerie (jusqu'au 26 septembre). Le 14, œuvres de Brahms et Schubert par l'Octuor de la Philarmonie de Berlin. Le 15, Mozart et Brahms avec les Solistes de Salzbourg. Tél. : 46-60-07-79. Fax : 69-46-26-04.

Régions

Festival de musique de Menton (jusqu'au 30 août) : le 12, Beethoven et Schubert par l'Octuor de la Philarmonie de Berlin ; le 14, Chopin et Rachmaninov par Giogia Tomassi (piano) ; le 17, Mendelssohn et Tchaikovski par le Trio Tchaikovski. Tél. : 93-35-82-22 et 93-57-57-00.

Festival Pablo Casals de Prades (jusqu'au 13 août) : le 11, Poulenc, Saint-Saens, Milhaud par le Chœur du festival (à 18 heures) ; Bach, Schnittke, Tchaikovski par le New European Strings (à 21 heures). Le 12, Bach, Schumann, Mendelssohn par le New European String (à 21 heures). Le 13, cantate BWV 78 de Bach et Variations Goldberg par le New European Strings (à 21 heures). Tél. : 68-96-33-07.

Festival du Périgord noir, Saint-Léon-sur-Vézère (jusqu'au 28 août) : le 11, transcriptions de Haydn et Schubert, par le Quintette Moraguès et Andréa Bonatta (piano) ; le 13, Haydn, Beethoven, Schubert par le Trio Wanderer. Tél. : 53-51-95-17.

Eté musical de Pontivy (jusqu'au 27 août) : le 11 août, *Quatuor pour la fin des temps* d'Olivier Messiaen, avec Paul Meyer (clarinette), Eric Lesage (piano), Olivier Charlier (violon), Franz Helmerson (violoncelle). Tél. : 97-25-00-33.

XVes Semaines Musicales Quimper (jusqu'au 21 août) : le 11, Antonio Vivaldi par le Collegium Orpheus sous la direction de Jean-Marc Labylle. Tél. : 98-95-15-25.

Festival international de La Roque-d'Anthéron (jusqu'au 22 août). Le 11, sonates de Beethoven et Grieg par Natalia Gutman (violoncelle) et Elisso Virsaladze (piano), à 21 h 30. Le 12, récital Claude Debussy par Philippe Cassard (piano), à 18 heures ; récital Mozart, Beethoven, Chopin, Scriabine, Shumann par Elisso Virsaladze, à 21 h 30. Le 13, récital Shubert par Michel Dalberto, à 21 h 30. Le 14, récital Bach par Davitt Moroney (clavecin), à 18 heures ; l'Europe des jeunes pianistes : concerts avec 12 pianistes de la Communauté européenne, à 21 h 30. Le 15, récital Mozart, Shumann, Chopin par Jean Martin, à 18 heures ; lieder, psaumes et chœurs de Shubert par le Chorus Musicus de Cologne, à 21 h 30. Le 17, récital Grieg, Shoenberg, Beethoven, Corigliano, Chopin et Liszt par Stephen Hough (piano), à 21 h 30. Tél. : 42-50-51-15 ou 42-50-51-16.

Festival de la Vézère, Château du Saillant (jusqu'au 21 août) : le 14 août, Roland Pidoux (violoncelle) et Brigitte Haudebourg (clavecin) interprètent J. S. Bach. Récital Chopin et Liszt par François-René Duchable (piano). Tél. : 55-23-25-09.

Opéra de Vichy (jusqu'au 2 octobre) : le 14, journée tango par Eva Palmer et l'Ensemble de Juan Carlos Carasco. Le 15, récital Paganini et Piazzola par Clara Bonaldi (violon). Le 18, Bizet, Mendelssohn, Kodaly par l'Orchestre Salieri, Tamaspal direction.

Jazz

Jazz in Marciac (jusqu'au 15 août) : le 11, Gerry Mulligan rencontre Bob Brookmeyer et Lee Konitz ; le 13 : le big-band Lincoln Center Jazz Orchestra ; le 15, de jeunes musiciens américains, Jesse Davis et Roy Hargrove. Tél. : 62-09-31-98.

Chanson et musiques du monde

Paris, New Morning. Août tropical : le 11, Ados e su Vallentanos (Colombie), le 12 : Tropical Brazil Band ; le 13 : Alejandro del Rio, Guillermo de Huelva, Beatriz Romero (Espagne), le 14 : Huracan (salsa et merengue). Tél. : 45-82-44-40.

Lorient, Festival Interceltique (jusqu'au 15 août) : le 11, *Anne des Iles*, de Hervé Cavalier par Marc Steckar ; le 12, Alan Stivell en concert ; le 13, *Hentou Dall Ar Vuhez*, de Yves Herwan-Chotard avec les percussions de Strasbourg (création) ; le 14, les virtuoses de la cornemuse (Ecosse, Galicie, Bulgarie...) ; le 15, Danses du monde celte. Tout au long de ce grand festival : Festnoz, concours de pipe-bands, championats de bagadou, etc. Tél. : 97-21-24-29.

Arts

Alès, Jean Dubuffet au Musée Pierre André Benoît (jusqu'à la mi-septembre) : une exposition des peintures et sculptures illustrant les différentes phases de l'activité de Dubuffet. Autre originalité : la présentation de la correspondance et des ouvrages réalisés entre Dubuffet et Pierre André Benoît. Tél. : 66-86-98-69.

Aix-en-Provence, Egon Schiele et Elvira Bach : le musée Granet accueille, jusqu'au 31 août, 90 aquarelles et dessins de Schiele pour la plupart inédits. Elvira Bach, considérée comme l'un des artistes les plus importants de la peinture contemporaine allemande, expose au pavillon Vendôme puis au Musée des tapisseries jusqu'à la fin de l'été. Tél. : 42-26-02-93.

Antibes, Calder (jusqu'au 27 septembre) : gouaches, dessins, mobiles, bijoux, tapisseries et maquettes de stabiles de cet artiste mondialement connu au Musée Picasso. Tél. : 93-34-91-91.

Carcassonne, Jagoda Buic (jusqu'au 19 septembre) : travaux qui oscillent entre la sculpure et un on ne sait quoi d'indéfinissable, qui dégagent une grande force poétique. Tél. : 68-77-73-71.

Colmar, Variation sur la crucifixion (jusqu'au 26 septembre) : autour du retable d'Issenheim, c'est plus de 80 œuvres d'artistes du XXe siècle qui rendent hommage à Grünewald. Tél. : 89-20-15-50.

Fontaine-de-Vaucluse, Boumeester (jusqu'au 9 septembre) : l'œuvre de Christine Boumeester revisitée le temps de cette exposition où se mêlent aussi les tableaux

RÉVÉLATION A LA ROCHELLE D'UN CINÉASTE RUSSE CONTEMPORAIN

Les fictions documentées de Sokourov

La principale découverte du vingt et unième Festival du film de La Rochelle (« le Monde » daté 11-12 juillet) aura été celle de l'un des grands réalisateurs russes contemporains, Alexandre Sokourov. Son œuvre mêle sans qu'on y prenne garde la fiction et le documentaire...

DE l'œuvre de Sokourov, on ne connaissait jusqu'à présent que quelques films de fiction (il préfère parler de films «joués») comme *le Jour de l'éclipse* (1987), seul de ses longs métrages sortis en salle en France, envoûtante évocation prémonitoire de l'éclatement aux confins méridionaux de l'URSS. On connaissait aussi, pour les avoir entrevus lors de festivals, *la Voie solitaire d'un homme* (1978-87), inspiré de l'écrivain russe, Platonov ou *Insensibilité chagrine* (1983-87), inspiré de Bernard Shaw, ou la tchékhovienne *Pierre* (1992). On connaîtra bientôt *Sauve et protège* (1989), variation autour de *Madame Bovary*, qui doit sortir cet automne.

On ne savait rien, en revanche, de ses films documentaires – quinze parmi les vingt-quatre films qu'il a tournés entre 1978 et 1993. Ils forment pourtant la majeure partie de l'œuvre de ce cinéaste, prolixe malgré les tracasseries constantes de la censure jusqu'en 1987. La vision juxtaposée de ses films «joués» et de ses films «documentés», tant l'utilisation du document est ici inédite, crée un véritable choc.

On pourrait dire que Sokourov ne filme pas. Loin des bruits et de la fureur de l'industrie cinématographique – il voit peu de films et décline la plupart des invitations officielles, – il compose chaque plan, chaque film avec une petite équipe de fidèles, pratiquement inchangée depuis ses débuts : les cameramans Bourov et Iourizditsiki, la monteuse Semionova et le scénariste et poète Iouri Arabov. Il s'est rapidement fait, en Russie, une réputation de cinéaste élitiste, par son refus de concéder quoi que ce soit à toute norme usuelle de distribution. Mettant à profit les contradictions du système de production soviétique et le soutien de quelques amis au studio Lenfilm, ce cinéaste exigeant, aujourd'hui âgé de quarante-deux ans, a constitué une œuvre d'une singulière densité.

Sokourov use de la palette cinématographique comme peu de réalisateurs l'ont osé et démontre une liberté créatrice féconde, se jouant des limites du documentaire et de la fiction, du noir et blanc et de la couleur, de l'image et du son. «Documents» et «jeu» se mêlent constamment. Dans *Insensibilité chagrine*, par exemple, la maison-bateau des héros insouciants paraît surgir de l'océan en pleine première guerre mondiale, par la seule virtuosité du montage. Il utilise des bandes d'actualités retravaillées au point de paraître relever de la pure fiction. Cet effet troublant est encore accentué par le jeu des acteurs – presque toujours amateurs dans les films de Sokourov.

La Voie solitaire d'un homme, véritable film-programme, fit l'effet d'une bombe lors des premières projections au VGIK, l'école du cinéma de Moscou, où Sokourov l'a réalisé pour son diplôme de fin d'études. Il n'a rien perdu aujourd'hui de sa force et de sa beauté désespérée. Il suffit de quelques images – les pieds mal chaussés du jeune héros qui revient de la ville où il a participé à la révolution (c'est le début des années 20); quelques fruits rendus méconnaissables par l'action du temps, – pour pénétrer au plus profond de l'œuvre de Platonov dont le film s'inspire.

Sokourov puise son inspiration dans la littérature, dans la musique – son dernier film, *Pages calmes* (1993), d'après Gogol, Dostoïevski et Saltykov-Chedrin devait s'appeler *Mahler*. Mais ces sources sont autant de points d'appui pour un projet éminemment personnel – les éléments autobiographiques, jamais démonstratifs, affleurent constamment. On perçoit les linéaments de ce projet dès les premières œuvres. Tous ses films participent d'une même quête, dont l'objet est tout à la fois la Russie, depuis la fin du XIXe siècle, et l'homme russe dans un monde en perpétuelles convulsions.

La Russie de Sokourov, c'est d'abord une terre, immense, dure, qu'on pourrait dire insensible aux idéologies : un défi à l'occupation rationnelle. Il la parcourt depuis son enfance, ayant suivi son père militaire de la Sibérie – où il est né – à la Volga, en passant par le Turkménistan. Il nous fait percevoir cette dureté de façon quasi physique. Comment vivre sur cette terre ? semble se demander chacun de ses héros. Dans *la Pierre*, le fantôme de Tchékhov, de retour dans la maison qu'il fit construire sur les hauteurs de Yalta, en Crimée, paraît chercher un peu de chaleur et d'humanité. Il n'y rencontre que la solitude d'un musée gardé par un jeune homme incapable de le comprendre, et le froid, celui des souvenirs perdus, de l'insensibilité et de la mort. Le film est tourné en gris sombre, utilisant d'insolites effets d'optique d'inspiration expressionniste.



D.R.

« Insensibilité chagrine ».

Achevé la même année, *Elégie de Russie*, huitième film d'une «série des élégies» qui doit en compter vingt-cinq, est exemplaire de la virtuosité de Sokourov. Deux souffles encadrent le film. Au début, celui d'un vieillard dont l'agonie est apaisée par les paroles d'une femme; elle tente de préserver l'ultime chaleur de ses mains ridées, scène que le spectateur découvre au terme d'un noir de plusieurs minutes. A la fin, le souffle tranquille d'un bébé, perçu avant de le voir à l'image, emmitouflé dans un berceau, lors d'un long plan séquence sur un lac gelé. Entre ces deux souffles, les images du présent (paysages de la Russie centrale; intérieurs vétustes et misérables d'un asile pour vieillards) et du passé (grâce aux photographies de Maxime Dimitriev, un des meilleurs photographes réalistes russes du début du siècle, et à des bouts d'actualités filmées). Ces deux séries d'images sont rendues vivantes par un patient travail de laboratoire qui est la marque de Sokourov et de son équipe.

Nulle nostalgie dans ces retours sur le passé. Une sourde plainte. Celle d'un homme né sur une terre – Russie tsariste, URSS ou Russie post-soviétique – trop grande, stigmatisée par la tragédie d'un siècle fertile en retournements. Sokourov communie pourtant avec les hommes, avec la nature. Au bruissement des fougères balayées par le vent, à peine troublées par le pas d'une grue (oiseau symbolique de la Russie, si fort et si vulnérable selon Sokourov, qui l'a montré dans plusieurs de ses films), fait écho le silence des corps allongés sur les chemins, victimes de la misère du début du siècle ou vieillards d'aujourd'hui.

Quand Sokourov filme des personnalités contemporaines, le président lituanien Landsbergis dans *Elégie simple* (1990), Boris Eltsine dans *Elégie soviétique* (1989), il met à nu des hommes qui influent sur la destinée de peuples entiers. Il rejette l'idée d'une œuvre mystique qui serait, dit-il, réductrice et schématique. Mais on le sent hanté par une pensée religieuse, bien éloignée de celle de Tarkovsky avec lequel on le compare souvent – il lui a d'ailleurs rendu hommage dans *Elègie moscovite* (1986-87). La foi de Sokourov est totalement exempte de toute idée rédemptrice. Elle est plus proche en cela des origines anciennes de la religiosité russe, profondément liée aux forces naturelles.

A l'heure où son pays suscite nombre d'interrogations, d'inquiétudes, les films de Sokourov proposent un éclairage d'une grande richesse sur un peuple et son histoire. Il faut souhaiter que cette œuvre finisse par trouver un distributeur qui, comme le cinéaste, saurait dépasser les schémas simplistes et accepte de montrer, ensemble, films «documentés» et films «joués».

JEAN RADVANYI

SEMAINE

de Kandinsky, Picabia, de Stael... Tél. : 90-20-24-00.

La Ciotat, Malaval (jusqu'au 29 août) : jubilatoire, provocatrice sans être agressive, la peinture de Malaval garde toute sa fraîcheur, son pouvoir de séduction et sa force de dérangement. Tél. : 42-08-10-11.

Lunéville, De La Tour (jusqu'au 27 septembre) : sous le titre *Un saint Sébastien dans une nuit*, le Musée du Château de Lunéville revisite l'œuvre d'un des plus grands peintres du XVIIe siècle européen. Tél. : 83-76-23-57.

Marseille, César (jusqu'au 12 septembre) : œuvres de 1947 à 1993. Marseille fête l'enfant du pays avec une rétrospective. On y voit les Vénus classiques en fer soudé, les Compressions de voitures, les Expansions. Tél. : 91-62-21-17.

Metz, la réalité magnifiée (jusqu'au 26 octobre) : présente des œuvres flamandes (Bruegel de Velours, Rubens, Van Dyck, Jordaens) appartenant à des collections particulières, aux musées de Bruxelles, d'Anvers ou de Vervier. Bon nombre d'entre elles sont pour la première fois en France. Tél. : 87-75-10-18.

Montpellier, Grand Siècle (jusqu'au 5 septembre) : peinture française du XVIIe siècle des collections publiques françaises : maniérisme, caravagisme, « bambochade », classicisme et grande peinture d'histoire. Deux tableaux seulement appartiennent aux collections du Louvre. Tél. : 67-66-06-34.

Nîmes, l'Ivresse du réel : (jusqu'au 31 août) l'exposition inaugurale du tout nouveau musée de Nîmes retrace l'aventure de l'objet, qui est devenu un phénomène majeur dans l'art du XXe siècle. Tél. : 66-76-35-35.

Orléans, Henri Gaudier-Brzska (jusqu'au 19 septembre) : le Musée des beaux-arts organise la première rétrospective de ce sculpteur grâce aux prêts des plus grands musées. Cette exposition rassemble esquisses, dessins et bien sûr ses plus belles sculptures. Tél. : 38-53-39-22.

Le milieu du monde (jusqu'au 30 septembre) : un choix résolument contemporain d'artistes qui ont pour point commun la Méditerranée : Absalon, Alberola, Boetti, El Baz, Hadjimichalis, Hassan, Basicevic, Mangelos, Sarkis, Zush. Tél. : 67-74-27-67.

« Il Segno Arte », Michelangelo Pistoletto : trois lieux d'exposition pour un même artiste. A Rochechouart (jusqu'au 26 septembre), des œuvres récentes côtoieront les plus anciennes, de la *Venus degli Stacci* aux *Oggeti in meno* en passant par les *Volumni*. A Thiers (jusqu'au 30 septembre), le signe prendra des formes multiples à partir de la pierre de lave de Volvic ; sur l'île de la Vassivière (jusqu'au 26 septembre) c'est un arbre qui sert de pièce maîtresse à cette exposition.

Claude Viallat (jusqu'au 15 octobre) : trois séries de toiles réalisées spécialement pour le lieu d'exposition par un des meilleurs représentants du défunt groupe Support/Surface. Tél. : 67-46-70-00.

Les Sables-d'Olonne, Hapitisch, la caresse de l'œil (jusqu'au 30 septembre) : l'haptique est l'apanage de l'art du dessin qui cerne parfaitement les formes et reproduit les volumes du bas-relief. Oeuvres de Marcel Duchamp, Yves Klein, Aristide Maillol, Pablo Picasso, Claude Viallat. Tél. : 51-32-01-16.

Sigean, profil d'une galerie (jusqu'au 3 octobre) : une ancienne cave viticole accueille un ensemble impressionnant d'œuvres contemporaines d'une qualité exceptionnelle : Agnès Martin, Sol Lewitt, Carl André Richard Serra, Basquiat Kiefer... qui appartiennent à un grand marchand parisien qu ne veut pas dire son nom. Il pourrait bien se prénommer Yvon... Tél. : 68-48-83-62.

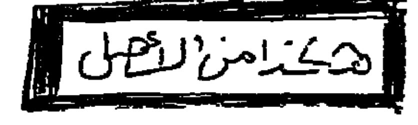
Uzès, Gide et ses peintres (jusqu'au 29 août) : Uzès honore aujourd'hui la mémoire de son prix Nobel, à travers les peintres qui l'ont connu, portraituré, illustré : Bonnard, Jacques-Emile Blanche, Georges Braque et Zoum Walter. Tél. : 66-22-70-56.

Photographie

Arles, XXIVe Rencontres de la photographie (jusqu'au 15 août) : Larry Fink, Richard Avedon, Harry Callahan, Cecil Beaton, Louis Jammes, Ernest Pignon-Ernest, Gilles Ehrmann, Pere Formiguera et Humberto Rivas, Koji Inoue, Raymonde April, Eiichiro Sakata. Tél. : 90-96-76-06.

Lectoure, l'été photographique (du 24 juillet au 23 août) : photos de sculptures de Rodin par le Slovène aveugle Evgen Bavcar. On pourra aussi voir *J'irai courir le monde*, de Alain Turpault et *Berlin, No man's land*, de Jean-Claude Mouton. Tél. : 62-68-83-72.

Montpellier, Imagina (jusqu'au 4 septembre) : trente-cinq photographes du monde entier : Toni Catany et Ouka Lele (Espagne), Graciela Iturbide (Mexique), William Klein (Etats-Unis), Max Pam (Australie), Abbas (Iran) et Martine Franck (France). Tél. : 67-60-43-11.



SOCIÉTÉ

Renforçant les pouvoirs de la police

La nouvelle loi sur les contrôles d'identité est entrée en vigueur

La loi du 10 août 1993 relative aux contrôles et vérifications d'identité a été publiée, mercredi 11 août, au *Journal officiel*. Vivement critiqué à gauche, ce nouveau dispositif juridique, qui n'a pas été substantiellement remis en question par le Conseil constitutionnel, renforce les possibilités de contrôles, tant en matière de police judiciaire que de police administrative.

Adoptée définitivement par le Parlement le 10 juillet et validée le 5 août (*le Monde* du 7 août) par les neuf «sages» du Conseil constitutionnel, la nouvelle loi sur les contrôles d'identité est entrée en vigueur mercredi 11 août, après sa publication au *Journal officiel*. Ce nouveau dispositif juridique, dont l'objectif était de faciliter l'action de la police, comporte trois volets.

• **En matière de police judiciaire.** – Ces contrôles, dont une loi de 1983 précisait le cadre, étaient jusqu'à présent autorisés si un indice révélait qu'une personne avait *«commis ou tenté de commettre une infraction»*, se préparait à *«commettre un crime ou un délit»*, était *«susceptible de fournir des renseignements utiles à l'enquête en cas de crime ou délit»* ou *«faisait l'objet de recherches ordonnées par une autorité judiciaire»*.

La nouvelle loi ne modifie pas ce texte, mais elle ajoute une possibilité de contrôle lors d'«opérations coup de poing» de grande ampleur : sur instructions écrites du procureur de la République, toute personne peut être contrôlée par la police *«dans les lieux et pour une période de temps déterminés par ce magistrat»*. Ce système s'inspire des dispositions qui permettent aux parquets de lancer d'importantes opérations de contrôle d'alcoolémie sans qu'aucune infraction ait été constatée. La loi précise que la mise au jour, lors du contrôle, d'infractions *«autres que celles visées dans les réquisitions du procureur de la République ne constitue pas une cause de nullité de la procédure»*.

• **En matière de police administrative.** – Ces contrôles dits *«préventifs»* interviennent avant même qu'une infraction ait été commise. Ils ont été réglementés par la loi «sécurité et liberté» adoptée en 1981 à l'initiative du garde des Sceaux de l'époque, Alain Peyrefitte. Les pouvoirs des officiers de police judiciaire, qui pouvaient effectuer des contrôles d'identité afin de *«prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment une atteinte à la sécurité des personnes et des biens»*, ont ensuite été légèrement réduits en 1983. Le texte présenté cette année-là par Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, exigeait que ces contrôles aient lieu en cas de *«menace immédiate pour la sûreté des personnes et des biens»* et *«dans des lieux déterminés»*. De retour au gouvernement en 1986, la droite décidait de revenir au texte initial de la loi «sécurité et liberté».

Ce texte n'allait plus être modifié. Il l'est désormais avec le nouveau dispositif juridique. En dénonçant les *«entraves»* qui empêchaient, selon lui, les policiers de faire leur travail, M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, ne songeait pas au texte même de la loi, mais à l'évolution de la jurisprudence. Les magistrats de la Cour de cassation ont en effet posé quelques garde-fous en exigeant, dans un arrêt du 19 novembre 1992, que l'atteinte à l'ordre public soit *«directement rattachable au comportement de l'intéressé»*. Le simple *«contexte»* ou la perception d'un *«sentiment»* d'insécurité ne saurait donc justifier les contrôles d'identité envers de paisibles passants.

Le gouvernement a pris le contre-pied de l'arrêt de la Cour de cassation : la loi prévoit que ces contrôles effectués *«pour prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment à la sécurité des personnes ou des biens»* pourront désormais avoir lieu, précision essentielle, *«quel que soit le comportement»* de la personne contrôlée. Sur cet aspect très controversé du nouveau dispositif, le Conseil constitutionnel, saisi par les députés de l'opposition de gauche, a assorti la validation de la loi d'une mise en garde très ferme (*le Monde* du 13 juillet) : *«La pratique de contrôles d'identité généralisés et discrétionnaires serait incompatible avec le respect de la liberté individuelle. S'il est possible au législateur de prévoir que le contrôle d'identité d'une personne peut ne pas être lié à son comportement, il demeure que l'autorité concernée doit justifier, dans tous les cas, des circonstances particulières établissant le risque d'atteinte à l'ordre public qui a motivé le contrôle. Ce n'est que sous cette réserve d'interprétation que le législateur peut être regardé comme n'ayant pas privé de garanties légales l'existence de libertés constitutionnellement garanties.»*

Les neufs «sages» du Conseil constitutionnel ont estimé qu'il appartenait *«aux autorités administratives et judiciaires de veiller au respect intégral des conditions de forme et de fond posées par le législateur»*.

• **Des dispositions destinées à compenser l'entrée en vigueur de la convention de Schengen.** – L'entrée en vigueur de la convention de Schengen, qui doit instaurer des mesures de sécurité accompagnant l'ouverture des frontières intérieures de la Communauté européenne, a été reportée *sine die* par le gouvernement. La nouvelle loi fait néanmoins référence à cette convention : dès lors qu'elle sera appliquée, toute personne pourra être contrôlée si elle se trouve à moins de vingt kilomètres d'une frontière ou dans un port, un aéroport, une gare routière ou ferroviaire ouverts au trafic international. La création de cette zone particulière a pour but de lutter contre la délinquance transfrontalière et l'immigration clandestine. Le législateur souhaitait étendre à quarante kilomètres la limite de la zone en question, mais le Conseil constitutionnel a jugé cette disposition non conforme à la Constitution.

A Paris et dans les Hauts-de-Seine

Un tract antisémite distribué dans des boîtes aux lettres

La caricature représente une créature hybride. Une araignée, avec un visage d'homme à l'énorme nez crochu, enserre un globe terrestre de ses longues pattes velues. Juste au-dessus, un titre en caractères gras : *«Le péril juif»*.

Le document, format livre de poche, reproduit la couverture du *Protocole des Sages de Sion*, un faux fabriqué par la police secrète du tsar à la fin du XIX[e] siècle, devenu la référence de tous les antisémites. Il figure dans des publications ouvertes aux thèses «négationnistes», tel le mensuel *Révision*. Sous la caricature, un texte d'une huitaine de lignes fait état de la volonté de *«domination sur le monde»* des *«fils d'Israël»*. Les noms d'une soixantaine de personnalités politiques, économiques et médiatiques figurent au verso. Le tout est illustré d'étoiles de David, de symboles du dollar, de dessins de faucille et de marteau.

Difficile enquête

Au cours des quatre derniers mois, plusieurs habitants des Hauts-de-Seine ont découvert ces tracts dans leur boîte aux lettres. Ils ont notamment été distribués le vendredi 16 juillet, jour de la commémoration nationale des persécutions anti-juives de la rafle du Vel'd'Hiv', ce qui a conduit Gilles Catoire, maire socialiste de Clichy, à porter plainte contre X...

Patrick Balkany, maire RPR de Levallois-Perret, avait également porté plainte dès le début du mois d'avril, après avoir reçu des lettres de ses administrés relatives à des faits similaires. Une enquête a été ouverte au parquet du tribunal de grande instance de Nanterre. Des personnes domiciliées dans le sixième arrondissement de Paris ont eu récemment la surprise, à leur tour, de découvrir ces mêmes tracts avec leur courrier.

Alertée, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) a porté plainte contre X..., auprès de la quatrième section du parquet de Paris. La commission juridique de la Ligue, un groupement d'avocats et de magistrats, tente de déterminer le lieu de provenance et l'identité de l'auteur (ou des auteurs) de ces tracts.

La tâche est malaisée, en l'absence de toute mention significative, notamment celle du lieu d'imprimerie. Il est en outre difficile de chiffrer précisément la quantité de textes de propagande ainsi distribués. Pour Michel Seurin, substitut du procureur de la République des Hauts-de-Seine, *«seul un flagrant délit»* pourrait apporter des éléments décisifs au dossier. Maître Patrick Quentin, secrétaire général de la LICRA (40, rue du Paradis, Paris-10[e]) invite toutes les personnes qui trouveraient des tracts antisémites dans leur boîte aux lettres à le faire savoir.

F. D.

Après une série d'agressions d'automobilistes étrangers

Des «pirates de la route» sont recherchés à la périphérie de Lyon

Depuis la mi-juillet, la multiplication des agressions de touristes, essentiellement étrangers, commises sur les autoroutes de la périphérie lyonnaise est telle que les services de police ont lancé, vendredi 6 août, une mise en garde et des conseils de prudence. Le préfet du Rhône, délégué pour la sécurité, a avisé les consulats des agissements d'un ou plusieurs groupes de «pirates de la route».

LYON

de notre bureau régional

A l'examen des huit cas d'agressions signalés depuis le 23 juillet, la manière d'opérer des malfaiteurs varie très peu : au volant d'une voiture de grosse cylindrée, ils accrochent violemment le véhicule de leurs futures victimes et, sous le prétexte de procéder à un constat, contraignent celles-ci, sous la menace d'une arme, à leur remettre argent, bijoux, effets, et parfois même la voiture. Les agresseurs sont souvent quatre et se dissimulent parfois derrière des cagoules.

Le théâtre d'opération préféré de ces bandits semble être l'A 46, la nouvelle rocade est de Lyon, récemment ouverte à la circulation, qui serait moins fréquentée en pleine nuit – les attaques ont généralement lieu entre minuit et 4 heures du matin – que d'autres secteurs urbains ou suburbains de l'autoroute Paris-Lyon-Marseille. Cinq des huit plaintes concernent cet axe, sur lequel un dispositif de surveillance renforcé a été mis en place, la brigade de répression des actions violentes (BRAV) assurant des patrouilles en collaboration avec les gendarmes et les CRS.

Emotion en Grande-Bretagne

La plus récente des agressions, commise sur une aire de service à la hauteur de Saint-Fons (Rhône), dans la nuit du 5 au 6 août, visait une famille domiciliée dans l'Aisne mais circulant à bord d'une voiture portant une immatriculation étrangère. Les touristes en provenance de l'Europe du Nord sont en effet les plus fréquemment visés.

Aussi l'émotion est-elle assez vive en Grande-Bretagne, depuis que la presse s'est fait l'écho de la mésaventure survenue à un couple de touristes de la banlieue de Londres, dépouillé de sa voiture et de tous ses effets personnels aux alentours de Lyon. Du coup, l'un des plus importants clubs britanniques d'assistance aux automobilistes, l'Automobile Association (AA), a publié un document proposant à ses adhérents une série de recommandations.

L'AA conseille ainsi d'éviter de rouler la nuit entre 23 heures et 5 heures du matin et de ne pas dormir dans la voiture. Il est également recommandé à l'automobiliste qui se croit poursuivi ou est victime d'un accrochage dans des conditions suspectes de ne pas s'arrêter, de conduire jusqu'à l'agglomération la plus proche, de s'enfermer dans sa voiture et de klaxonner jusqu'à l'arrivée d'un secours. Enfin, très pragmatique, l'AA suggère à ses adhérents d'apprendre à dire en français : *«Prenez l'argent!»*

R. B.

Un réseau de prostitution à Hollywood

Le carnet explosif de Madame Heidi

LOS ANGELES

de notre correspondant

Fille d'un pédiatre élevée à Los Seliz, un quartier aisé de Los Angeles, Heidi Fleiss n'était connue, jusqu'au 10 juin dernier, que du microcosme hollywoodien, et surtout des habitués du Monkey, un bar appartenant à Jack Nicholson. Cette femme fluette de vingt-sept ans, brune aux yeux verts, s'est trouvée piégée par la police de Los Angeles associée à celle de Beverly-Hills lors d'un traquenard : un détective s'est fait passer pour un homme d'affaires cherchant à divertir des clients japonais. Heidi lui a proposé le service de «ses filles», à raison de 1 500 dollars (9 000 francs) par personne. Quarante pour cent de cette somme lui revenaient.

Plus tard, la police des mœurs l'a interpellée dans la villa, évaluée à 1,6 million de dollars (9,6 millions de francs), qu'elle occupait à Benedict Canyon. Quelques grammes de cocaïne ayant été saisis à cette occasion, Heidi a été inculpée d'incitation à la débauche et de détention de drogue. L'affaire a eu peu de retentissement jusqu'au moment où Heidi, libérée sur une caution de 100 000 dollars, a proposé à un magazine de vendre son histoire et le carnet rose où elle a couché le nom de ses clients pour 1 million de dollars.

Le silence des grands studios

La seule perspective de voir de grands noms du cinéma – une industrie en mal d'honorabilité – impliqués dans ce réseau a suffi pour déclencher, en plein mois d'août, une ruée des médias autour de la cour de justice criminelle de Los Angeles. Celle-ci était fréquentée jusqu'ici par des journalistes qui suivaient le procès Reginald Denny, où deux Noirs sont accusés d'avoir frappé un camionneur blanc aux premières heures des émeutes du printemps 1992.

La «Madame Claude» de Los Angeles, baptisée en anglais *Madam of the stars*, a comparu en première audience, le 9 août, en robe courte, chaussée de talons aiguilles, lançant à l'occasion des sourires narquois aux journalistes. Elle n'a quitté ses lunettes noires que pour répondre *«non coupable»* au juge, M. Khan. Puis elle a retraversé la mêlée des photographes, avant de remonter dans une voiture de luxe noire. *«En vingt-quatre ans, je n'ai jamais vu autant d'attention des médias*, a commenté le procureur général Gil Garcetti. *C'est ridicule.»* Le procès aura lieu le 11 septembre.

En attendant, quelques noms ont été rendus publics, ceux d'amis proches de M[me] Fleiss, comme le chanteur Billy Idol, le producteur du film *Sliver*, Robert Evans, mais ces derniers n'ont pas été inculpés, la preuve n'ayant pas été apportée qu'ils aient eu recours à ses «services». Les grands studios ont évité autant que possible tout commentaire sur une affaire qui pourrait démontrer l'utilisation de fonds pour payer des prostituées. Un sombre réalisateur d'origine hongroise, Yvan Nagy, qui a dirigé quelques épisodes du feuilleton télévisé *Starsky et Hutch*, a été arrêté. La police a saisi cette occasion pour démanteler d'autres réseaux de prostitution de luxe.

RÉGIS NAVARRE

SPORTS

VOILE : Admiral's Cup

La France s'impose dans le Fastnet

Comme en 1991, l'équipe de France s'est imposée, mercredi 11 août, dans la course du Fastnet, sixième et dernière manche de l'Admiral's Cup (*le Monde* du 10 août). Ce succès, acquis grâce à la deuxième place du 50 pieds *Corum Rubis* et à la sixième du 45 pieds *Corum Saphir* au classement en temps compensé, dominé par le 50 pieds britannique *Indulgence*, permet aux Français de revenir à la troisième place de l'Admiral's Cup.

Les vents de 30 nœuds, qui ont soufflé sur la flotte au cours de la dernière nuit, ont provoqué plusieurs avaries et abandons, dont celui du 45 pieds italien *Larouge*, qui a démâté. Déjà privés au départ de la course du Fastnet de leur 50 pieds *Mandrake*, endommagé dans un violent abordage, les Italiens qui menaient après les cinq premières régates, ont dû laisser la victoire finale aux Australiens.

La course du Fastnet qui réunissait près de deux cent cinquante voiliers, a été gagnée en temps réel par le 60 pieds espagnol *Galicia*, qui a provoqué une belle surprise en devançant tous les maxis venus préparer la prochaine course autour du monde en équipage.

FOOTBALL : pour décider d'éventuelles sanctions dans l'affaire Valenciennes-OM

La commission supérieure juridique et de discipline de la Ligue nationale devrait se réunir les 27 et 28 août

La commission supérieure juridique et de discipline de la Ligue nationale de football (LNF), chargée de prendre éventuellement des sanctions sportives contre certains acteurs de l'affaire Valenciennes-Marseille (*le Monde* du 10 août), devrait se réunir, vendredi 27 et samedi 28 août, à Paris.

Sept convocations ont été pour l'instant envoyées. Elles concernent les joueurs valenciennois Jacques Glassmann, Christophe Robert et Jorge Burruchaga, le Marseillais Jean-Jacques Eydelie, l'ancien directeur général de l'OM Jean-Pierre Bernès, ainsi que l'ancien entraîneur de Valenciennes Boro Primorac et le président du club nordiste, Michel Coencas. Le président de l'OM, Bernard Tapie, devrait également être entendu.

A l'issue de ces deux journées d'auditions et de délibérations, on pourrait donc connaître les premières sanctions, allant de l'avertissement à la radiation à vie, en passant, entre autres, par la rétrogradation de l'OM. Ces sanctions, si elles sont prononcées, seront-elles pour autant officialisées avant le 30 août, date limite fixée par l'Union européenne de football pour désigner un éventuel remplaçant au club marseillais en Coupe d'Europe ?

Malgré un souci évident d'avancer au plus vite sur ce dossier sensible, cette échéance ne pourra être respectée sans mettre à mal les droits des hommes ou des clubs éventuellement sanctionnés. En admettant, en effet, que toutes les personnes concernées acceptent les dates choisies et n'usent pas de leur droit de demander une fois le report de la séance – dix jours plus tard au maximum, selon l'article 176 du règlement administratif de la LNF, – il restera le problème de l'appel. Toute personne sanctionnée est en droit de faire appel, dans un délai de dix jours, devant la Fédération française de football (articles 172 et 181 du règlement administratif).

Mais toutes les posssibilités de recours ne seraient pas encore épuisées : le dossier pourrait, en effet, être évoqué devant le Conseil fédéral de la Fédération, puis devant le Comité national olympique et sportif français. Autant de procédures qui retarderaient l'application des sanctions.

En tout état de cause, l'échéance du 30 août ne pourra être respectée. Comme nous l'indiquions dans *le Monde* du 10 août, l'UEFA devra patienter quelques semaines supplémentaires. En attendant d'être fixé sur son sort, l'Olympique de Marseille devrait disputer le premier tour de Coupe d'Europe contre l'AEK Athènes.

PHILIPPE BROUSSARD

□ **Championnat de France.** – Monaco a battu Bordeaux (3-2), mardi 10 août, en match avancé comptant pour la quatrième journée du championnat de France.

EN BREF

□ **Une cinquantaine de tombes saccagées dans le Tarn-et-Garonne.** – Une cinquantaine de tombes du cimetière de Grisolles (Tarn-et-Garonne) ont été saccagées dans la nuit du lundi 9 au mardi 10 août. Ces actes de vandalisme ont été découverts, mardi, par un habitant du village venu se recueillir sur une tombe. Trois stèles avaient été renversées, trois croix arrachées, des vases cassés et de nombreux objets éparpillés sur le sol. Les gendarmes de Castelsarrasin, chargés de l'enquête, estiment qu'il s'agit d'un *«acte de vandalisme gratuit et aveugle»* qui ne semble correspondre à *«aucune logique»*.

□ **Le meurtre de la jeune Laurence : Francis Heaulme se serait rétracté.** – Francis Heaulme, qui avait reconnu le 28 juillet le meurtre de Laurence Guillaume, une adolescente de quatorze ans, morte poignardée dans la nuit du 7 au 8 mai 1991 près de Metz, serait revenu, mardi 10 août, sur ses aveux, lors d'une seconde audition par le juge d'instruction messin Michel Albagly, selon son avocat M[e] Gonzalez de Gaspard. Au terme de plus de deux ans d'enquête, Francis Heaulme, dont le nom est cité dans plusieurs affaires de meurtre, avait été mis en examen le 28 juillet pour tentative de viol et assassinat, de même que Michel Guillaume, le cousin de la victime, accusé de viol et assassinat (*le Monde* du 31 juillet). Celui-ci, qui, selon Francis Heaulme, serait l'unique auteur du meurtre, devrait être entendu prochainement par le juge Albagly, avant une confrontation. Le juge, qui a également entendu Christophe Guillaume, le frère de Michel, pourrait procéder à une reconstitution du meurtre vers la mi-septembre.

□ **Deux militants présumés de l'ETA écroués avec leurs deux complices.** – Les quatre personnes mises en examen, lundi 9 août, pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste (*le Monde* du 11 août) ont été placées en détention provisoire, mardi 10 août, par Michel Ajasse, juge d'instruction au tribunal de Paris. Carlos Almorza-Arrietta et José-Maria Dorronsoro-Malaxetxebarria, de nationalité espagnole, sont soupçonnés d'avoir organisé la collecte de «l'impôt révolutionnaire» pour l'ETA.

□ **Huit morts dans un séisme au Pakistan.** – Au moins huit personnes ont été tuées et des dizaines blessées au Pakistan, lors d'un séisme qui a également ébranlé, lundi 9 août, l'Afghanistan et une partie du nord de l'Inde (*le Monde* du 11 août), indique un bilan officiel. La plupart ont été victimes de l'effondrement de leur maison ou de chutes de pierres, dans la ville de Mingora (nord) et dans des villages des montagnes du nord-ouest du Pakistan. – *(AFP.)*



SOCIÉTÉ

Après les sévices commis au 21e RIMa

Création d'un comité d'action pour les droits de l'homme à l'armée

NANCY

de notre correspondante

Jean-Claude Delarue, président de l'Association des usagers de l'administration et des services publics (ADUA), a lancé, mardi 10 août, à Nancy, un comité d'action pour les droits de l'homme à l'armée. Pourquoi Nancy ? Parce que, selon lui, l'Est est une zone à forte densité militaire. Objectif : en finir avec la loi du silence qui règne dans la « Grande Muette ». *« L'armée ne doit plus être une zone de non-droit »*, a expliqué Jean-Claude Delarue.

Cette initiative fait suite à l'affaire des sévices qui a éclaté il y a quelques jours au sein du 21e RIMa de Fréjus, où plusieurs jeunes marsouins ont déposé plainte pour brutalités (*le Monde* du 5 août). Il n'est pas question pour Jean-Claude Delarue d'assimiler l'armée tout entière à quelques individus peu recommandables, mais le président de l'ADUA veut que cesse le privilège exorbitant dont bénéficie l'armée : *« On ne peut pas porter plainte pour des faits qui se sont produits pendant les périodes militaires,* explique-t-il. *Les constitutions de parties civiles individuelles ne sont pas recevables. En clair, il faut l'autorisation expresse du ministère de la défense pour qu'une procédure débouche. »* C'est précisément le cas de l'affaire de Fréjus, le ministère de la défense ayant donné un avis favorable au parquet de Marseille pour poursuivre les quatre instructeurs accusés de brutalités (*le Monde* du 11 août).

Le comité fondé par Jean-Claude Delarue entend saisir la commission des pétitions du Parlement européen. Il souhaite que, dès la rentrée, s'instaure un débat au Parlement à l'occasion de discussions sur la défense. Jean-Claude Delarue se préoccupe également des bizutages dans les écoles et des violences dans les prisons.

MONIQUE RAUX

CORRESPONDANCE

« Les désordres de Cabourg »

Didier Van Themsche, maire de Cabourg (Calvados), nous a adressé, après la publication dans le Monde *du 6 octobre 1992 d'un article intitulé « Les désordres de Cabourg », la lettre suivante :*

« De nombreuses et récentes affaires ont illustré à quel point certains débordements médiatiques intempestifs étaient préjudiciables aux justiciables. Il en est ainsi lorsque, par exemple, certains élus ont fait l'objet d'une inculpation largement relayée par la presse, alors qu'en définitive leur culpabilité était rien moins qu'établie. Mais dans le cas présent la dérive est encore plus manifeste : il suffit que des opposants politiques multiplient les procédures les plus injustifiées pour que votre collaborateur donne à penser à vos lecteurs que le maire est à présent *« contesté »* et *« fragilisé »*. Autrement dit, assigner, il en restera toujours quelque chose...

» En tout état de cause, les très nombreuses contre-vérités contenues dans l'article – et qui auraient pu faire l'objet d'une vérification aisée – nous obligent à rectifier les plus grossières d'entre elles :

– En ce qui concerne la *« frénésie immobilière »* prêtée à la mairie : de mars 1989 à octobre 1992 la municipalité a délivré des permis de construire de bâtiment collectifs pour cinq cent soixante-douze logements dont deux cent quatre-vingts dans la ZAC de l'Aquilon créée par l'ancien maire. Est-ce tellement frénétique ?

– L'article évoque un *« déficit »* de 76 millions de francs : en réalité il ne s'agit que d'un endettement du même montant. La nuance, en matière de finance publique, est de taille ! Evoquer en conséquence le spectre d'Angoulême relève, pour ne rester que dans l'euphémisme, de l'excès. D'autant plus que l'endettement de la ville en 1989 était de 53 millions de francs et qu'il convient de noter que le budget 1989 avait été voté par la précédente municipalité. A cet endettement, il convient d'ajouter un encours de 5 millions de francs au titre d'un emprunt. Au surplus, le déficit des ZAC de la précédente municipalité a entraîné 11,5 millions de francs d'emprunts nouveaux, soit en conséquence 16,5 millions de francs d'encours nouveaux dus à *« l'héritage »*.

– Concernant le casino, des éléments du dossier font singulièrement défaut dans l'article : dès l'instant où la commission départementale de sécurité avait, le 17 août, donné *« un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation dans les conditions actuelles »*, le maire pouvait-il y passer outre ? A défaut d'Angoulême, n'aurait-on pu, en cas de malheur, évoquer Furiani ! D'autre part, si le maire de Cabourg a décidé de choisir comme investisseur la société Casa-Nostra International, c'est parce que, après de nombreuses négociations, le concessionnaire actuel n'était pas en mesure de fournir les financements nécessaires pour la réhabilitation du casino. Il en est de même en ce qui concerne la vente d'un terrain à la société INVESTIM, qui aurait été préférée, pour des raisons qu'on n'ose envisager, à une société anglaise qui semblait proposer un meilleur prix. En réalité, lorsque la municipalité a proposé à cette société d'approfondir sa proposition (par courrier du 7 janvier 1991), aucune réponse n'a évidemment été adressée...

– En ce qui concerne l'hippodrome, il est indiqué que la ville a fourni une participation de 10 millions de francs : cette assertion est fausse. La participation de la ville s'élève en réalité à 5,3 millions de francs pour un coût global de 47,7 millions de francs. La SECF a financé les tribunes, le restaurant, les différentes salles de service (vestiaire jockeys, pesée, salon des propriétaires, cour technique, etc.) pour un coût de 27,7 millions de francs. Le hall Michel-d'Ornano, les voiries d'accès et l'éclairage de la prise ont été réalisés pour un coût de 17 millions de francs. Sur cette somme de 17 millions de francs, le conseil général du Calvados a versé une subvention de 9 millions de francs et la TVA récupérée s'élève à 2,7 millions de francs, laissant à la ville la seule charge de 5,3 millions de francs.

» En outre, la SECF utilise le hall Michel-d'Ornano vingt-cinq jours par an, et il est à la disposition de la ville le reste de l'année. Pourquoi en conséquence écrire que, si la ville voulait résilier la convention concernant cette salle, il lui en coûterait 27 millions de francs ? Mais, même en prenant au sérieux cette invraisemblable hypothèse, les chiffres n'en resteraient pas moins faux puisque la valeur de rachat du bail de la SECF serait de 27 millions de francs sur soixante ans, soit 450 000 francs par année restant à courir sur un bail d'une durée de soixante ans.

– Enfin, l'article se termine en daubant sur un *« mystérieux prix d'excellence européenne »* qui aurait coûté 500 000 francs à la commune ! Il aurait été facile d'interroger les responsables de la municipalité pour savoir que cette manifestation n'a coûté en fait que le prix d'une réception au Grand Hôtel soit 50 000 francs environ...

» Compte tenu de ces très nombreuses inexactitudes, dont beaucoup mettent en cause gravement la gestion de la municipalité et l'intégrité de son principal responsable, il était effectivement impérieux de rectifier des faits et des chiffres aussi malmenés.

» Une observation dans l'article est cependant exacte et doit être soulignée : le fait que les Cabourgeais ne sont pas derrière les opposants. Ils en sont en fait les victimes, car il est malheureusement effectif que les chicanes par eux déployées entraînent une paralysie totale des projets dont les habitants de Cabourg connaissent l'urgente nécessité.

» Rien, sur ce point, ne saurait les abuser. »

CARNET DU Monde

Naissances

Bérangère FEYON
et
Christophe DIGOY
ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille,

Lola,

le 10 août 1993, à Paris.

Décès

– Le président
Et les membres du conseil d'administration de la Fondation Léa et Napoléon Bullukian,
ont la douleur de faire part du décès de leur vice-président,

Gilbert BEAUJOLIN,
industriel,
ancien chef de réseau
des Forces françaises combattantes,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 9 août 1993, au cimetière du Père-Lachaise.

– Mme Jacques Desrousseaux,
son épouse,
M. et Mme Eric Mouton
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marc Plichon,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Desrousseaux
et leurs enfants,
Le commissaire colonel
et Mme Jean-Claude Desrousseaux,
et leurs enfants,
M. et Mme Louis Dubois
et leurs enfants,
M. Jacques-Yves Desrousseaux,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Mme Michel Desrousseaux
et son fils,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de

M. Jacques DESROUSSEAUX,
ingénieur général des Mines,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 août 1993.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Saint-Jean-de-Luz.

6, avenue Daniel-Lesueur,
75007 Paris.

– Sonia Grinberg,
sa femme,
Martine, sa fille, et Robert Périllat,
Judith et Dimitri,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la grande peine de faire part du décès de

Boris GRINBERG,
ancien chef du laboratoire de métrologie
des rayonnements ionisants (CEA),
professeur honoraire au Conservatoire
national des arts et métiers,

le 30 juillet 1993, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

71, rue du Cardinal-Lemoine,
75005 Paris.

– Le docteur Jacques Picard,
Les docteurs Catherine Picard-Dahan
et Henri Dahan,
et leurs enfants.
M. Francis Picard,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques PICARD,
née Sarah Rabinoviel,

survenu à Paris le 6 août 1993.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 10 août, au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.

35, avenue de Saint-Mandé,
75012 Paris.

– André et Claire Guinier,
Elisabeth et René Heitz,
ses frères et sœurs,
Nicole et Etienne-Alain Hubert,
Francine et Jean-François Kervella,
ses nièces et leurs enfants,
Les familles Le Monnier et Rennes,
ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 7 août 1993, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, de

Georges GUINIER,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
président d'honneur
de l'Union des physiciens,
chevalier de la Légion d'honneur.

87, avenue Denfert-Rochereau,
75014 Paris.
112, rue du Bac,
75007 Paris.

– Mme Giselle Le Mouël-Maillol,
son épouse,
Jean-Patrick, Bénédicte, Pascale
et Pierre,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilbert LE MOUËL,
journaliste,

survenu le 6 août 1993.

Le service religieux se déroulera le vendredi 13 août, à 9 heures, à Marie-Mère-de-l'Eglise à Yerres (Essonne).
L'inhumation aura lieu au cimetière de Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), le samedi 14 août, à 15 heures.

37, rue Keranna,
91330 Yerres.

Anniversaires

– Mme Nicole Bréant
demande à tous ceux qui ont connu et aimé

N.T.C.F. Pierre BRÉANT

d'évoquer son souvenir pour le neuvième anniversaire de son passage à l'O.E.

– Figeac. Toulouse-l'Union. Saint-Georges-d'Oléron. Montpellier. Clermont-L'Hérault. Rocamadour.

Il y a cinq ans, le 12 août 1988,

Georges MOLINIÉ,

tant aimé des siens, disparaissait.

Le 31 août 1990, son épouse si douce,

Thérèse,

le rejoignait dans la mort.

Leurs enfants se souviennent et souhaitent que ceux qui les ont connus, estimés et aimés aient une pensée pour eux.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 7 août 1993 :

DES DÉCRETS

– Nº 93-982 du 5 août 1993 pris pour l'application de la loi nº 93-5 du 4 janvier 1993 relative à la sécurité en matière de transfusion sanguine et de médicament et modifiant le livre V du code de la santé publique (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat) ;

– Nº 93-983 du 5 août 1993 modifiant le code de procédure pénale (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat) et relatif aux listes spéciales des jurés suppléants.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6103

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III					■				
IV		■							
V						■			
VI			■					■	
VII							■		
VIII				■					
IX		■					■		
X		■					■		
XI				■	■				■

HORIZONTALEMENT

I. Apporte un éclaircissement. – II. Gaffe à repêcher. Article étranger. – III. Montrer que l'on peine. Ne sera pas sombre. – IV. Travaillent à la pompe. – V. Poussée de tension. Note de service. – VI. Conjonction. Distraite. – VII. Aspiration d'ouvrières dans leur emploi. Base militaire. – VIII. Avance sous les balles. Noirci. – IX. Une manière de répondre à l'appel. Sert à lier. – X. Nettement au-dessous du commun des mortels. Bue aux deux tiers. – XI. Ont donc été refaits. Reste parfois interdit pour la bonne cause.

VERTICALEMENT

1. Est hanté par les fantômes. – 2. Remué. La nullité la plus totale. – 3. Cause de renvoi sur l'heure. Ici. – 4. Retentit au moindre souffle. Adverbe. – 5. Quartier de Limoges. Ont donc perdu leur fièvre en retrouvant leur flamme. – 6. Train ou traine. Mal fondé. – 7. Il serait difficile de chercher à lui mettre un fil à la patte. – 8. On ne peut plus juste. Enveloppes. – 9. Faculté de se détendre.

Solution du problème nº 6102

Horizontalement

I. Livraison. – II. Odieuses. – III. Nécessité. – IV. Gai. Tan. – V. Ulster. Ci. – VI. SARL. – VII. Voilée. Ur. – VIII. Tu. Sape. – IX. Usé. – X. BD. Sceau. – XI. Guetteurs.

Verticalement

1. Longue-vue. – 2. Idéal. Bu. – 3. Vicissitude. – 4. Rée. Talus. – 5. Austère. Est. – 6. Issarles. CE. – 7. Sein. Areu ! – 8. Ost. Coup. Ar. – 9. Epi. Rébus.

GUY BROUTY

COMMUNICATION

Fin août à Hourtin (Gironde)

La quatorzième université d'été de la communication

La quatorzième université d'été de la communication n'aura pas lieu à Carcans-Maubuisson, comme les années précédentes, mais à Hourtin (Gironde), du 30 août au 3 septembre 1993. Le thème dominant, cette année, portera sur les liens, et les tensions, qui unissent « le créateur, le journaliste et le marchand ». Des débats sur la manière dont les « idées » deviennent des « produits », sur le rôle des sciences et des techniques, sur l'information, la médiation et le malaise déontologique qui pèse aujourd'hui sur les médias seront au sommaire de cette réunion.

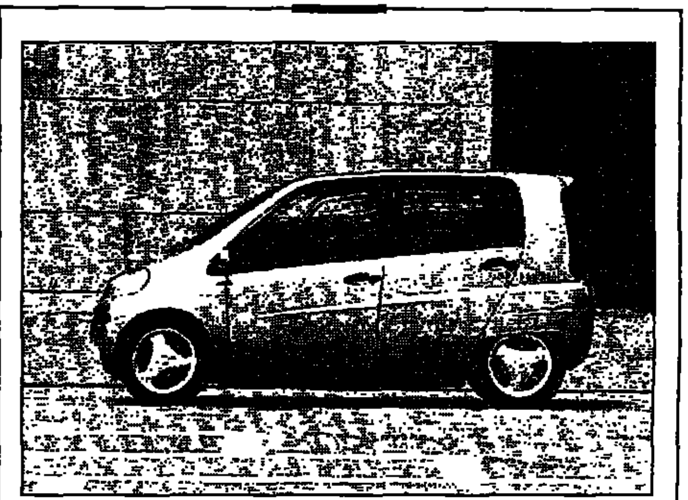
Pour l'aspect « marchand », de nombreux intervenants s'interrogeront sur les négociations du GATT, la télévision haute définition, le numérique, le câble, le service public de télévision, etc. Parmi les animateurs des débats figureront notamment l'écrivain Régis Debray, le sociologue Patrick Champagne, le directeur de la rédaction du *Monde*, Bruno Frappat, le président de France Télévision, Hervé Bourges, le PDG de M6, Jean Drucker, l'ancien secrétaire d'Etat à la communication, Jean-Noël Jeanneney, le directeur général de Canal Plus, Pierre Lescure, etc. C'est Alain Carignon, le ministre de la communication, qui inaugurera cette université d'été.

▶ **Université d'été de la communication. CREPAC d'Aquitaine, résidence Mozart, 2, rue Jean-Artus, BP 110 33030 Bordeaux Cedex. Tél. : 59-29-04-09.**

□ **Quatre nouvelles éditions du magazine *Elle* à l'étranger.** – Le magazine *Elle* (groupe Hachette-Filipacchi Presse) sera édité en Argentine, au Chili, au Mexique au printemps 1994 et, dès novembre, à Singapour. Dans chaque cas, ces éditions seront lancées avec un partenaire local : l'éditeur-distributeur chilien Cochran pour ce pays et l'Argentine, Editorial America au Mexique, et Australian Consolidated Press (qui édite déjà le *Elle* australien) à Singapour. Ces lancements s'ajoutent aux dix-huit éditions internationales de l'hebdomadaire, qui totalisent près de 40 millions d'exemplaires par an.

□ **Le Mexique privatise deux chaînes de télévision.** – L'Etat mexicain a récemment vendu par adjudication un ensemble audiovisuel comprenant notamment les chaînes 7 et 13 de Télévision Azteca, un réseau de salles de cinémas et un studio de production. C'est un groupe mené par le patron des magasins d'électronique Elektra, le conservateur Ricardo Salinas Pliego, qui l'a emporté avec une offre de 3,8 milliards de francs. Cette privatisation est la plus importante réalisée par le président Carlos Salinas de Gortari. Elle suit celles de Telefonos de Mexico en 1990 et de dix banques en 1992.

AUTOMOBILE



Mercedes va présenter un prototype urbain au Salon de Francfort

Les dirigeants de Mercedes-Benz, qui ne passent pas pour des plaisantins, viennent d'annoncer la présence sur leur stand, au prochain Salon de Francfort (du 9 au 19 septembre), d'une petite voiture qui, selon eux, *« préfigure une nouvelle gamme de véhicules »* marqués de l'étoile à trois branches. Selon M. Helmut Werner, président du directoire, *« le désir d'individualisation exprimé par les clients ouvre désormais la voie à de nouveaux concepts axés en particulier dans les années à venir sur des problèmes de circulation dans les grandes agglomérations »*. Ce n'est pas la première fois que M. Werner évoque ce sujet.

Baptisée « Vision A 93 », cette voiture, à roues avant motrices, mesure 3,35 mètres de long mais laisse disponible un large espace libre pour les passagers et les bagages (82,5 cm entre les sièges avant et arrière). Cette caractéristique provient de l'emplacement du groupe moteur et boîte de vitesses, situé sous le plancher. La carrosserie, le châssis, le réservoir de carburant et les bâtis de siège sont en aluminium.

Selon Mercedes, trois motorisations sont prévues : un diesel de trois cylindres à injection directe (44 kW soit 60 ch), un groupe à essence de trois cylindres également et un moteur asynchrone à accumulateurs au sodium-chlorure de nickel, d'une autonomie de 150 kilomètres.

Tous les équipements de confort sont prévus. A ce titre, la future toute petite Mercedes, prévue en commercialisation d'ici quatre ans, veut se placer dans le haut de gamme du type.

C. L.

PARIS EN VISITES

JEUDI 12 AOÛT

« Le quartier chinois et ses lieux de culte », 10 h 30, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle. Une promenade hors du temps (premier parcours) », 10 h 30, 1, rue du Louvre (L.-A. Lavigne).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles, jardins et village », 11 heures et 14 h 30, métro Abbesses (M.-C. Lasnier).

« Un aperçu de la future Bibliothèque de France : maquettes du projet et chantier vu d'une terrasse », 14 h 15, sortie du métro Quai-de-la-Gare (Monuments historiques).

« Saint-Nicolas-des-Champs et le quartier de la rue des Gravilliers », 14 h 30, façade principale de l'église, 254, rue Saint-Martin (Monuments historiques).

Exposition « Trésors des musées de Canton : le temple ancestral des Chen à Chinagora », 14 h 30, métro Maisons-Alfort-Ecole-Vétérinaire, à l'arrêt de l'autobus 103 (P.-Y. Jaslet).

« La place et les alentours de l'église Saint-Etienne-du-Mont », 14 h 30, devant l'église Saint-Etienne-du-Mont (Sauvegarde du Paris historique).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois, L. A. Lavigne).

« La cathédrale Notre-Dame au peigne fin », 15 heures, portail principal, place du Parvis-Notre-Dame (Paris et son histoire).

« Cités d'artistes et jardins secrets, Montmartre hors des sentiers battus », 18 h 15, au pied du funiculaire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

Les comptes du *Monde* en 1992

Le contexte économique de l'exercice 1992 a été morose pour la presse.

Faisant suite à une année 1991 riche en événements (guerre du Golfe, coup d'Etat en URSS, démantèlement de l'Union soviétique), l'actualité de 1992, bien que soutenue par des points forts comme le référendum français sur le traité de Maastricht, le drame yougoslave ou, sur le plan sportif, les Jeux olympiques d'hiver et d'été, n'a pas eu l'impact que l'on pouvait en attendre : le marché de la presse quotidienne nationale est, en 1992, en légère régression.

Quant au marché publicitaire, il a été profondément atteint par la récession et les volumes commercialisés, tous secteurs confondus, sont en baisse de 21,3 %.

Face à cet environnement défavorable, le groupe a énergiquement poursuivi ses efforts de réorganisation et de compression des dépenses. Néanmoins, celles-ci ne pouvaient suffire à compenser la chute des recettes publicitaires et la direction a dû décider une augmentation du prix du journal de 6 à 7 F le 1er juillet 1992.

Grâce à l'ensemble de ces mesures et en dépit du contexte économique défavorable, les résultats de l'exercice 1992 sont équilibrés, pour la société mère, la SARL *Le Monde*, comme pour le groupe. Les capacités d'autofinancement se sont renforcées et le désendettement s'est poursuivi, améliorant la structure financière de l'ensemble.

Cette amélioration demeure cependant fragile, l'aggravation de la récession économique depuis l'automne 1992 incitant à beaucoup de prudence.

1. – Comptes consolidés

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1992 s'élève à 1 106 MF, en diminution de 2,8 % sur l'exercice précédent. Le relèvement du prix du quotidien a permis de limiter l'effet de la diminution du chiffre d'affaires publicitaire. Compte tenu des « Autres produits et reprises sur provisions », les produits d'exploitation se montent à 1 157,8 MF.

Le niveau des **charges d'exploitation consolidées** est de 1 150,2 MF en baisse de 5,5 % sur celles de 1991. Cette évolution provient notamment de la compression des dépenses de papier et de personnel qui ont permis de limiter l'impact de la hausse des commissions NMPP liée à l'augmentation du prix de vente.

Le résultat d'exploitation consolidé est de + 7,6 MF. Il était déficitaire de 14 MF en 1991.

Malgré la poursuite normale du remboursement des emprunts, une baisse de la position moyenne des excédents de trésorerie, et l'augmentation des taux d'intérêt n'ont pas permis d'améliorer significativement le résultat financier. **Le résultat courant consolidé** s'établit à – 9,3 MF ; il était de – 31,6 MF en 1992.

Les charges financières nettes ont été partiellement compensées par les allègements de la charge d'impôt sur les sociétés : 6,8 MF en 1992 au lieu de 10,3 MF en 1991, et par le résultat exceptionnel (+ 2,9 MF).

Le résultat net des sociétés intégrées (+ 0,4 MF) est renforcé par la part des actionnaires hors groupe, permettant de dégager un **résultat net consolidé** (part du groupe) de + 2,5 MF, à comparer avec une perte nette de 16,1 MF en 1991.

Les capitaux propres consolidés augmentent en conséquence ; ils s'élèvent à 81,3 MF au 31 décembre 1992 contre 78,8 MF à fin 1991.

La capacité d'autofinancement consolidée est de 40,1 MF, en progression de 1,5 MF sur 1991.

Le refinancement de la troisième ligne d'imprimante à jet d'encre (matériel servant aux abonnements), par le biais d'un contrat de crédit-bail, apparaît de manière distincte dans les tableaux de financement, sous la forme d'une cession à l'établissement financier à hauteur de 7,8 MF, d'une part, et, d'autre part, d'un investissement de l'exercice pour 4,8 MF (le solde ayant fait l'objet d'un investissement au cours de l'exercice précédent).

Cet ensemble, augmenté d'un prélèvement de 4 MF sur le fonds de roulement, permet de financer les investissements de l'exercice (19,4 MF) et d'assurer les remboursements d'emprunts de 33,2 MF.

Les lignes de crédit à moyen terme – non utilisées – dont bénéficie le groupe s'élèvent au 31 décembre 1992 à 69 MF.

2. – Comptes de la SARL Le Monde

Compte de résultats

Le chiffre d'affaires de la SARL Le Monde s'élève à 1 069 MF, en diminution de 2,48 % sur l'année précédente.

L'évolution du chiffre d'affaires par branche principale d'activité se présente ainsi :

– Ventes au numéro : + 7,52 %

– Abonnements : + 11,18 %

– Publicité : – 21,59 %

La ligne « Autres produits », avec 16,9 MF en 1992 et 3,1 MF en 1991, représente le remboursement par Le Monde Imprimerie de la subvention de 20 MF accordée par la SARL Le Monde en 1990 et qui était assortie d'une clause de « retour à meilleure fortune ».

Les produits d'exploitation atteignent 1 129 MF, en retrait de 2,65 % sur ceux de 1991.

Les charges d'exploitation sont de 1 131 MF, en diminution de 5,32 % sur celles de 1991. Les principales réductions enregistrées le sont au niveau des consommations de papier, des salaires et traitements et des dotations aux comptes d'amortissements et de provisions. Les frais de personnel de l'exercice 1991 comprenaient, à hauteur de 25 MF, les indemnités de licenciement versées dans le cadre du plan de restructuration et qui avaient fait, sur cet exercice et à due concurrence, l'objet d'une reprise de la provision constituée en 1990.

Le montant net des charges d'amortissements et de provisions d'exploitation (montant des dotations diminué des reprises) s'élève à 4,3 MF contre 17,2 MF en 1991, l'élément principal de cette variation étant constitué par la reprise en 1992 des provisions pour lancement de nouveaux projets.

L'ensemble des éléments d'exploitation fait apparaître un déficit d'exploitation de 2,2 MF contre un déficit de 35 MF pour l'exercice 1991.

Le résultat financier est de 3,1 MF contre 5,7 MF en 1991. Cette baisse est essentiellement liée aux dotations et aux reprises de provisions sur risques financiers.

Le résultat courant est bénéficiaire de 1,3 MF contre un résultat déficitaire de 28,8 MF en 1991.

Le résultat exceptionnel de 6,1 MF est constitué essentiellement par la reprise d'amortissements dérogatoires constitués dans le cadre de l'utilisation de la provision pour acquisition d'éléments d'actif (art. 39 *bis* du code général des impôts).

Le résultat fiscal positif entraîne la comptabilisation d'une provision pour acquisition d'éléments d'actif de 1 MF et d'un impôt sur les sociétés de 0,3 MF.

Le résultat net est en bénéfice de 6,1 MF contre un déficit de 9,2 MF en 1991.

Bilan

Le bilan établi au 31 décembre 1992 constate :

– Une réduction du montant net des immobilisations incorporelles et corporelles de 11,6 MF qui tient à la différence entre le niveau des investissements réalisés (10 MF) et le montant des dotations aux amortissements (21,5 MF) et la valeur nette comptable des immobilisations cédées.

– Une légère réduction du montant net des immobilisations financières (– 1 MF) ainsi que de celle des stocks et en-cours (– 0,9 MF). Cette dernière est due essentiellement à une réduction de la valeur des stocks papier.

– Un accroissement des créances d'exploitation de 3,7 MF comprenant principalement un accroissement des clients activité presse (+ 13,4 MF), une réduction du poste « créances activité publicité » (– 25,2 MF) et un accroissement des autres créances d'exploitation (+ 17,9 MF).

– Une meilleure position de trésorerie (constituée par le solde des valeurs mobilières de placement augmenté des disponibilités et diminué des dettes auprès des établissements de crédit) qui évolue de + 2,4 MF au 31 décembre 1991 à + 10,8 MF au 31 décembre 1992.

Tableau de financement

La capacité d'autofinancement est positive de 5,6 MF alors qu'elle était négative de 1,5 MF en 1991.

Les ressources comprennent cette capacité d'autofinancement ainsi qu'une diminution du fonds de roulement net global de 5,2 MF consécutive à des prélèvements de trésorerie.

Les emplois sont représentés essentiellement par les investissements de l'exercice (+ 10,9 MF).

GROUPE LE MONDE
BILANS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE
(en milliers de francs)

ACTIF	1992 VALEURS BRUTES	1992 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1992 VALEURS NETTES	1991 VALEURS NETTES
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	52424	41894	10530	14580
Immobilisations corporelles	511162	166498	344664	385187
Immobilisations financières	30433	1320	29113	29360
Titres mis en équivalence	0	0	0	206
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	594019	209712	384307	429333
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	19254	5456	13798	14041
Créances d'exploitation	248760	34037	214723	243288
Valeurs mobilières de placement	53666	1375	52291	66835
Disponibilités	4502	0	4502	2924
Comptes de régularisation	6882	0	6882	9410
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	333064	40868	292196	336498
TOTAL DE L'ACTIF	927083	250580	676503	765831

PASSIF	1992	1991
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	620	620
Réserves consolidées	78 167	94 308
Résultat consolidé	2488	(16141)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	81275	78787
INTÉRÊTS HORS GROUPE	16636	19452
Provisions pour risques et charges	25905	45469
DETTES		
Emprunts auprès des établissements de crédit	117602	140576
Emprunts et dettes financières divers	76155	90707
Dettes d'exploitation	62619	93175
Dettes fiscales et sociales	156217	161588
Impôts différés	37381	44529
Abonnements à servir	94349	84696
Comptes de régularisation	8364	6852
TOTAL DES DETTES	552687	622123
TOTAL DU PASSIF	676503	765831

GROUPE LE MONDE
COMPTES DE RÉSULTAT
(en milliers de francs)

	1992	1991 (1)
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 106 049	1 137 700
Autres produits et reprises sur provisions	51 741	65 175
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 157 790	1 202 875
Coût d'achat des marchandises vendues	(2 962)	(1 039)
Consommations de l'exercice	(570 099)	(570 403)
Impôts et taxes	(12 510)	(11 907)
Charges de personnel	(465 024)	(501 578)
Dotations aux amortissements et provisions	(87 030)	(120 845)
Autres charges d'exploitation	(12 600)	(11 071)
CHARGES D'EXPLOITATION	(1 150 225)	(1 216 843)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	7 565	(13 968)
RÉSULTAT FINANCIER	(16 852)	(17 672)
RÉSULTAT COURANT	(9 287)	(31 640)
Résultat exceptionnel	2 901	4 730
Impôts sur les sociétés	6 826	10 301
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	440	(16 609)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(768)	(52)
Part des actionnaires hors groupe	2 816	520
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	2 488	(16 141)

(1) Pour une meilleure lecture des données financières, les chiffres de l'exercice 1991 ont fait l'objet de retraitements sans incidence sur le résultat.

GROUPE LE MONDE
TABLEAUX DE FINANCEMENT
(en milliers de francs)

	1992	1991
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement	40 053	38 549
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8 790	128
Part des intérêts minoritaires dans les augmentations de capital des filiales	0	123
Augmentation des dettes financières à M.T. et L.T.	375	365
Diminution du fonds de roulement	4 048	11 709
TOTAL DES RESSOURCES	53 266	50 874
EMPLOIS		
Investissements de l'exercice	19 388	13 666
Remboursements d'emprunts	33 195	34 144
Autres variations des immobilisations financières	683	1 010
Part du groupe dans les augmentations de capital des sociétés mises en équivalence	0	554
Part des intérêts minoritaires dans les dividendes distribués par les filiales	0	1 500
TOTAL DES EMPLOIS	53 266	50 874

SARL LE MONDE
TABLEAUX DE FINANCEMENT
(en milliers de francs)

	1992	1991
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement	5 641	(1 512)
Produits de cessions d'actifs	60	113
Remb. des prêts/avances à long terme	0	4 000
Abandon de compte courant à long terme	406	1 150
Diminution du fonds de roulement	5 205	5 098
TOTAL DES RESSOURCES	11 312	8 849
EMPLOIS		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	10 049	6 426
Acquisitions de titres	350	0
Augm. des prêts et avances à long terme	545	1 145
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	10 944	7 571
Autres variations des immob. financières	368	329
Remboursement de dettes financières	0	949
TOTAL DES EMPLOIS	11 312	8 849

SARL LE MONDE
COMPTES DE RÉSULTAT
(en milliers de francs)

	1992	1991 (1)
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 069 314	1 096 518
Autres produits	16 932	3 068
Reprises de provisions, subvention et production stockée	42 285	59 699
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 128 531	1 159 285
Charges externes	(742 020)	(740 101)
Impôts et taxes	(7 557)	(6 906)
Charges de personnel	(334 080)	(369 359)
Autres charges d'exploitation	(1 891)	(2 297)
Dotations aux amortissements et provisions	(45 198)	(75 597)
CHARGES D'EXPLOITATION	(1 130 746)	(1 194 260)
Résultat d'exploitation	(2 215)	(34 974)
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	327	425
Produits financiers nets	3 152	5 724
RÉSULTAT COURANT	1 264	(28 825)
Produits et charges exceptionnels	6 130	12 310
Provision pour participation des salariés	0	0
Provision pour acquisition d'éléments d'actifs	(1 027)	0
Impôts sur les sociétés	(303)	7 319
RÉSULTAT NET	6 064	(9 196)

(1) Pour une meilleure lecture des données financières, les chiffres de l'exercice 1991 ont fait l'objet de retraitements sans incidence sur le résultat.

SARL LE MONDE
BILANS AU 31 DÉCEMBRE
(en milliers de francs)

ACTIF	1992 VALEURS BRUTES	1992 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1992 VALEURS NETTES	1991 VALEURS NETTES
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	21369	20113	1256	2111
Immobilisations corporelles	181552	64562	116990	127797
Immobilisations financières	132504	3553	128951	129926
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	335425	88228	247197	259834
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	10484	4434	6050	6900
Créances d'exploitation	254057	33348	220709	217055
Valeurs mobilières de placement	21683	0	21683	18165
Disponibilités	2287	0	2287	2206
Comptes de régularisation	2862	0	2862	2334
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	291373	37782	253591	246660
TOTAL DE L'ACTIF	626798	126010	500788	506494

PASSIF	1992	1991
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	620	620
Primes, réserves et écart de réévaluation	32221	32221
Report à nouveau	1075	10271
Résultat de l'exercice	6064	(9196)
Provisions réglementées	99435	106189
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	139415	140105
Provisions pour risques et charges	20847	37999
DETTES		
Dettes financières	61463	66001
Dettes d'exploitation	176570	170225
Abonnements à servir	97215	87840
Comptes de régularisation	5278	4324
TOTAL DES DETTES	340526	328390
TOTAL DU PASSIF	500788	506494

BILLET

Les vœux pieux de l'OPEP

Convoquer d'urgence une réunion, se retrouver pour évoquer la chute des cours du baril due à la surproduction et à l'éventuel retour de l'Irak sur la scène internationale, telle était la préoccupation depuis quelques semaines du Gabonais Jean Ping, président de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Un projet apparemment difficile à concrétiser tant les dissensions sont fortes entre certains membres. Pour preuve, la conférence extraordinaire prévue le 28 juillet a été au dernier moment annulée. Mardi 10 août au cours d'une réunion d'une des instances de l'OPEP à Vienne, celle chargée de contrôler les quotas de production, aucune nouvelle date n'aurait été arrêtée. Les ministres présents au côté de M. Ping se sont contentés de formuler un vœu : *« Afin d'absorber les excédents de stocks et de permettre le retour à un meilleur équilibre du marché, le comité estime que le plafond de production actuel de l'OPEP devrait être maintenu au-delà du troisième trimestre 1993. »*

Les producteurs pourront-ils se contenter d'attendre leur assemblée générale ordinaire du 25 septembre si leurs revenus continuent de baisser ? En un mois, entre juin et juillet, le prix du brent (le pétrole brut qui sert de référence) s'est déprécié de 5,8 % tombant de 17,3 à 16,3 dollars le baril (*le Monde* du 22 juillet) retrouvant son plus bas niveau depuis trois ans, juste avant l'invasion du Koweït par l'Irak. La légère remontée des cours, au-dessus de 17 dollars, en début de semaine, n'est pas considérée comme une inversion fondamentale. Le prix du baril est encore loin des 21 dollars souhaités comme niveau de référence.

Or, les responsables de cette dégradation sont en grande partie les pays producteurs eux-mêmes qui produisent plus d'or noir que prévu. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), en un mois, la production de l'OPEP est passée de 24,35 millions en juin à 24,6 millions de barils quotidiens en juillet. Quatre membres sur douze, le Koweït, l'Iran, l'Arabie saoudite et le Nigéria, auraient ainsi dépassé leurs quotas. De plus, le Koweït n'a pas donné son accord sur les normes de production arrêtées en juin pour le troisième trimestre. En théorie, chacun semble d'accord pour rentrer dans le rang mais à condition en pratique que le voisin donne l'exemple.

Et, pourtant, tous savent que, hormis un événement exceptionnel, ils sont les seuls à pouvoir influer à la hausse sur les cours. Mais, auparavant, le plus dur reste à faire pour les dirigeants de l'OPEP : convaincre chaque membre de venir discuter pour tenter d'arriver le 25 septembre à une position commune.

DOMINIQUE GALLOIS

□ **Rhône-Poulenc Rorer (RPR) contraint de baisser le prix d'un somnifère en Grande-Bretagne.** – Rhône-Poulenc Rorer a été contraint, lundi 9 août, de diviser par six le prix de son somnifère Zimovane. Cette décision fait suite à une menace du National Health Service de ne plus rembourser certains médicaments afin de freiner les dépenses de santé. De plus, le gouvernement britannique a signé, le 10 août, un accord avec l'Association des industries pharmaceutiques britanniques (ABPI) pour un plan de contrôle des prix sur cinq ans. Une baisse de 2,5 % du prix global des médicaments est déjà prévue pour trois ans.

La crise du SME et le débat sur la construction européenne

Des contacts entre MM. Balladur et Kohl auraient lieu dans les prochains jours

La crise monétaire déclenchée en juillet a fait renaître le débat sur l'Union économique et monétaire (UEM) de l'Europe. Après les propos du chancelier allemand Helmut Kohl, affirmant que le calendrier de l'UEM pourrait être retardé d'un ou deux ans (*le Monde* du 11 août), plusieurs hommes politiques ont pris la parole sur le sujet. Le premier ministre, Edouard Balladur, donnera sans doute des indications sur sa conception de la construction européenne lors de son intervention télévisée au journal de 20 heures sur France 2, jeudi 12 août.

« Edouard Balladur a toujours dit avant et après les élections législatives qu'à son avis il serait difficile de respecter les délais de la troisième phase de l'UEM », déclarait mercredi à l'Agence France-Presse un membre de l'entourage du premier ministre, en ajoutant : *« Nous préférons être moins exigeants sur les délais et laisser la barre très haut pour ce qui est des critères de convergence économique. »*

● **Alain Juppé**, le ministre des affaires étrangères, a pour sa part déclaré mercredi sur Europe 1 qu'il se rendrait en Allemagne le 24 août et que d'ici là Edouard Balladur envisageait d'avoir *« des contacts avec Helmut Kohl »*. Le ministre a ajouté qu'après la *« forte tourmente »* monétaire il fallait *« rouvrir la discussion d'abord avec l'Allemagne parce que, plus que jamais, c'est sur cette base-là qu'il faut construire l'Europe »*. *« D'une certaine manière, l'Europe a fait un pas en arrière, maintenant il faut que nous lui fassions faire deux pas en avant »*, a ajouté M. Juppé, selon lequel 1999 reste l'objectif d'entrée en vigueur de la phase finale de l'UEM, au cours de laquelle une monnaie unique doit théoriquement voir le jour.

● **Günter Rexrodt**, ministre allemand de l'économie, a déclaré mercredi que *« la deuxième phase de l'Union économique et monétaire sera mise en place dans les délais »*, et s'est prononcé en faveur d'un *« accord économique et politique le plus étroit possible avec la France »*.

● **Helmut Schmidt**, ancien chancelier allemand, a écrit, dans un article publié mercredi 11 août par *Globe Hebdo*, que, *« par leurs décisions, les ministres des finances ont complètement compromis le passage à la deuxième phase de l'UEM, prévue dans cinq mois, et précipité la CEE dans une crise profonde »*. M. Schmidt, considéré comme l'un des fondateurs du système monétaire européen (SME), avait déjà protesté contre le compromis de Bruxelles du 2 août.

Eviter une dépréciation forte de la monnaie

Suite de la première page

Chargées de gérer la sortie de crise, les autorités monétaires françaises ont en fait à résoudre, pour le compte du gouvernement et sous la pression d'une spéculation qui n'a pas désarmé, des équations aux contraintes économiques, politiques et techniques contradictoires. Préoccupée au premier chef par la difficile reconstitution des réserves de changes du pays, la Banque de France a choisi, une nouvelle fois, la politique des « petits pas ». Ramené de 10 % à 9,75 % lundi 9 août, son taux de prise en pension à vingt-quatre heures – l'un de ses taux directeurs – a été porté à 9,25 % mercredi. Les marchés ont quelques doutes sur cette prudence. On peut regretter, pour la démocratie, leur puissance – sauf lorsque l'on a contribué à les introduire dans le jeu. Le fait est en tout cas qu'ils existent.

Depuis l'éclatement du Système monétaire européen (SME), le 2 août, le premier ministre se trouve confronté à un choix en matière de politique monétaire dans lequel les deux branches de l'alternative conduisent à une même issue, contraire à ses ambitions : la baisse du franc vis-à-vis du deutschemark. D'autres pays européens (la Belgique et le Danemark, notamment) connaissent d'ailleurs une situation assez proche. Vivant dans l'attente de signaux clairs, les marchés ont pour l'instant l'impression d'une certaine hésitation des autorités monétaires, celle-ci reflétant le débat qui les anime.

Schématiquement, il y a deux options possibles : la stratégie britannique ou la politique de la stabilité. La première a été celle adoptée par la Grande-Bretagne lors de sa sortie du SME le 16 septembre dernier : une baisse brutale et forte du loyer de l'argent a été utilisée comme stimulant à la croissance. La livre sterling s'est certes, dans un premier temps, effondrée par rapport au deutschemark, mais elle a ensuite amorcé un redressement sensible. Edouard Balladur a rejeté cette option pour de nombreuses raisons, sa volonté de maintenir l'axe franco-allemand et certains acquis européens notamment. Une dépréciation forte du franc risquait surtout de ramener la France à ses vieux démons, au cycle « inflation-dévaluation ».

Le premier ministre, qui doit s'exprimer jeudi soir sur France 2, a choisi l'autre réponse, celle de la stabilité monétaire (interne et externe). Il l'a rappelé dès le 2 août. Paradoxalement, alors qu'elle prétend justement empêcher un décrochage excessif du franc par rapport au mark, cette politique risque de conduire, elle aussi – et on le voit depuis le milieu de la semaine dernière – à une réelle dépréciation du franc.

Le gouvernement français a ainsi décidé, pour défendre le franc, de ne pas réduire brutalement les taux, mais de reprendre sa politique de « petits gestes » successifs qui avait fait ses preuves il y a encore quelques semaines. Souhaitant préserver une certaine stabilité du franc par rapport au mark, il n'envisage visiblement pas d'aller vers des taux courts inférieurs à ceux en vigueur en Allemagne. Il estime que la suppression de la prime de risque, d'abord, l'accompagnement de la réduction des taux outre-Rhin, à l'automne, suffiront pour redonner de l'oxygène à l'économie française.

La crédibilité perdue

Le grand problème d'aujourd'hui, c'est que pour les analystes de banques comme pour les économistes qui conseillent les gestionnaires de fonds – les fameux spéculateurs – cette stratégie n'est peut-être plus crédible. Pour eux, l'économie française est saine – plus saine que l'économie allemande – mais en récession, voire en déflation, à cause de taux d'intérêt élevés imposés par la solidarité avec l'Allemagne. Ils ne comprennent pas dans ces conditions l'obstination du gouvernement à ne pas vouloir tirer parti des nouvelles marges de manœuvre ouvertes par l'élargissement des bandes de fluctuation au sein du SME. *« Pourquoi continuer à maintenir des taux étouffants dans une économie étouffée ? »*, s'interrogent-ils.

Pour eux, si la France maintient des taux à court terme élevés, sa situation économique va continuer à se détériorer. Ils ne souhaitent pas alors maintenir leurs capitaux dans des actifs libellés dans la monnaie d'une économie qui s'affaiblit. Animés d'un comportement moutonnier, ils recommandent donc à leurs gestionnaires d'anticiper la défiance et de se retirer de la devise française, contribuant ainsi à l'actuelle baisse du franc sur le marché. Cette défiance se lit aujourd'hui dans la réaction des marchés à l'assouplissement très progressif de la politique monétaire amorcé vendredi 6 août par la Banque de France. Du temps de la confiance – il y a encore quelques semaines – chaque petite baisse de taux annoncée par la Banque de France provoquait une hausse de la devise française. Aujourd'hui, la confiance a, semble-t-il, disparu. Et le déclic n'est plus aussi automatique.

Conclusion : que les taux d'intérêt soient ou non brutalement réduits, le franc risque de poursuivre, dans les deux cas de figure, sa lente glissade vis-à-vis du deutschemark. Edouard Balladur n'aurait-il pas alors intérêt à accepter, comme les Britanniques, la loi du marché et à choisir la solution la plus avantageuse pour l'économie française, à savoir la baisse brutale et forte des taux, redonnant rapidement un nouveau souffle à l'économie française (l'argent moins cher à l'intérieur, les exportations stimulées à l'extérieur) ? Selon les partisans de ce scénario, rapidement, le franc rebondirait.

Ce serait certes une volte-face de la part de M. Balladur. Il reste, à court terme, les éléments politiques de l'équation. La dépréciation forte et momentanée du franc apparaîtrait comme un revers sévère pour le premier ministre, revers que François Mitterrand et les socialistes ne manqueraient pas d'exploiter. Mais ce serait surtout donner une deuxième fois raison aux « anti-Maastricht » de sa majorité et à des personnalités comme Alain Madelin. Ce dernier n'avait-il pas constamment plaidé en faveur d'une sortie du franc du SME d'abord, d'une baisse brutale des taux d'intérêt ensuite ?

ERIK IZRAELEWICZ

Les taux d'intérêt au cœur de la politique monétaire

Les taux d'intérêt constituent le principal instrument de la politique mise en œuvre par la Banque de France sur le marché monétaire. Cette politique des taux s'exerce par l'intermédiaire de deux instruments principaux qui définissent une fourchette à l'intérieur de laquelle, en période normale, les taux de marché évoluent. Ces instruments, appelés taux directeurs, sont les suivants :

● **Les opérations sur appels d'offres**, dont le montant et la durée sont déterminés par la banque centrale lorsqu'elle propose de prêter de l'argent aux banques. Ayant atteint 9,60 % en décembre 1991, le taux des appels d'offres a été considérablement réduit entre avril et juin 1993, passant de 9,10 % à 6,75 %. Il n'a pas été modifié à l'occasion de la récente crise du SME.

● **Les prises en pension** consistent aussi, pour les banques, à emprunter de l'argent à la Banque de France à des conditions fixées par cette dernière pour une durée de 5-10 jours. Au cours des crises monétaires récentes, la durée des pensions a été réduite à 24 heures, afin de renchérir le coût des emprunts sollicités par les spéculateurs. Le 22 juillet, la Banque de France a supprimé les pensions à 5-10 jours. Elles ont été rétablies le 6 août, au taux de 10 % (contre 7,75 % avant la crise). En revanche, les pensions à 24 heures que consent toujours l'institut d'émission ont été ramenées de 10 % à 9,75 % puis à 9,25 % le 11 août.

Appels d'offres et pensions servent donc de références pour les banques, qui s'échangent quotidiennement des liquidités sur le marché interbancaire. Ils influencent les taux d'intérêt à plus longue échéance et ceux dont bénéficient l'ensemble des agents économiques (entreprises et particuliers). Mercredi 11 août, le taux au jour le jour, (le « JJ » dans le jargon technique) s'établissait à 9,50 % environ. Actuellement, la courbe des taux d'intérêt en France est qualifiée d'inversée, car les taux à long terme – déterminés librement sur le marché par les opérateurs – sont beaucoup moins élevés (6,35 % pour l'emprunt de référence à dix ans) que ceux à court terme.

La polémique sur l'ouverture des magasins le dimanche

Virgin obtempère mais ne désarme pas

Virgin rentre dans le rang mais ne désarme pas. La chaîne a suspendu l'ouverture le dimanche de son Megastore des Champs-Elysées à Paris, mais continue sa campagne en faveur d'une dérogation qui lui serait accordée au titre des magasins vendant des biens culturels.

« Si Virgin était une sex-shop, elle resterait ouverte le dimanche. » Patrick Zelnik, patron de Virgin en France, n'a ni le langage ni le physique d'un provocateur. Mais, comme Woody Allen – auquel il fait irrésistiblement penser, – il devient cocasse lorsqu'il s'emballe, soucieux de convaincre ses interlocuteurs du bien-fondé de ses positions.

Mardi 10 août, après avoir ferraillé pendant un mois, le groupe annonçait sa décision de *« suspendre ses ouvertures dominicales pour permettre un examen serein du recours dont est saisi le ministre du travail »* depuis que le préfet de Paris a interdit, le 8 juillet, l'ouverture le dimanche de son magasin des Champs-Elysées. *« Les assurances du ministre de la culture, du ministre du commerce, du ministre du travail et même les déclarations du secrétaire général de la CFDT nous ont convaincus que le dossier ne sera pas une nouvelle fois enterré et que le renouvellement de l'autorisation d'ouverture n'est qu'une question de jours »*, explique le groupe dans un communiqué dont chaque terme – manifestement pesé et repesé – montre un souci d'apaisement.

Le groupe estime en effet que *« rien ne s'oppose à une telle décision rapide dans le cadre de la législation actuelle »*. *« Comme le souligne M. Jacques Toubon* [ministre de la culture], *l'octroi de la dérogation sollicitée est justifié par la « situation très spécifique » du Virgin Megastore et permettrait dans un climat apaisé d'attendre le débat prévu au mois d'octobre sur le plan quinquennal pour l'emploi.* (...) *Bien plus, une telle dérogation éviterait de cristalliser le débat autour du cas Virgin. »* La chaîne indique en outre qu'elle ne *« souhaite pas poursuivre avec les syndicats, qui sont des partenaires reconnus de l'entreprise, une guerre judiciaire inutile et absurde devant les tribunaux »*. Elle prévient pourtant qu'elle *« veillera »* à ce que les *« voix »* qui se sont élevées pour la soutenir *« soient entendues pour le renouvellement de* [son] *autorisation, et jusqu'au débat parlementaire »*.

Une mise en garde solennelle

Après un mois de polémique sur la place publique, Virgin rentre donc dans le rang. Il était temps : après sa décision d'ouvrir dimanche 8 août malgré l'énorme astreinte encourue (1 million de francs), les pouvoirs publics avaient élevé le ton. Le communiqué publié lundi 9 août par le ministre du travail, Michel Giraud, était d'une extrême fermeté – pour ne pas dire sévérité, – commençant par cette mise en garde quelque peu solennelle : *« Le gouvernement rappelle Virgin au respect de la loi »* (*le Monde* du 10 août). Promettant pour la seconde fois en moins d'une semaine que, *« dès le début du mois d'octobre »*, le Parlement abordera *« les conditions d'exercice des activités salariées le dimanche »* lors du débat sur la loi quinquennale sur l'emploi, le ministre du travail soulignait que, *« d'ici là, la loi, quelles qu'en soient les difficultés d'application, doit être respectée, et que rien n'autorise particulièrement le magasin Virgin Megastore des Champs-Elysées ou aucun autre établissement à se soustraire aux dispositions voulues par le législateur »*.

Chez les syndicats aussi, les prises de position allaient crescendo : unies dans une même volonté de faire appliquer les textes, la CFDT et la CGT avaient engagé une procédure pour obtenir le paiement effectif de l'astreinte à laquelle Virgin avait été condamnée, dont elles demandaient le doublement.

Lors d'un point de presse mardi 10 août, Patrik Zelnik a expliqué sa décision *« assez grave et difficile »* par sa volonté de *« dédramatiser »*. Refusant d'accuser quiconque, il a estimé qu'il s'agissait d'*« un dossier mal géré depuis quatre ans »*. Même s'il affirme être *« optimiste »*, les leçons qu'il tire du passé et les multiples revirements des précédents gouvernements le laissent inquiet : *« En quatre ans, on nous a proposé le même schéma six fois. »* De fait, après de multiples rebondissements, la loi sur l'ouverture des magasins le dimanche, promise à l'automne 1990 par le ministre du commerce de l'époque (François Doubin), a abouti en 1992 à un compromis qui vient de prouver qu'il ne réglait pas les problèmes, loin de là. *« C'est peut-être un mauvais feuilleton, mais ce n'est pas de notre faute »*, conclut donc M. Zelnik.

Un sujet tabou

Le dossier du travail du dimanche a toujours été un sujet tabou. Aujourd'hui encore, on retrouve dans les prises de position des ministres le débat qui agitait déjà leurs prédécesseurs, partagés entre ceux qui estiment qu'il faut prendre le risque politique d'ouvrir un débat sur la loi de 1906 instituant le repos dominical et ceux qui pensent qu'il est plus efficace de procéder par dérogations pour éviter de rallumer une guerre de religion. Manifestement, le ministre du travail, Michel Giraud, appartient au premier clan, alors que ses collègues de la culture et du commerce, respectivement Jacques Toubon et Alain Madelin, sont plutôt dans l'autre. Patrik Zelnik également : il souhaite une dérogation supplémentaire pour les biens culturels, même si cette notion est difficile à définir.

Vu les questions de société soulevées par le travail dominical, il est pourtant logique de voir ce problème rattaché à la loi quinquennale sur l'emploi en France. Le risque étant, bien entendu, de s'engager dans un débat long et passionné, mélangeant droit du travail, urbanisme commercial et intérêt des consommateurs, figeant les positions des uns et des autres...

Concrètement, pour Virgin, cette solution signifierait une longue période d'incertitude pendant laquelle il lui sera difficile de prendre des décisions puisqu'elle réalise 20 % de son chiffre d'affaires le septième jour. Le projet de magasin au sous-sol du Grand Louvre – l'ouverture devait intervenir le 18 novembre – est notamment suspendu aux décisions arrêtées...

D'où son espoir de bénéficier, sans attendre, d'un renouvellement de son autorisation d'ouverture, supprimée il y a un mois. La grande question est de savoir si le tapage de ces dernières semaines n'aura pas davantage nui à sa cause qu'autre chose ou si, au contraire, il l'aura fait avancer. Aujourd'hui, il y a eu armistice dans la bataille. Mais il est trop tôt pour parler de traité de paix.

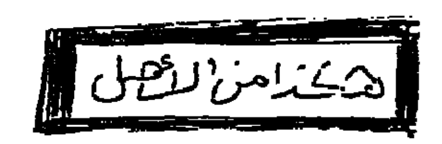
FRANÇOISE VAYSSE

A l'usine Tréfimétaux de Sérifontaine (Oise)

Licenciements expéditifs pour vingt-trois salariés

Vingt-trois salariés de l'usine Tréfimétaux de Sérifontaine, près de Beauvais (Oise), viennent d'être victimes de la « méthode SKF » de licenciement expéditif contre laquelle le premier ministre, Edouard Balladur, s'était pourtant élevé et qui consiste à dispenser un salarié d'effectuer son préavis et à le renvoyer de l'entreprise sans délai avec les indemnités conventionnelles. Un plan de restructuration prévoyant 175 suppressions de postes étalées sur dix-huit mois pour cette entreprise de traitement des métaux, avait été présenté en décembre 1992. La première vague, en avril, avait vu le départ de 68 personnes, dont une quarantaine en préretraite. Après le plan, l'entreprise, qui appartient au groupe italien Europa Metalliet qui comptait un millier de salariés en 1978, devrait en employer moins de 300.

« J'ai commencé normalement mon travail et, trois heures plus tard, j'ai été informé par mon chef d'atelier que j'étais licencié et que je pouvais partir tout de suite alors que je travaille ici depuis douze ans », a affirmé un ouvrier. La direction rétorque : *« Nous avons choisi la procédure qui nous paraissait la plus digne : informer le salarié personnellement, sur son lieu de travail. Nous n'avons rien à reprocher à ces personnes, mais nous devons adapter notre effectif à la situation économique. »*



ÉCONOMIE

Echec des négociations de Washington sur l'ALENA

La création d'une zone de libre-échange entre l'Amérique du Nord et le Mexique est retardée

La Bourse de Mexico a réagi par une baisse sensible, mardi 10 août, à l'annonce de l'échec des discussions engagées entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique sur les questions d'environnement et de protection sociale. Le Mexique serait en effet le grand perdant d'un éventuel report de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

NEW-YORK

de notre correspondant

Les négociations tripartites sur les «arrangements annexes» à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), engagées mercredi 4 août, se sont achevées six jours plus tard à Washington sans que les ministres du commerce extérieur des Etats-Unis, du Canada et du Mexique aient pu parvenir à un compromis sur les questions d'environnement et de protection sociale qui constituent l'essentiel de ces *side agreements* destinés à être annexés au texte de l'accord lui-même.

Les discussions qui se déroulaient à Washington entre Mickey Kantor, représentant américain pour le commerce, et ses homologues canadien (Thomas Hockin) et mexicain (Jaime Serra Puche), ont achoppé en raison de la volonté américaine de glisser dans les diverses dispositions qui viendront étoffer un document qui comporte déjà plus de deux mille pages, une clause prévoyant que les pays signataires doivent renforcer leur propre législation en matière de lutte anti-pollution et de respect de la législation du travail, sous peine de sanctions commerciales. Cette exigence mise en avant par l'administration américaine pour donner satisfaction aux écologistes, aux leaders syndicaux et aux parlementaires protectionnistes, se heurte à l'opposition de ses deux partenaires.

Pour le Canada, qui a déjà fort à faire avec les sanctions commerciales américaines appliquées aux exportations canadiennes d'acier, de blé et de bière (jusqu'à ce qu'un accord soit finalement trouvé sur ce dernier chapitre), il s'agit d'un refus de principe. De leur côté, les négociateurs mexicains contestent les suggestions avancées par les Etats-Unis pour la création d'un véritable mouvement syndical indépendant au Mexique, seul susceptible d'obtenir la réduction, à terme, de l'important écart de salaires qui existe entre les deux pays.

Les trois délégations sont convenues de poursuivre les discussions au niveau de leurs adjoints, mais aucune date n'a été fixée pour une éventuelle nouvelle réunion entre les trois ministres. Cet échec, lié aux exigences d'un calendrier de plus en plus serré, incite certains observateurs à penser que la création d'un marché commun de 370 millions de consommateurs (le plus grand au monde, devant la communauté européenne), initialement prévue pour le 1er janvier prochain, risque fort de ne pas voir le jour à la date prévue. En effet, pour que l'ALENA puisse être ratifié avant cette date par le Congrès américain, y compris avec les documents annexes sur lesquels aucun accord n'a pu être trouvé pour l'instant, il faudrait que le Capitole s'en saisisse tout de suite après le long week-end du *Labor Day* (lundi 6 septembre) qui marque traditionnellement la rentrée parlementaire.

Les réserves de Bill Clinton

Le Congrès dispose en effet d'un délai maximal de quatre-vingt-dix jours pour se prononcer sur ce type de texte. Or, de fortes dissensions persistent encore parmi les démocrates, majoritaires au Congrès, sur cet accord de libre-échange conclu par la précédente administration et dont beaucoup craignent les effets dévastateurs sur l'emploi aux Etats-Unis, à un moment où le pays est loin d'avoir retrouvé une croissance forte. A la différence de son prédécesseur, lequel avait lancé dès le début de son mandat son «Initiative pour les Amériques», dont la pièce maîtresse était la constitution de ce vaste ensemble commercial destiné à faire contrepoids à l'Europe et à une zone asiatique encore en gestation, Bill Clinton a toujours donné l'impression d'avancer à reculons sur ce dossier qu'il sait très controversé.

Après avoir récemment fait adopter, d'extrême justesse, son programme d'action budgétaire, le président américain sait qu'il devra à nouveau batailler ferme avec le Congrès, non seulement sur l'Accord de libre-échange nord-américain, mais aussi sur la réforme du système de santé, dont on dit maintenant que les grandes lignes pourraient – enfin – être officiellement présentées à partir du 20 septembre prochain. Ce dernier dossier est beaucoup plus proche des préoccupations quotidiennes des Américains et il est vraisemblable que la Maison Blanche préférera lui consacrer l'essentiel de son effort au cours des trois prochains mois.

Quitte à reporter à plus tard la défense d'une autre cause – l'abolition des barrières tarifaires entre les Etats-Unis et ses deux voisins – qui apparaît déjà à moitié perdue.

SERGE MARTI

Au Canada

La douloureuse expérience sociale-démocrate de l'Ontario

Espoirs déçus, confiance trahie, climat empoisonné par des questions de gros sous : l'expérience d'un gouvernement socialiste dans la puissante province canadienne de l'Ontario est en train de virer à une classique dispute de famille. Celle qui oppose le premier ministre ontarien Bob Rae et les syndicats des 950 000 employés de la province, dont il veut amputer de près de 5 % la masse salariale. Lui, dont les syndicats financent le parti depuis tant d'années...

MONTRÉAL

de notre correspondante

Porté au pouvoir à la surprise générale, en septembre 1990, le parti néo-démocrate (NPD) de l'Ontario s'est retrouvé pour cinq ans à la tête de la province la plus peuplée et la plus riche du Canada (10 millions d'habitants, 40 % du produit intérieur brut ou PIB national). Une récession économique plus tard, le taux de chômage dépasse 10 %, le quart des bureaux de Toronto sont inoccupés, la dette publique de la province s'est accrue de 62 % pour atteindre le quart de son produit intérieur brut. Et M. Rae vient, à mi-mandat, de se convertir à une austérité budgétaire qui lui met à dos ses alliés traditionnels.

Dans un premier temps, le gouvernement Rae s'était attiré les foudres du patronat en s'efforçant d'appliquer une partie de son *«programme pour le peuple»*. De l'aveu même de ses conseillers, M. Rae arrivait au pouvoir avec un agenda social fort détaillé, mais guère de stratégie économique. Mauvais *timing* : l'Ontario, grand gagnant du boom des années 80, s'enfonçait alors dans la récession commencée au printemps 1990, au moment où l'accord de libre-échange canado-américain imposait au secteur manufacturier de douloureuses re-structurations.

Les colères du patronat

Le premier budget Rae 1991-92 créait pourtant 1,4 milliard de dollars (1) de nouveaux programmes. Résultat : le déficit budgétaire passait de 3 à 11 milliards, puis 12 l'an dernier. Accusé par le patronat de vouloir faire de l'Ontario le champion de tout ce qui coûte cher (protection de l'environnement, santé, éducation, équité salariale entre hommes et femmes à travail comparable), M. Rae a rapidement abandonné son projet de régime public d'assurance-automobile et la loi qui aurait rendu les dirigeants d'entreprise personnellement responsables, en cas de faillite, des salaires dus aux employés.

Les promesses électorales de faire payer les riches, notamment par des impôts sur le patrimoine et les successions, se sont perdues dans les arcanes d'une «commission pour un impôt équitable». Dès la deuxième année de son mandat, le gouvernement Rae a commencé à faire le ménage dans certaines bureaucraties jugées inefficaces, notamment le monopole public de l'électricité, Hydro-Ontario, qu'il est même question de privatiser. Le premier ministre est aussi très fier d'avoir contenu les coûts du système de santé, qui n'augmentent plus guère après s'être envolés de plus de 10 % par an pendant les années 80. Mais cela n'a pas suffi à le faire rentrer dans les bonnes grâces des employeurs, furieux d'une loi qui leur interdit désormais d'embaucher du personnel de remplacement en cas de grève ou de lock-out.

En février, le malaise s'accentue dans les rangs du NPD quand M. Rae appelle à une relance de l'économie par l'investissement privé, dans un discours *«qui n'aurait pas détonné dans la bouche de Ronald Reagan ou de Margaret Thatcher»*, écrit le quotidien torontois (conservateur) *Globe and Mail*. Il y dénonce l'ampleur et l'immobilisme de l'appareil gouvernemental, *«une organisation du dix-neuvième siècle»* et le système d'aide sociale : *«Payer les gens pour rester assis chez eux, ce n'est pas malin»*, dit-il.

Gérer selon sa «conscience sociale»

Au printemps, M. Rae et son ministre des finances, Floyd Laughren, achèvent de mécontenter tout le monde en annonçant leur intention de serrer la vis à tous les fonctionnaires et à tous les contribuables. M. Laughren affirme que, sans restrictions, le déficit budgétaire atteindra 16,7 milliards de dollars en 1993-1994 et qu'à ce rythme, la dette cumulée passera de 68 milliards l'an dernier à 120 milliards dans trois ans, fardeau d'autant plus insoutenable que cette dette est financée à 70 % par des prêteurs étrangers.

Sur la base de ces chiffres (contestés), le gouvernement Rae dit vouloir négocier avec les vingt-huit syndicats de la fonction publique un «pacte social» visant à diminuer les effectifs de 11 000 postes et à réduire la masse salariale de 2 milliards par an, sur un total de 43 milliards. Il propose un menu modifiable (incluant abaissement des premiers échelons de l'échelle salariale, gel des salaires pendant trois ans, incitations à la préretraite et aux longs congés de formation, obligation de prendre un jour de congé sans solde par mois) mais avertit les syndicats qu'ils risquent 40 000 pertes d'emplois supplémentaires s'ils ne coopèrent pas.

En mai, M. Laughren présente un budget 1993-1994 censé ramener le déficit sous la barre des 10 milliards. Il prend pour acquis les 2 milliards d'économies attendues du futur pacte social et effectue une ponction fiscale d'une ampleur sans précédent : 2 milliards de dollars, au moyen notamment d'un élargissement de l'assiette des taxes sur les biens et services, d'une hausse de trois points de pourcentage du taux de l'impôt sur le revenu, d'une surimposition des hauts revenus et de l'instauration progressive d'un impôt minimum de 4 % sur les bénéfices des grandes entreprises.

Chez ses – rares – partisans, on appelle cela le *«nouveau socialisme»* : le gouvernement Rae entend gérer selon sa *«conscience sociale»*, mais dans les limites, durement éprouvées à l'usage, de ses moyens financiers. Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, *«les 2 milliards que ce gouvernement va chercher dans les poches des contribuables sont la rançon de sa propre incompétence»*.

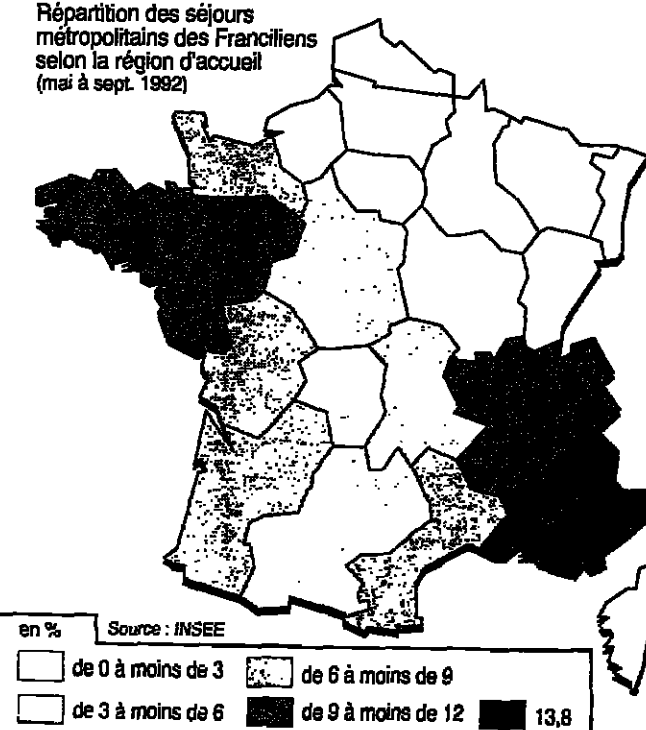
De son côté, la fonction publique, des enseignants aux policiers en passant par les médecins et les pompiers, n'a pas apprécié ce «pacte social» à marche forcée. Ses représentants syndicaux ont quitté la table de négociations début juin. M. Rae pourrait être réduit à imposer unilatéralement les deux milliards de sacrifices salariaux. Cette réaction musclée a provoqué la démission de son ministre de la santé et lui a valu un rappel à l'ordre de son parti qui a voté une résolution recommandant au gouvernement de *«respecter la liberté de négocier collectivement et les conventions signées»*.

Pendant ce temps, les rangs du NPD ontarien se dépeuplent : fin avril, il ne comptait plus que 22 000 membres, soit une baisse de 15 % en un an, et un demi-millier de membres avisaient la direction provinciale qu'ils déchiraient leur carte. Au niveau fédéral, l'aile gauche du NPD crie à la trahison et ses stratèges ont vainement recommandé que la direction fédérale se dissocie rapidement de la ligne «suicidaire» adoptée par le gouvernement ontarien. En privé, les stratèges du parti attribuent à la nouvelle orthodoxie budgétaire de M. Rae l'essentiel de l'effondrement, dans les sondages, du NPD au niveau national, à l'approche des élections fédérales de cet automne.

CATHERINE LECONTE

(1) Le dollar canadien vaut actuellement 4,60 francs.

Les trois quarts des Franciliens partent en vacances d'été



En 1992, 76 % des habitants d'Ile-de-France sont partis au moins une fois en vacances entre mai et septembre pour une durée totale de 27 jours. La direction régionale de l'INSEE, qui fournit ces indications dans sa dernière livraison de juin, ajoute que les Franciliens sont, parmi tous les Français, ceux qui sont les plus nombreux à partir et pour le plus longtemps. La mer représente 44 % de l'ensemble des séjours, avec le Var, la Vendée et le Calvados comme destinations préférées. Comme l'indique la carte ci-dessus, le Nord, l'Est et le Massif Central sont peu fréquentés. Quand ils partent à l'étranger, les Franciliens privilégient le Portugal.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 11 août ⬆ Regain

Après une journée de baisse suivie par une séance quasi stable, le marché repartait mercredi matin à la hausse. Encouragé par une nouvelle détente des taux de prises en pension à 24 heures, l'indice CAC 40 s'appréciait de 0,26 % à l'ouverture. En début d'après-midi, la progression était de 0,72 % à 2 155,34 points, ce qui permettait d'inscrire un nouveau record. Le marché demeurait actif avec un chiffre d'affaires de 800 millions de francs sur le marché à règlement mensuel. La tension observée sur le franc français, notamment face au mark, a poussé la Banque de France *«à faire un nouveau et bien modeste geste»*, estimait un opérateur. Le taux des prises en pension à 24 heures a été ramené de 9,75 % à 9,25 % mercredi matin. Lundi, ce taux avait été diminué d'un quart de point après le rétablissement à la fin de la semaine précédente des prises en pension de 5 à 10 jours.

Cette politique des petits pas alors que la Bundesbank a indiqué implicitement qu'elle ne ferait aucun geste avant la fin du mois en maintenant son taux de prises en pension à 14 jours à 6,80 %, «agace» les milieux financiers. Les analystes souhaitent un assouplissement spectaculaire de la politique de crédit en France, pour espèrent-ils relancer l'activité . D'autant que la situation est préoccupante au vu de la publication des chiffres d'affaires semestriels des sociétés, comme Peugeot (– 11,4 %). Parmi les valeurs dont les cours s'appréciaient figuraient Dynaction, Sextant Avionique, Legris. En baisse, on notait SCOA, Worms et Vallourec.

NEW-YORK, 10 août = Inchangé

Wall Street a terminé quasiment inchangée mardi 10 août, consolidant ainsi ses gains après le nouveau record de la veille, et ce avant la publication des chiffres de l'inflation en fin de semaine aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini à 3 572,73, en baisse de 3,35 points (0,09 %). L'activité a été soutenue avec quelque 255 millions de titres échangés. Les titres en hausse ont toutefois été plus nombreux que les valeurs en baisse : 977 contre 954, et 648 actions sont restées inchangées.

Des prises de bénéfices ont légèrement pesé sur la grande Bourse new-yorkaise en début de séance, mais la faiblesse des taux d'intérêt sur le marché obligataire, tombés à un nouveau plancher, ont rendu plus attrayant les investissements boursiers. Selon les analystes, Wall Street devrait marquer le pas jusqu'à la publication de l'indice des prix de gros, jeudi 12 août, et des prix de détail, le 13 août.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale valeur de référence, est tombé à 6,44 % contre 6,47 % la veille au soir.

VALEURS	COURS DU 9 août	COURS DU 10 août
Alcoa	71 1/8	72 5/8
ATT	63 1/8	63 3/8
Boeing	39 1/8	38 3/4
Chase Manhattan Bank	34	34 1/4
Du Pont de Nemours	46 1/8	46 1/2
Eastman Kodak	59 7/8	60 5/8
Exxon	64 3/4	64 7/8
Ford	52 1/4	52 1/2
General Electric	93 3/8	98 7/8
General Motors	49	48 1/4
Goodyear	42 1/8	41 1/4
IBM	43 1/4	43 1/4
ITT	90 3/4	92 7/8
Mobil Oil	74	73 3/8
Pfizer	59 5/8	69 3/4
Schlumberger	61 3/8	61 7/8
Texaco	62	62 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	146 3/4	146 1/2
Union Carbide	18 1/8	17 7/8
United Tech.	57 3/4	57 7/8
Westinghouse	15 3/8	15 7/8
Xerox Corp.	74 3/4	74 1/8

LONDRES, 10 août ⬇ Tassement

Après avoir atteint de nouveaux records à l'ouverture, les valeurs ont reculé mardi 10 août au Stock Exchange, affectées par des prises de bénéfices et par l'ouverture en baisse de Wall Street. L'indice Footsie a clôturé en baisse de 14,8 points (0,5 %) à 2 971,6, après avoir atteint un nouveau record absolu de 2 991,6 en fin de matinée.

Les valeurs, qui avaient clôturé la veille sur un record, avaient initialement continué sur leur lancée, stimulées par les espoirs de baisse des taux d'intérêt et par l'optimisme sur la reprise économique britannique. Les valeurs du secteur bancaire, du bâtiment et les titres liés à la consommation ont nettement reculé.

Paradoxalement, British Airways, qui a annoncé une baisse de 31 % de son bénéfice imposable au premier trimestre de son exercice (avril-juin), s'est apprécié. A l'inverse, General Accident s'est déprécié en dépit d'un rétablissement de sa rentabilité au premier semestre.

VALEURS	Cours du 9 août	Cours du 10 août
Allied Lyons	5,99	5,94
B.P.	3,10	3,08
B.T.R.	4,06	4
Cadbury	4,86	4,78
De Beers	12,12	12,38
Glaxo	5,17	5,23
G.U.S.	36,13	36,18
I.C.I.	6,77	6,79
Reuters	15,49	15,21
RTZ	8,72	6,78
Shell	6,45	8,43
Unilever	9,60	9,49

TOKYO, 11 août ⬆ Nette hausse

La Bourse de Tokyo a clôturé en nette hausse mercredi 11 août, l'indice Nikkei atteignant son meilleur niveau depuis le 7 juin dernier. L'indice Nikkei a gagné 238,82 points, soit 1,17 %, à 20 732,57 points dans un volume de 360 millions d'actions traitées contre 280 millions environ la veille.

La cote a bénéficié de la bonne tenue du titre Nippon Telephone and Telegraph et des autres valeurs qui profitent de la politique économique du nouveau gouvernement. Cette hausse des cours intervient au moment où le ministère des finances annonce un nouvel excédent commercial de 11,8 milliards de dollars, soit une hausse de 28 % sur juillet a1992. Les exportations du Japon ont ugmenté le mois dernier de 9 % à 32,2 milliards de dollars, beaucoup plus vite que les achats japonais de produits étrangers qui n'ont progressé que de 0,4 % à 20,3 milliards de dollars.

VALEURS	Cours du 10 août	Cours du 11 août
Ajinomoto	1 360	1 370
Bridgestone	1 280	1 290
Canon	1 380	1 380
Fuji Bank	2 520	2 520
Honda Motors	1 350	1 390
Matsushita Electric	1 340	1 400
Mitsubishi Heavy	683	700
Sony Corp.	4 490	4 430
Toyota Motors	1 650	1 650

CHANGES

Dollar : 6,0160 F ⬆

Mercredi 11 août dans la matinée, le dollar s'échangeait à Paris à 6,0160 francs contre 5,9945 francs la veille. Quelques heures auparavant, le billet vert avait clôturé en baisse à Tokyo, revenant à 103,77 yens, en recul de 0,70 yen par rapport à la clôture de mardi (104,47 yens).

FRANCFORT	10 août	11 août
Dollar (en DM)	1,6994	1,7155

TOKYO	10 août	11 août
Dollar (en yens)	104,47	103,77

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (11 août) .... 9 1/4 - 9 1/2 %
New-York (10 août) .... 2 15/16 %

BOURSES

	9 août	10 août
(SBF, base 100 : 31-12-81) Indice général CAC	538,40	592
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	2 138,52	2 139,78

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	9 août	10 août
Industrielles	3 576,92	3 572,73

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	9 août	10 août
100 valeurs	2 986,40	2 971,60
30 valeurs	2 374,30	2 368,10
Mines d'or	100,83	101,05
Fonds d'Etat	208,90	211,20

FRANCFORT

	9 août	10 août
Dax	1 872,30	1 865,16

TOKYO

	10 août	11 août
Nikkei Dow Jones	20 493,75	20 731,57
Indice général	1 661,22	1 680,23

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	6,0180	6,0210	6,0900	6,0970
Yen (100)	5,7976	5,8062	5,8676	5,8804
Ecu	6,6835	6,6912	6,6854	6,6994
Deutschemark	3,5080	3,5108	3,5187	3,5243
Franc suisse	3,9488	3,9534	3,9806	3,9867
Lire italienne (1000)	3,7110	3,7152	3,6965	3,7055
Livre sterling	8,8639	8,8727	8,9089	8,9255
Peseta (100)	4,2338	4,2419	4,1986	4,2227

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3	3 1/8
Ecu	8 9/16	8 11/16	7 5/8	7 3/4	7	7 1/8
Deutschemark	6 11/16	6 13/16	6 1/2	6 5/8	6 5/16	6 7/16
Franc suisse	4 11/16	4 13/16	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	9 5/8	9 7/8	9 1/8	9 3/8	8 3/4	9
Livre sterling	5 7/8	6	5 13/16	5 15/16	5 9/16	5 11/16
Peseta (100)	10 3/4	11 3/4	10 3/8	11 3/8	9 7/8	10 5/8
Franc français	9 1/4	9 5/8	7 3/4	8	6 3/4	7 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 11 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 12,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,97 % (2160,51)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 10 août

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 10/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9380	5,9945	5,75	6,25
Ecu	6,6815	6,6875	—	—
Allemagne (100 dm)	349,9600	352,5200	340	360
Belgique (100 F)	16,5285	16,5580	15,90	16,90
Pays-Bas (100 fl)	311,0400	313,0500	301	321
Italie (1000 lires)	3,6905	3,7010	3,40	3,90
Danemark (100 krd)	86,5700	86,4200	82	91
Irlande (1 iep)	8,3150	8,2045	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,8805	8,9060	8,50	9,30
Grèce (100 drachmes)	2,5060	2,5245	2,89	3,09
Suisse (100 f)	394,9500	397,3800	383	403
Suède (100 krs)	74,8800	75,2900	70	79
Norvège (100 k)	80,6200	80,8000	76	85
Autriche (100 sch)	49,7360	50,1000	48,30	51,30
Espagne (100 pes)	4,2425	4,2130	3,95	4,55
Portugal (100 esc)	3,4250	3,4150	3,05	3,85
Canada (1 $ can)	4,5981	4,6415	4,40	4,85
Japon (100 yens)	5,6687	5,7463	5,53	5,83

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 10/08
Or fin (kilo en barre)	72800	73200
Or fin (en lingot)	72850	73350
Napoléon (20f)	411	421
Pièce Fr (10 f)	390	—
Pièce Suisse (20 f)	406	418
Pièce Latine (20 f)	404	418
Souverain	525	528
Pièce 20 dollars	2895	2660
Pièce 10 dollars	1180	1160
Pièce 5 dollars	735	—
Pièce 50 pesos	2570	2765
Pièce 10 florins	405	431

Matif (Marché à terme international de France)
10 août 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 133 338			
Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	124,54	122,28	121,94
Précédent	124,32	121,92	121,56

CAC 40 A TERME — Volume : 24 170			
Cours	Août 93	Sept. 93	Oct. 93
Dernier	2158	2171	2173
Précédent	2156	2167,50	2178,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

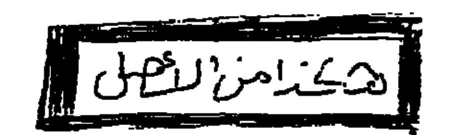
Lundi : Pourcentage de variation 31/12 — Mardi : Montant du coupon
Mercredi : Date paiement dernier coupon — Jeudi : Compensation
Vendredi : Quotités de négociation

ABREVIATIONS

B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA - ■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours precédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation





Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE (FNAIM)

Ventes

Mᵒ PYRÉNÉES, 3 P 65 m², récent, refait neuf, 1 100 000 F Immo Marcadet 42-51-51-51

ALLIER : PROPRIÉTÉ DE CHASSE avec manoir bourdonnais du 17ᵉ, 10 pièces. Domaine agricole. PRÉS ET BOIS. Le tout sur 150 ha 2 étangs. Dépendances avec boxes à chevaux et chenil 2ᵉ – Idéale Chasse à courre. Proche forêt domaniale. DEMEURE 19ᵉ. 12 pièces. Belles réceptions ENTIÈREMENT REFAITE. Boxes à chevaux, maison de gardien. 13 ha de parc. Poss. ferme de 50 ha atten. Patrick LAINE Immobilier – 18600 SANCOINS Tél. 48-74-55-26 Fax 48-74-54-72

Guy Moquet – Studio standing balcon 450 000 F Immo Marcadet 42-51-51-51

Rue de Vaugirard 75 m² superbe 2 P cuisine équipée. Immeuble neuf 1 900 000 F Immo Marcadet 42-51-51-51

Rue Stéphenson, studio 32 m² récent, vue dégagée 390 000 F Immo Marcadet 42-51-51-51

VOUS VENDEZ

un appartement avec ou sans confort. Adressez-vous à un professionnel FNAIM IMMO MARCADET (1) 42-51-51-51 FAX 42-55-55-55

Locations

16ᵉ TROCADÉRO Superbe 3 P 100 m². Balc. Parking 11 000. H ch. PARTENA 47-42-07-43

3615 FNAIM

appartements ventes

4ᵉ arrdt

Hôtel de Ville

DUPLEX PLEIN CIEL

NEUF VUE SOLEIL 116 m² + 52 m², terrasse, superbe réception 3 ch. + 3 bains + bureau 2 accès indépendants par asc. au 5ᵉ et 6ᵉ étage solarium au 7ᵉ étage Finitions à votre choix. 4 790 000 F + parking 45-72-50-50

7ᵉ arrdt

ÉCOLE MILITAIRE 2 PCES. Tt confort 630 000 F PARTENA – 47-42-07-43

16ᵉ arrdt

AVENUE MOZART CHAMBRE 10 m² – 230 000 F PARTENA – 47-42-07-43

18ᵉ arrdt

Mᵒ MARCADET, 2 P, 43 m², récent (1984), cft, 760 000 F Tél. : 42-57-78-73 (Rpd)

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES, 150 m pl. Voltaire, 4ᵉ, studio 22 m² tt équipé. Cave, cuis., sdb, WC, entrée. Idéal 1ᵉʳ achat ou investis. T 60-63-47-63

Province

Perpignan (66) vte. appt. F 3 3ᵉ dernier ét., séj. 32 m², cuis. équip., s.d.b., cave, park. privé. Prix : 380 000 F. Tél. : (1) 40-99-06-74 (Rép.).

maisons individuelles

ILE DE RÉ

Saint-Martin-de-Ré, particulier vend maison de ville rénovée, comprenant rez-de-chaussée : entrée, salle à manger, cuisine équipée, salon, WC, étage : deux gdes chambres, salle de bains, jardin, pièce pierres apparentes avec cheminée, plus studio indépendant avec salle de douche. Tél. : 47-51-18-96 et (16) 46-09-05-77

villas

CAP D'ANTIBES Villa récente 160 m² habit. sur terrain de 1 470 m². Tennis. Bonnes prestations à rafraîchir – aperçu mer Prix : 4 000 000 F 16-92-05-95-50 16-93-67-82-87.

pavillons

ARGENTEUIL.

Pavillon dans quartier calme. Proche gare (15 minutes Saint-Lazare). écoles et commerces. Sur 250 m² de terrain sans vis-à-vis. Salon, cuisine, w.-c., 3 chambres, salle de bains. Garage, sous-sol aménagé (lingerie + atelier). Abri de jardin. Prix : 875 000 F. Tél. : 39-80-48-96 après 18 h 30.

S.O. 30 km nord PAU, prop. agrément et caract., 400 m² hab. 17 pces princ. dt 11 ch. + dépendances, 2,5 hectares pelouse arborée, poss. jusqu'à 5 ha, plac., fronton. Dir. prop. Tél. : (16) 59-04-70-82.

propriétés

AFFAIRE RARE « LA BELLE AU BOIS DORMANT » à 130 km Paris, direct autoroute Sud - RÉGION MONTARGIS (45) CHARMANTE DEMEURE ANCIENNE dans environnement exceptionnel, sur

1 HA PAYSAGE

traversé par RIVIÈRE 110 m² habit. + 110 m² aménageable tt cft. Prix total :

870 000 F

crédit très intéressant AIE - Tél. ts les jours : (16) 38-85-99-62

locations non meublées offres

Paris

6ᵉ, DUROC, 4 PCES séj + 3 chbres 5ᵉ ét. asc., imm ancien, loyer, 7 400 ch compr. CASSIL RIVE GAUCHE Tél : 45-66-43-43

8ᵉ MADELEINE beau studio, 5ᵉ ét., imm stand., 4 000 F + ch PARTENA 42-66-36-53

9ᵉ, Mᵒ CADET, beau 4 P, 90 m², refait, 7 800 F, h. ch. PARTENA 42-66-36-53

6ᵉ St-PLACIDE STUDIO TT CFT. Très clair, 6ᵉ étg. asc. 3 300 F ch. comp. CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

Région parisienne

CORMEILLES-EN-PARISIS (95) Pavillons de quartier résid 20 MN ST LAZARE 1 ét. 4 chbres, 2 sdeb, RdC, salon + cheminée, séj., garage, buanderie, cuis. équip., WC. 450 m² de jardin boisé 8 500 F CC Tél. bur (1) 39-98-52-16

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

rech APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE

(1) 47-20-30-05

RECHERCHE STUDIO A LOUER DANS PARIS ENTRE 2 500 F ET 2 700 F C.C Tél 43-21-34-87 de 17 h à 23 h ou 45-38-57-40 (TRAVAIL)

locations meublées offres

Paris

RUE BOBILLOT (13ᵉ) LOUE 2 P., CUIS., S. D'EAU, WC, BALC. TRÈS LUMINEUX CONV. 2 ÉTUD. 4 500 F C.C. T. 45-65-12-28

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

et tous services 43-55-17-50

fonds de commerce

Ventes

Près Nation – XIᵉ arrt – cab immob – agencement lux. – bon CA cession 350 000 F avec facil. M Guy 44-75-32-35

APPEL D'OFFRES

SEMAEST

AVIS PRÉALABLE A LA VENTE DE DROITS DE CONSTRUIRE

La Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Est de Paris, société anonyme au capital de 1 500 000 F, dont le siège social est en l'Hôtel de Ville de Paris, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris, sous le nᵒ B 343 121 065 envisage de céder un terrain de 2 425 m² et les droits de construire attachés pour la réalisation d'un immeuble, 5/13, rue de Pommard, sur le lot M 5 de la ZAC BERCY 75012 PARIS.

L'acquéreur s'engage :

– à verser au moins :
- – 6 500 F/m² HON, valeur juin 1993, pour créer une maison de retraite médicalisée de 4 700 m² HON. ou 4 700 m² HON de logements intermédiaires.
- et – 9 500 F/m² HON, valeur juin 1993, pour construire des logements locatifs libres sur 3 400 m² HON.
- ou – 9 500 F/m² HON, valeur juin 1993, pour construire des logements locatifs libres sur 8 100 m² HON.

Ces surfaces incluent des commerces ou activités à rez-de-chaussée.

– à respecter :
- – le P.A.Z. de la Z.A.C. et son cahier des charges
- – le cahier des charges applicable à ladite Z.A.C.
- – le cahier des prescriptions architecturales
- – le cahier des charges pour la conservation des arbres

Les documents peuvent être consultés à la SEMAEST.
Les propositions doivent être adressées avant le 15 septembre 1993 à 12 h par lettre recommandée avec accusé de réception ou par dépôt contre reçu, à : M. le Directeur Général de la SEMAEST, 181, avenue Daumesnil, 75012 Paris.

L'AGENDA

Spécialités régionales (vin)

Directement du vigneron à votre table un vin à découvrir

MONTLOUIS-SUR-LOIRE A.O.C

Sec, demi-sec, moelleux méthode champenoise. Plus. millésimes dispon. Tarifs sur demande.

L. CHAPEAU

15, r. des Aitres-Husseau 37270 Montlouis/Loire Tél. : (16) 47-50-80-64

Vacances, tourisme, loisirs

3 h de Paris par TGV

JURA

TOUTE SAISON (près Métabief) en pleine zone nordique ambiance familiale et conviviale chez ancien sélectionné olympique, location studio indép. et chbres en pension ou demi-pension. Activités : pêche, randonnées pédestres et VTT, tir à l'arc, salle remise en forme, sauna. Tarif suivant saison. Rens. et réserv. (16) 81-49-00-72

« Bourgogne » stages sculpture initiat. et perfect. bois, pierre, modelage. 10 pers. maxi Tél. : (16) 86-27-93-70

Ramatuelle, 1 mini-villa ds dom. 7 ha s/2 plages de sable inacc. 4 pers. en plein pinède, site exceptionnel. 12 000 F/sem. ou 39 000 F/mois août. Tél. : (16) 91-13-75-76

LE MONDE DES CARRIÈRES

ASSOC. ACT. HUMANIT. recherche

SECRÉTAIRE + ACCUEIL

Bonne sténo TTX. Bil. angl Ad. CV et prétent. à F. Brousse 99, bd Malesherbes, 75008

ASSOC, rech. PROFESSEUR sc. phys. et natur. pour établt second. français en Espagne. Contact : (1) 45-78-61-71.

Rech. vendeuse boulangerie pâtisserie. 42-60-77-40 ou 64-08-69-69.

Assoc., rech. professeur sc. phys. et natur. pour Etablt. second. français en Espagne. Contact. (1) 45-78-61-71

DIRECTEUR MUSICAL

pour septembre 1994. Pour connaître les modalités d'inscription, les candidats doivent s'adresser à : L'ASSOCIATION POUR LE JAZZ EN ORCHESTRE NATIONAL, PARC DE LA VILLETTE, 211, avenue Jean-Jaurès. 75019 PARIS. Tél. : (16-1) 42-01-19-52.

DEMANDES D'EMPLOI

H. 33 ans, ing. informat., pilote prof. hélico. sens affaires, honnête, trilingue, bricoleur, ch. poste bras droit ou employé serv. divers, étud. ttes propos. Tél. : (1) 43-70-91-63 (Rép.)

J.F. bac + 2 comptab. rech. employeur pour contr. qualif. 2 ans en vue DECF. Pr tous renseignements tél. : 60-84-42-81.

J.H. exp. ch. place chauffeur de direction ou particulier tél. : 40-41-97-92.

TRADUCTRICE RÉDACTRICE (français, anglais, espagnol) généraliste et technique (informatique), avec expérience en Communication (presse d'entreprise, organisation d'événements) et en Documentation, cherche poste à responsabilités. Paris ou banlieue Ouest. Etudierait également propositions pour travail en free-lance. TÉL : 30-40-15-66

ARCHITECTE 15 ANS D'EXP. Bat. indus. usine, ergonomie étude environnement, conduite d'opération station eau potable, eau usée Tél : JANVIER (1) 60-03-07-05

JF : 24 ans, 1992, DEA DT AFF., opt. fiscale, stages 9 mois : Air France, avoc., étude notar., BNP. TTX : visio 4, word 5, wordstar, angl. courant, all. notions rech. poste juriste d'entr. Tél. : 43-50-09-68.

JF : bac + 2 comptable, rech. employeur pour contr. qualif., 2 ans en vue DECF. Pour tous renseignements Tél. : 60-84-42-81

capitaux propositions commerciales

Vendons S.A. Monégasque (cadre juridique) Edition - diffusion - services (16) 93-25-33-83/93-25-85-17 Mᵉ BESAN 6 av. des Citronniers 98000 MONACO

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
3ᵉ ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 46 m², 4ᵉ étage	67, rue Auguste-Blanqui CIGIMO 48-00-89-89 Honoraires de location	3 680 + 1 014 2 930
11ᵉ ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 52 m², 4ᵉ étage parking	12-14, rue des Bluets PHENIX GESTION 44-86-45-45 Frais de commission	4 950 + 475 3 523
12ᵉ ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 89 m², 6ᵉ étage parking	62-64, cours de Vincennes PHENIX GESTION 44-86-45-45 Frais de commission	7 900 + 1 385 5 622
14ᵉ ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 47 m², 3ᵉ étage parking	149, rue Raymond-Losserand PHENIX GESTION 44-86-45-45 Frais de commission	4 260 + 940 3 031,42
15ᵉ ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 75 m², 4ᵉ étage parking	5, bd Garibaldi PHENIX GESTION 44-86-45-45 Frais de commission	7 600 + 1 500 5 408,16
16ᵉ ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 151 m², 1ᵉʳ étage	95, rue de Longchamp GCI 40-16-28-68 Frais d'actes	15 800 + 1 815 665
17ᵉ ARRONDISSEMENT		
STUDIO 28 m², 1ᵉʳ étage	9, rue des Dardanelles GCI 40-16-28-71 Honoraires de rédaction	3 920 + 460 247,60
3 PIÈCES 68 m², 5ᵉ étage	52, bd des Batignolles GCI 40-16-28-71 Honoraires de rédaction	6 800 + 735 298,82
3 PIÈCES 70 m², 4ᵉ étage	22, rue Brochant CIGIMO 48-00-89-89 Honoraires de location	5 470 + 692 4 208
18ᵉ ARRONDISSEMENT		
STUDIO 28 m², 3ᵉ étage parking	110, rue Marcadet PHENIX GESTION 44-86-45-45 Frais de commission	2 800 + 650 1 993
78 – YVELINES		
2/3 PIÈCES 60 m² + balcon 3ᵉ étage.	LE CHESNAY 60-62, rue Moxouris CIGIMO-48-00-89-89 Honoraires de location	3 000 + 1 043 2 430
STUDIO 40 m² + balcon 2ᵉ étage, poss. parking	VIROFLAY 2, rue Joseph-Bertrand CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	2 900 + 675 2 358
92 – HAUTS-DE-SEINE		
2 PIÈCES 53 m², 6ᵉ étage, parking	NEUILLY-SUR-SEINE 22, bd du Gal-Leclerc GCI - 40-16-28-68 Frais d'acte	5 300 + 763 320

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de

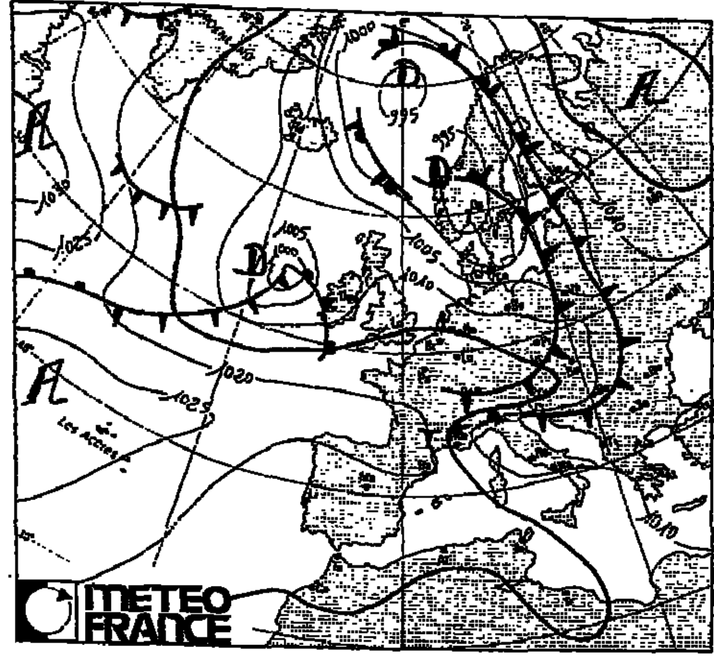


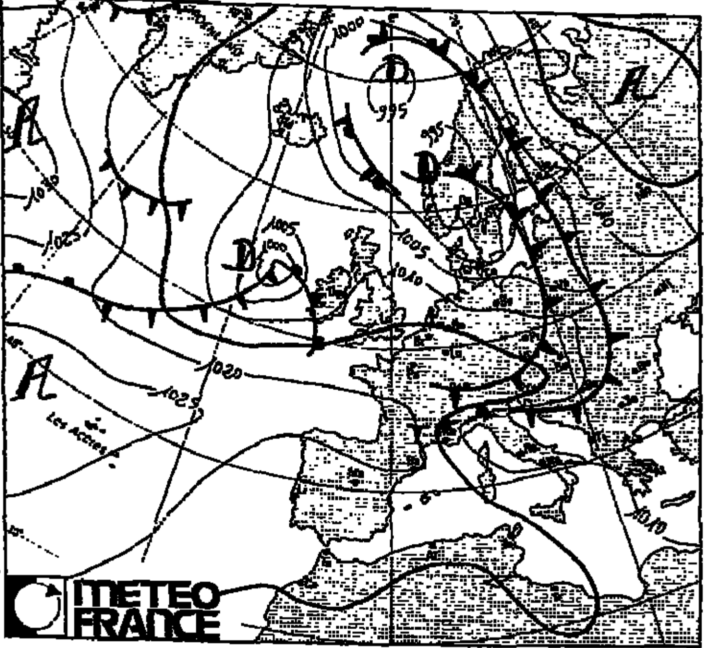


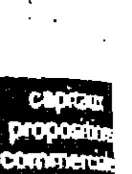


MÉTÉOROLOGIE

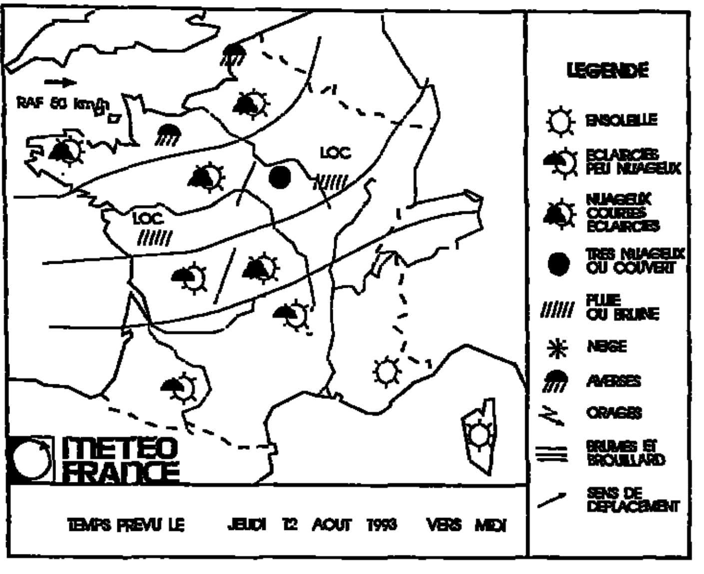
SITUATION LE 11 AOÛT A 0 HEURE TUC







PRÉVISIONS POUR LE 12 AOÛT 1993



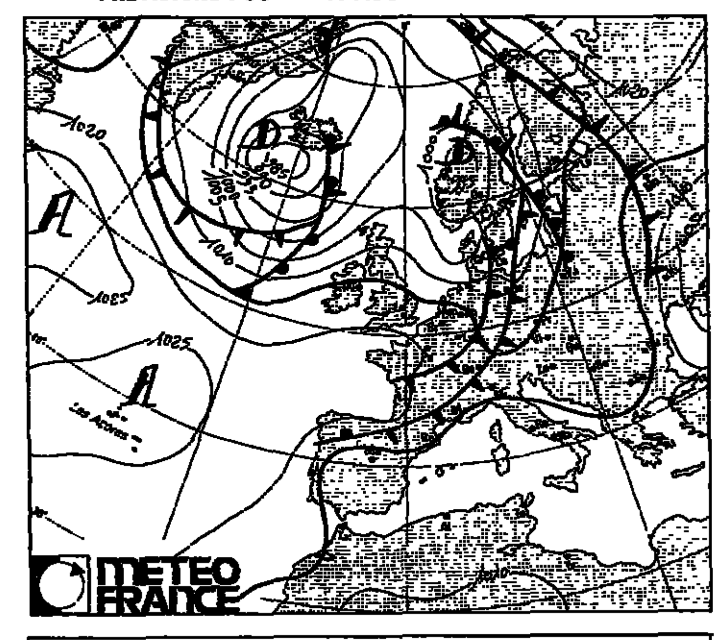
Jeudi : temps maussade au nord de la Loire, soleil au sud. – Les régions situées au sud de la Loire, de l'Aquitaine à la Franche-Comté, verront encore beaucoup de soleil, surtout le matin. Dans l'après-midi, des passages nuageux viendront parfois contrarier le ciel, mais sans plus. Toutefois, des orages isolés éclateront sur le relief, pouvant déborder en plaine dans la nuit.

Au nord, par contre, les nuages seront encore les rois. Des pays de Loire à l'Ile-de-France et aux Ardennes, le ciel sera couvert, et il tombera quelques gouttes le matin. En journée, les pluies se renforceront un peu, en s'enfonçant plus au sud, du Poitou-Charentes à l'Alsace en soirée. A l'arrière, près des côtes de la Manche, le ciel sera très nuageux, quelques éclaircies se développeront ; avant la mi-journée, le temps sera instable, avec de fréquentes averses. Le vent sera assez fort, il soufflera le matin de secteur sud-ouest, et tournera dans l'après-midi au nord-ouest. Les rafales pourront atteindre 50 km/h.

Au lever du jour, le thermomètre sera compris entre 13 degrés et 15 degrés en général, localement 18 degrés à 20 degrés dans le midi de la France.

Les températures maximales seront de l'ordre de 19 degrés sur les côtes de la Manche, 22 degrés dans l'intérieur sur un quart nord-ouest. Ailleurs, il fera aux alentours de 26 degrés au nord, entre 28 degrés et 30 degrés au sud, localement 33 degrés dans l'arrière-pays méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 13 AOÛT 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 11-8-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-8-1993 à 18 heures TUC et le 11-8-1993 à 6 heures TUC

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	26	17	D
BIARRITZ	22	18	C
BORDEAUX	23	17	C
BOURGES	22	13	C
BREST	19	14	C
CAEN	21	10	C
CHERBOURG	19	8	C
CLERMONT-FER.	25	15	N
DIJON	22	10	N
GRENOBLE	22	13	D
LILLE	19	9	N
LIMOGES	20	14	C
LYON	23	15	D
MARSEILLE	31	21	D
NANCY	21	11	N
NANTES	23	11	C
NICE	27	20	D
PARIS-MONTS.	23	11	D
PAU	22	17	C
PERPIGNAN	29	20	N
POINTE-A-PITRE	33	25	N
RENNES	23	12	C
ST-ETIENNE	22	14	C
STRASBOURG	23	11	N
TOULOUSE	25	18	N
TOURS	22	12	C

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	32	21	N
AMSTERDAM	17	8	C
ATHÈNES	30	22	D
BANGKOK	32	26	C
BARCELONE	27	22	N
BELGRADE	23	16	P
BERLIN	20	10	D
BRUXELLES	19	10	N
LE CAIRE	35	24	D
COPENHAGUE	19	11	D
DAKAR	31	26	O
GENÈVE	20	11	D
ISTANBUL	27	20	N
JÉRUSALEM	28	16	D
LISBONNE	37	20	D
LONDRES	19	11	C
LOS ANGELES	24	18	D
LUXEMBOURG	19	8	N
MADRID	36	19	D
MARRAKECH	43	24	D
MEXICO	26	–	–
MILAN	27	16	N
MONTRÉAL	26	16	N
MOSCOU	23	14	D
NAIROBI	23	8	C
NEW-DELHI	35	–	D
NEW-YORK	27	20	N
PALMA-DE-MAJ.	29	19	D
OSLO	–	–	–
PÉKIN	33	24	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	30	19	D
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	38	22	D
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	17	12	N
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	24	23	D
TUNIS	34	22	D
VARSOVIE	26	13	N
VENISE	27	16	D
VIENNE	23	14	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Otages

« *C'EST une très belle région,* finira par dire Fernand Haron, pressé de questions par Paul Amar, *je ne regrette pas d'y être allé.* » Calmement, l'un des quatre otages français tout juste libéré raconte par bribes sa captivité chez les militants kurdes. L'espoir gardé, l'attente des siens, le dialogue difficile. Il va rentrer bientôt à Angers.

C'était une belle ville, Sarajevo. Une petite fille y vivait, aurait pu y mourir, si son cas n'avait soudainement fait le tour des ondes. Irma est à Londres, où l'on soigne sa méningite. Aux plaidoiries des médecins bosniaques demandant son transfert ont succédé les communiqués médicaux, devant des armées de caméras. Irma n'est plus prisonnière de la folie des hommes que déjà se pose la question de savoir si elle n'est pas l'otage des médias. Si ce petit visage n'est pas celui de la bonne conscience, quand trois autres enfants meurent là-bas chaque jour. Un visa pour Irma, une tombe pour les autres?

C'est une belle région, le Roussillon. Les pêches y poussent bien, rouges et rondes. Le journal de France 2 nous les montrait roulant d'un camion, pour être enterrées. On entendit les explications : surproduction, baisse des cours, surplus, élimination. Mais on ne pouvait détacher les yeux des fruits, que des bulldozers s'employaient à recouvrir. Il a beau avoir l'habitude, cet agriculteur interrogé, ça lui fait mal au cœur. « *Regardez-les, des comme ça, vous n'en verrez jamais sur les marchés...* »

Du point de vue d'ARTE, cet homme est probablement un otage de la croissance, un aliéné du rendement. Car on revit les mêmes images, ou presque, sur la chaîne culturelle lancée dans un « Eloge de la paresse ». Les fruits sacrifiés tombaient d'un camion, lourdement, tout comme tombaient dru les sentences : « *Le labeur est une manière de refoulement* », « *Ralentissons pour aller plus loin* », jusqu'à cette analyse d'un sociologue : « *Le désir d'agir en période de crise pour sortir de la crise n'est finalement qu'un symptôme de crise.* » On est parfois otage de son langage... Et rien n'oblige à confondre images et clichés, avec de fumantes cheminées d'usines, et de trépidantes machines, alternant avec d'aériens ballets.

Heureusement, tout n'était pas de la même eau dans le documentaire d'Eva Miller, qui suggérait d'appeler « *paresse la redécouverte du plaisir intelligent* ». A cette aune, la télévision d'été semble souvent bien laborieuse.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 11 août

TF 1

- **20.45 Téléfilm : Poker d'amour à Las Vegas.** De Buzz Kulik (1re partie).
- **22.35 Magazine : 52 sur la Une.** De Jean Bertolino. J'ai vingt ans de plus que lui et on s'aime, de Sylviane Schmitt.
- **23.30 Magazine : Formule foot.** Championnat de France.
- **0.10 Journal et Météo.**

FRANCE 2

- **20.50 Jeu : Fort Boyard.** Avec l'équipe de Trans-forme, association des sportifs transplantés et dialysés.
- **22.30 ▶ Première ligne.** Terre humaine. 1. Le désert des déserts.
- **23.20 Journal et Météo.**
- **23.40 Série : Un privé sous les tropiques.**
- **0.35 Musique : Jazz à Antibes.**

FRANCE 3

- **20.40 Feuilleton : Le Roi Mystère.** Le Perroquet, de Paul Planchon, d'après Gaston Leroux (2e épisode).
- **22.05 Journal et Météo.**
- **22.35 Série : Les Mystères de l'Ouest.** La Nuit du poison, d'Alan Crosland Jr.
- **23.20 Magazine : Aléas.** Rue des plantes ; Michel et son double ; Le vin retrouvé ; Le secrétaire et son double.
- **0.15 Musique : Portée de nuit.**

CANAL PLUS

- **21.00 Cinéma : Marie, justice criminelle. ■** Film américain de Roger Donaldson (1989).
- **22.45 Flash d'informations.**
- **22.50 Magazine : Jour de foot.** Championnat de France : extraits des matches et les buts de la 4e journée de D 1.
- **23.35 Cinéma : Rien à perdre. ■** Film américain de Gary Sinise (1988) (vo).

ARTE

- **20.41 Musique : Didon et Enée.** Opus in focus. Série proposée par Mildred Clary.
- **21.40 Opéra : Le Couronnement de Poppée.** Opéra de Monteverdi (extraits). Mise en scène de Michael Hampe.
- **21.50 Documentaire : Retour au baroque.** 2. Vers l'opéra, de Stéphane Loison.
- **22.45 Documentaire : Les Vies d'Allan Ginsberg.** De Jerry Aronson.
- **0.15 Magazine : Intérieur nuit.** L'Europe à Bruxelles.

M 6

- **20.45 Téléfilm : Le Complot du silence.** De Jeffrey Woolnough.
- **22.30 Série : Mission impossible.** Illusion.
- **23.35 Magazine : Vénus.**
- **23.55 Informations : Six minutes première heure.**
- **0.10 Magazine : Etat de choc.** Présenté par Stéphane Paoli

FRANCE-CULTURE

- **20.50 Les Rencontres de Pétrarque.** Qu'allons-nous transmettre à nos enfants? 3. Quelles expériences et quels projets ?.
- **22.40 Musique : Nocturne.** Cinq opus à la une. La Fête du chant marin à Paimpol (rediff.).
- **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Sarah Kofman (Explosion, 1, rediff.).
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **19.30 Concert** (donné le 4 août lors du Festival Pablo-Casals de Prades) : Quintette pour deux violons, alto et deux violoncelles en ut majeur op. 163, par le Quatuor Chilingirian et Arto Noras, violoncelle ; Quintette pour piano et cordes en la majeur op. 114 « la Truite », de Schubert, par Gérard Poulet, violon ; Vladimir Mendelssohn, alto ; Truls Mork, violoncelle ; Marc Marder, contrebasse ; Christian Ivaldi, piano.
- **21.30 Concert** (en direct de Montpellier) : Chants et danses de la mort, de Moussorgski ; Symphonie nº 5 en si bémol majeur, de Bruckner, par l'Orchestre Gustav Mahler, dir. : Claudio Abbado ; sol. : Dmitri Hvorostovski, baryton.
- **0.35 Bleu nuit.**

Jeudi 12 août

TF 1

- **15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.**
- **16.10 Jeu : Une famille en or.**
- **16.40 Club Dorothée vacances.**
- **18.10 Série : Chips.**
- **19.00 Série : Premiers baisers.**
- **19.30 Série : Hélène et les garçons.**
- **20.00 Journal, Tiercé et Météo.**
- **20.45 Série : Navarro.** Barbès, de l'aube à l'aurore, de Gérard Marx.
- **22.15 Série : Les Dessous de Palm Beach.** La Rançon de l'amour, d'Alan Cassidy.
- **23.10 Série : Dans la chaleur de la nuit.** L'Accusation, de Chuck Bowman.
- **0.00 Documentaire : Histoires naturelles.** D'Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury. Drôles d'animaux.
- **0.55 Journal et Météo.**

FRANCE 2

- **15.25 Série : Les deux font la paire.**
- **16.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **16.40 Série : L'Equipée du Poney Express.**
- **17.25 Magazine : Giga.**
- **18.30 Série : Riptide.**
- **19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
- **20.00 Journal, Journal des courses et Météo.**
- **20.50 Documentaire : Notre télévision.** De Pierre Tchernia. 5. M'as-tu vu?, avec Thierry Ardisson, Christine Bravo, Antoine de Caunes, Jacques Chancel, Christophe Dechavanne, Jean-Luc Delarue.
- **21.40 Documentaire : Les Inventions de la vie.** De Jean-Pierre Cuny. 5. Les Enfants du parasite.
- **22.05 Cinéma : A bout portant ■■** Film américain de Donald Siegel (1963).
- **23.40 Journal et Météo.**
- **0.00 Téléfilm : Le Gâchis.** De Franco Rossi (dernière partie).
- **1.15 Musique : Jazz à Antibes.** Bill Evans.

FRANCE 3

- **15.40 Série : La croisière s'amuse.**
- **16.30 Variétés : 40e à l'ombre.** En direct de Bandol. Avec Fred Blondin, Hel et Louis.
- **18.25 Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
- **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- **20.05 Feuilleton : Une famille pas comme les autres** (28e épisode).
- **20.40 Cinéma : Les Dents de la mer 3. □** Film américain de Joe Alves (1983).
- **22.15 Journal et Météo.**
- **22.45 Opéra : Jenufa.** De Janacek, d'après la pièce de Gabriella Preissova, avec le London Philharmonic Orchestra, dir. : Andrew Davis ; sol. : Roberta Alexander, Jenufa ; Anja Silja, Kostelnicka ; Philip Langridge, Laca ; Mark Baker, Steva ; mise en scène : Nikolaus Lehnhoff.
- **0.40 Musique : Portée de nuit.** *Préludes nos 3, 4 et 5,* de Villa-Lobos, par Turibio Santos, guitare.

CANAL PLUS

- **15.45 Cinéma : Les Amusements de la vie privée. ■** Film franco-italien de Cristina Comencini (1990).
- **17.15 Documentaire : Sylvia, une sterne devenue star.** De Richard Brock et Ingemar Lind.
- **17.35 Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

- **18.30 Série animée : Batman.**
- **18.55 Le Top.** Présenté par Cécile Tesseyre.
- **19.29 Série animée : Tam-tam.**
- **19.30 Flash d'informations.**
- **19.35 Magazine : Nulle part ailleurs.** Les meilleurs moments. Les médias.
- **20.35 Cinéma : Désigné pour mourir. □** Film américain de Dwight H. Little (1990).
- **22.05 Flash d'informations.**
- **22.10 Cinéma : L'Arme absolue. □** Film américain d'Eric Karson (1988).
- **23.35 Cinéma : Sup de fric. □** Film français de Christian Gion (1992).
- **1.00 Sport : Golf.** 1re journée de l'US PGA, en direct de Toledo.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- **17.00 Cinéma : Hazal. ■■** Film turc d'Ali Ozgentürk (1979, v.o., rediff.).
- **18.30 Grafic.** De Jean Frapat. Lune à lune (rediff.).
- **19.00 Magazine : Rencontre.** Monika Treut/Astrid Proll (rediff.).
- **19.35 Documentaire : Le Train.** De Thomas Mauch et Christian Wagner.
- **19.40 Documentaire : Mon enfant de cinquante ans.** De Gabriele Jenk.
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 Soirée thématique : Est-ce ainsi que les Allemands vivent?** Soirée proposée par Ralph Quinke et animée par notre collaborateur Luc Rosenzweig.
- **20.41 Documentaire : Mœurs allemandes.** De Ralph Quinke.
- **21.55 Débat** (et à 23.00, 0.15). Avec Bernard Nuss, Cora Stephan, Barbara Beuys, Johnathan Carr, Horst Schroth.
- **22.10 Documentaire : Vues d'Allemagne.** De Rainer Michael Schaper.
- **23.15 ▶ Téléfilm : Allemagne année 90 neuf zéro.** De Jean-Luc Godard.

M 6

- **13.55 Magazine : Destination vacances.**
- **17.05 Variétés : Multitop.**
- **17.35 Série : Rintintin Junior.**
- **18.00 Série : O'Hara.**
- **19.00 Série : Deux flics à Miami.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Série : Cosby Show.**
- **20.35 Météo 6.**
- **20.45 Téléfilm : Contre l'oubli.** De Robert Greenwald.
- **22.25 Série : La Maison de tous les cauchemars.** A 22.30, Le Cri ; A 23.25, Les Deux Faces du démon.
- **0.25 Six minutes première heure.**
- **0.35 Magazine : Culture rock.**

FRANCE-CULTURE

- **20.50 Les Rencontres de Pétrarque.** Qu'allons-nous transmettre à nos enfants? 4. Quelles valeurs et quels leurres?, débat animé par Bruno Frappat, directeur de la rédaction du *Monde*.
- **22.37 Musique : Nocturne.** Cinq opus à la une. Le kawashi ondo (rediff.).
- **0.05 Du jour au lendemain.**
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **19.30 Concert** (donné les 7, 8 et 9 septembre 1992 lors du Festival de Berlin) : Musik für « Prag 1968 », de Husa ; Chants bibliques op. 99 (extraits), de Dvorak ; Symphonie nº 5 en ut mineur op. 67, de Beethoven, par la Staatskapelle de Berlin, dir. : Daniel Barenboïm ; sol. : Dietrich Fischer-Dieskau, baryton.
- **21.30 Concert** (en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Fantaisie en ut mineur K 475, de Mozart ; Sonate nº 14 en ut dièse mineur op. 27 nº 2, de Beethoven ; Polonaise nº 7 en la bémol majeur op. 61 « Polonaise-fantaisie », de Chopin ; Fantaisie en si mineur op. 28, de Scriabine ; Fantaisie en ut majeur op. 17, de Schumann, par Elisa Virsaladze, piano.
- **0.35 Bleu nuit.**

Le Monde

Malgré la mort de quatre « marines » et les risques d'enlisement

Les Etats-Unis sont résolus à maintenir leurs troupes en Somalie

WASHINGTON

de notre correspondant

Les Etats-Unis n'ont aucunement l'intention de rapatrier leurs troupes de Somalie pour le moment, *ni* même d'accélérer un tant soit peu leur retrait. L'attentat, qui a coûté la vie à quatre soldats américains, dimanche 8 août, à Mogadiscio, a, au contraire, renforcé la détermination de Washington à mettre hors de combat Mohammed Farah Aïdid, le chef de clan que les Etats-Unis considèrent comme le principal fauteur de troubles dans le pays. Tel est le message que les autorités distillent à la presse et que David Shinn, le représentant des Etats-Unis en Somalie, est venu exposer mardi 10 août, à Washington.

Le raisonnement de l'administration Clinton repose sur deux observations. D'une part, l'opération menée dans ce pays est un succès : la famine a disparu, les convois de ravitaillement et d'assistance humanitaire circulent librement. D'autre part, en dépit de ce succès, la situation est encore loin d'être stabilisée sur le plan de la sécurité : un départ précipité des forces américaines replongerait la Somalie dans le chaos où elle se trouvait avant le débarquement des « marines » en décembre dernier.

En accord, semble-t-il, avec l'ONU, l'administration Clinton estime que Mohamed Farah Aïdid constitue le principal obstacle au rétablissement d'un début d'organisation politique et administrative dans un Etat qui n'en est plus un. Le chef de guerre, un temps interlocuteur des Etats-Unis en Somalie, est aujourd'hui accusé d'inciter la population à la guerre sainte contre les forces de l'ONU. Pour l'administration, il ne fait pas de doute que M. Aïdid est derrière l'attentat – commis à l'aide d'un engin explosif télécommandé à distance – qui a coûté la vie aux quatre soldats américains ; et les plus hauts responsables du pays, à commencer par le président Bill Clinton, ont promis de punir les coupables. *« Il est très important qu'Aïdid soit retiré de l'équation »*, a dit l'ambassadeur Shinn.

Commandos contre le général Aïdid

A court terme, la lutte contre le clan du général Aïdid va conduire les Etats-Unis à accentuer leur engagement militaire en Somalie. Le retrait des quatre mille soldats américains encore dans le pays – reliquat du corps expéditionnaire de vingt-cinq mille hommes débarqués début décembre – n'est pas envisagé. En revanche, il est question, laisse-t-on entendre, de dépêcher des unités de commando spécialisées dans la guérilla urbaine, afin d'aller déloger M. Aïdid et son état-major que l'on croit cachés dans quelque quartier populeux de Mogadiscio.

Cela pourrait marquer un changement de stratégie. Pour combattre le chef de clan, responsable d'une attaque qui, en juin, a causé la mort de vingt-quatre « casques bleus » pakistanais, les Etats-Unis avaient mené, dans le cadre de la force de l'ONU sur place, un bombardement aérien en pleine ville, aux résultats plus que douteux. Nombre de civils somaliens avaient été tués. Les Nations unies et les Américains y ont perdu une grande part de leur popularité.

Un débat intense a eu lieu au sein de l'administration américaine. Le Pentagone craint toujours l'enlisement et voudrait bien achever son programme de retrait des troupes américaines d'ici à la fin de l'année. Mais le département d'Etat voit dans l'opération en Somalie un test important des capacités d'intervention de l'ONU. Dans le *New York Times*, sous le titre « Oui, il y a des raisons d'être en Somalie », Mme Madeleine Albright, la représentante des Etats-Unis à l'ONU, écrit un commentaire passionné, qu'elle résume en une phrase : *« Nous devons persévérer »*. C'est apparemment le choix qu'a fait la Maison Blanche.

ALAIN FRACHON

Une sombre affaire politico-financière trouble l'été praguois

PRAGUE

de notre correspondant

En pleines vacances socio-économiques, les médias praguois se passionnent pour une affaire de chantage où il est question d'espions, de vie privée de dirigeants politiques et d'argent. L'affaire, qui vient d'éclater au grand jour, remonte en réalité à décembre dernier, lorsqu'un agent des services secrets tchécoslovaques (FBIS), Vaclav Wallis, *quarante-huit ans*, ex-lieutenant-colonel de la police politique communiste (StB), est arrêté par ses collègues au moment où il remettait des documents secrets contre une forte somme d'argent à Viktor Kozeny, un jeune homme d'affaires qui a connu une réussite fulgurante grâce à un fonds d'investissement, Harvardské fondy, bâti sur la privatisation par coupons. C'est M. Kozeny lui-même qui avait alerté les policiers.

Selon M. Kozeny, l'agent Wallis, spécialiste formé par le KGB à la lutte contre l'*« ennemi intérieur »*, a exercé sur lui, entre mars et décembre 1992, un chantage en affirmant qu'une campagne visant à discréditer ses fonds d'investissement, sa famille et les principaux acteurs politiques de la privatisation était en préparation.

L'homme d'affaires a d'ailleurs reconnu avoir payé 100 000 francs à M. Wallis pour des informations *« dignes de commérages »* et *« sans intérêt du point de vue économique »*, ce dont doute la presse, qui a toujours estimé le succès de M. Kozeny *« truqué »*.

La stabilité politique menacée

Aussi, pour donner un peu de piquant à l'affaire, certains journaux ont affirmé – sans la moindre preuve – que, parmi les documents ou les informations orales transmis, figureraient des indiscrétions sur la vie privée de hauts dirigeants tchèques, dont le président Vaclav Havel et le premier ministre, Vaclav Klaus. Il a été même question de rapports homosexuels entre un journaliste, assassiné l'an dernier, et un « vice-premier ministre fédéral ».

L'affaire Wallis, qualifiée par M. Klaus de *« bulle de savon gonflée »*, a permis, à défaut de menacer la stabilité politique et les dirigeants tchèques, de mettre en évidence les carences des nouveaux services secrets et les erreurs commises au lendemain de la *« révolution de velours »*. Les services d'espionnage et de contre-espionnage, qui continuent à employer nombre d'anciens de la StB, ont du mal à contrôler toutes les activités de leurs agents.

Certains, comme M. Wallis, utilisent à des fins personnelles les dossiers qu'ils avaient eu le temps d'emporter en profitant de l'euphorie révolutionnaire, voire continuent à espionner et à accumuler des documents sur les hommes politiques, comme avant.

M. Klaus, qui, de par sa fonction, est le coordinateur des différents services d'espionnage, a annoncé un renforcement du contrôle, tout comme le Parlement.

MARTIN PLICHTA

Après la crise qui les a opposés

La direction de l'OLP renouvelle sa « confiance totale » aux négociateurs palestiniens

Une trentaine de responsables de l'OLP, dont onze membres sur dix-huit du comité exécutif, et une douzaine de délégués palestiniens aux négociations de paix avec Israël, parmi lesquels Fayçal Husseini, Haïdar Abdel Chafi, et Mme Hanane Achraoui, ont entamé, mardi 10 août à Tunis, autour de Yasser Arafat, une réunion à huis clos pour tenter d'aplanir leurs divergences. Quelques membres du comité central du Fath, principale composante de l'OLP, participaient aussi à cette séance de travail.

Cette réunion a lieu après une première rencontre entre les négociateurs palestiniens et la direction de l'OLP, qui aurait permis de régler, dans la nuit de lundi à mardi, la crise qui opposait les uns et les autres sur l'approche des discussions de paix avec Israël. *« La direction de l'OLP a renouvelé sa confiance totale aux délégués palestiniens et a établi avec eux des plans de travail pour les prochaines étapes des négociations avec Israël, qui seront cruciales »*, a indiqué l'ambassadeur de l' « Etat de Palestine » à Amman, Abdelrahim al-Tayeb.

On a, d'autre part, précisé, de source palestinienne à Amman, que M. Husseini avait exposé à la direction de l'OLP *« les conséquences de la crise financière dans les territoires occupés »*, due à l'arrêt du paiement par la centrale palestinienne de subsides à ces territoires à la suite de la suspension de l'aide des pays du Golfe après la guerre de libération du Koweït, en 1991.

De son côté, le premier ministre israélien a confirmé, mardi, que le ministre de l'environnement, Yossi Sarid, membre du parti de gauche Meretz, avait récemment rencontré, au Caire, un responsable de l'OLP, Nabil Chaath. *« Je n'ai pas interdit à M. Sarid de s'entretenir avec M. Chaath, mais je lui ai fait savoir qu'il ne le faisait pas en mon nom »*, a souligné Itzhak Rabin au cours d'une rencontre, lundi, à Jérusalem, avec des représentants de la communauté juive américaine.

Ahmed Tibi, un Arabe israélien qui a servi, à plusieurs reprises, d'intermédiaire avec l'OLP, a précisé que *« plusieurs ministres »*, outre M. Sarid, avaient rencontré en secret des responsables de l'OLP. Il s'est refusé à donner leurs noms *« afin de ne pas les mettre dans l'embarras »*. Le Parlement israélien avait abrogé, à la fin du mois de janvier dernier, la loi qui interdisait tout contact avec l'OLP. – *(AFP.)*

□ **Des préservatifs retirés de la vente en Grande-Bretagne.** – Près de 140 000 préservatifs masculins ont été retirés de la vente, mardi 10 août, en Grande-Bretagne, à la suite de tests qui ont fait apparaître des trous dans une proportion élevée d'entre eux. Fabriqués en Malaisie et en Corée du Sud, ces préservatifs sont commercialisés sous une marque qui a pourtant reçu l'agrément des autorités britanniques (*« Gold Knight Extra Shield »*, c'est-à-dire *« Le super bouclier du chevalier d'or »*). Selon l'entreprise Healthline, qui a commercialisé ces préservatifs défectueux, un lot n'ayant pas encore reçu l'agrément aurait malencontreusement été mélangé avec d'autres. Healthline n'envisage toutefois pas de contacter les acheteurs concernés, estimant que c'est aux détaillants de s'en charger. – *(AFP.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 11 août 1993 a été tiré à 452 954 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » :
Simone de Beauvoir et Mavis Gallant

Dans *la Force de l'âge*, publié en 1960, Simone de Beauvoir se livrait à un exercice de lucidité à l'égard du monde autant que d'elle-même. Josyane Savigneau répond à la malveillance posthume dont l'écrivain a encore à souffrir. Christine Jordis a rendu visite à Mavis Gallant, romancière et nouvelliste canadienne d'expression anglaise vivant à Paris. Jacques Lacarrière a suivi Jean-Claude Bourles, entre Le Puy et Conques, sur un fragment de la route qui mène à Compostelle.

Le Conseil de sécurité a décidé l'envoi d'observateurs militaires de l'ONU au Libéria

Le Conseil de sécurité a décidé, mardi 10 août, de déployer une première équipe de trente observateurs militaires de l'ONU au Libéria. Ce déploiement devrait précéder la création dans les prochains mois d'une mission d'observation des Nations unies au Libéria (MONUL).

L'accord de paix signé le 25 juillet dernier à Cotonou (Bénin) par le Gouvernement provisoire d'unité nationale, le Front patriotique du Libéria (NPFL) et le Mouvement uni de libération pour la démocratie (ULIMO) prévoit un cessez-le-feu que la Force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG) devra superviser et faire appliquer, le contrôle et la vérification étant de la responsabilité de l'ONU. Cependant, dans une lettre adressée au représentant de l'ONU à Monrovia, l'ECOMOG a accusé mardi le NPFL, la principale faction armée dirigée par Charles Taylor, d'avoir violé à quinze reprises les dispositions de l'accord.

D'autre part l'ECOMOG et le NPFL ont donné leur accord pour l'acheminement d'une aide humanitaire massive dès la semaine prochaine dans le centre du pays, a annoncé, mardi, le représentant de Médecins sans frontières-Belgique. Il a indiqué que cette aide est destinée à quelque 200 000 personnes menacées par la faim et les maladies et souligné que c'est la première fois que le NPFL autorise le passage d'un convoi en provenance des « lignes ennemies ». – *(AFP.)*

« Le statu quo actuel en Algérie n'est pas tenable »

déclare Alain Juppé sur Europe 1

Alain Juppé a déclaré, mercredi 11 août, sur Europe-1, que *« le statu quo actuel en Algérie n'est pas tenable »*. *« Il faut bien entendu, d'abord par une réforme économique qui n'est peut-être pas engagée aussi loin que cela serait souhaitable et ensuite par une consultation politique avec toutes les forces démocratiques en Algérie, faire évoluer le processus »*, a déclaré le ministre des affaires étrangères.

M. Juppé a estimé que la suspension du processus démocratique est *« de la responsabilité des autorités algériennes »*, ajoutant que *« les choses étaient parties de telle sorte que ce processus risquait d'aboutir à un succès de l'extrémisme »*. Il a souligné que la France avait, à cet égard, adopté *« une attitude très claire »*. *« Nous n'avons rien à attendre de l'extrémisme religieux*, a-t-il insisté. *Nous avons réagi très vite et très fort, vis-à-vis en particulier des extrémistes qui agissaient sur notre sol. Nous avons notamment suspendu, interdit quelques publications qui faisaient appel au meurtre. »*

Sur place, un cadre de l'hebdomadaire *Algérie Actualité* et ancien journaliste, Abdelhamid Benmeni, a été assassiné, lundi, dans la banlieue d'Alger, par trois inconnus qui ont réussi à prendre la fuite. Cet assassinat a eu lieu une semaine après celui du journaliste de télévision, Rabah Zenati. D'autre part, deux civils et un gendarme ont été tués dans le département de Blida, mardi, par deux groupes d'intégristes armés.

Avant une réduction du capital

4,3 milliards de francs de pertes pour Ferruzzi en cinq mois

Ferruzzi Finanziaria (Ferfin), holding du groupe familial italien chimique et agro-alimentaire Ferruzzi, en difficulté, a révélé mardi 10 août que ses pertes sont plus importantes que prévu. Sur les cinq premiers mois de l'année, le déficit s'élève à 1 165 milliards de lires (4,3 milliards de francs), soit trois fois plus que les estimations. Aux 491 milliards de lires avancées en juin s'ajoute un trou d'environ 640 milliards de lires mis au jour par le cabinet d'audit Deloitte and Touche. Ces nouvelles pertes proviennent d'un manque à gagner dans le commerce des céréales et sur les marchés des changes, et de crédits impossibles à recouvrer sur des sociétés contrôlées en Argentine et en Egypte par Ferfin mais jusqu'ici inconnues.

Cette dégradation supplémentaire de la situation financière du groupe oblige la firme à procéder à une réduction de son capital social de 1 370 milliards de lires à 205 milliards de lires et à une réduction de la valeur des actions, dont le nominal passera de 1 000 à 5 lires. Ainsi chaque actionnaire recevra un nouveau titre en échange de 200 anciennes actions...

Une assemblée générale extraordinaire de Ferfin sera convoquée le 31 août pour approuver cette réduction du capital social, qui serait la plus importante par son ampleur en Italie. Si la famille Ferruzzi, détentrice de 44 % de Ferfin, sera l'une des premières touchées par cette opération drastique, près de 50 000 petits actionnaires devraient être aussi affectés par cette mesure.

Le conseil d'administration de Ferfin, que préside Guido Rossi, l'ancien président de la commission de contrôle de la Bourse italienne, au pouvoir depuis que la famille Ferruzzi a été évincée des commandes en juin, a cependant tenu à indiquer que *« la crise financière du groupe n'atteint en aucune façon sa réalité industrielle »*. Les résultats de la *« bonne marche »* des activités industrielles au cours du premier semestre devaient être présentés mercredi 11 et jeudi 12 août aux représentants des banques créditrices italiennes et étrangères.

D. G.

EN BREF

□ **Fischer ferme son usine de Vitry-sur-Seine et licencie 77 personnes.** – Fischer (desserts, crèmes glacées) va fermer son usine de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) et licencier 77 personnes, a indiqué mardi 10 août son PDG, Daniel Rohner. La firme allemande Schöller (groupe Möevenpick), qui a repris Fischer en 1991, a pris cette décision en raison de la vétusté de l'unité de production, et de l'importance des travaux à réaliser. *« Trop coûteux, ils mettraient en péril l'ensemble de la société Fischer »* (180 salariés), selon Daniel Rohner. Les syndicats, eux, s'étonnent que le groupe allemand ait découvert aussi tardivement l'état du site.

□ **GEC-Alsthom : 86 licenciements redoutés dans le réseau commercial en France.** – Le groupe franco-britannique GEC-Alsthom s'apprêterait à licencier un cinquième des effectifs de son réseau commercial France, a-t-on appris mardi 10 août de source syndicale. Un comité central d'entreprise exceptionnel se tiendra le 18 août, à la demande des syndicats, avec, à l'ordre du jour, la consultation du comité sur le licenciement de 86 salariés du réseau commercial France, sur un effectif de 404 personnes (soit 35 ingénieurs, 50 agents administratifs ou techniciens et un ouvrier), a indiqué le délégué central CGT du groupe, Gérard Busson.

□ **Importants incendies dans le midi de la France.** – Plusieurs incendies se sont déclarés, mardi 10 août, dans l'Hérault, le Gard et les Bouches-du-Rhône, ainsi qu'en Ardèche, sans toutefois atteindre des personnes ou des biens. Le plus important a débuté peu après 19 heures dans les localités de Saint-Paul-et-Valmalle, Montarnaud et Murviel, près de Montpellier (Hérault). Il a été maîtrisé dans la soirée, après avoir ravagé 130 hectares de garrigues. Toujours dans ce département, un second incendie, qui a démarré au nord de Béziers, à la hauteur de l'aire de Montblanc, a aussi été circonscrit, après avoir détruit 15 hectares et franchi l'autoroute A 9, coupant la circulation. Cela a également été le cas dans le Gard, où un sinistre a endommagé 15 hectares de pins aux abords de Vergèze et de Mus, au sud de Nîmes. Dans les Bouches-du-Rhône, une trentaine d'hectares de pinède et de maquis ont brûlé à Martigues-Ponteau. Un incendie qui s'était déclaré peu après 22 heures, aux confins du Gard et de l'Ardèche, à Gagnières, a pu être arrêté mercredi 11 août à 7 heures.